

**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD**



**TOME CXXXII — ANNÉE 2005
4^{ème} LIVRAISON**

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :
Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Assistants :

Pierre ORTEGA et la commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :

Marcel BERTHIER, Jean-Noël BIRABEN, Francis A. BODDART, Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC, Régis de FOUCAULD, Jean-Loup d'HONDT, Philippe JANOT, Pierre POMMARÈDE, Alain ROUSSOT, Jean-Claude STREICHER, Frédérique SYLVAIN.

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU
et Sébastien POMMIER

Communication, relations extérieures : Guy PENAUD

Gestion des abonnements :
Michel BERNARD

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 450 exemplaires*

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 534, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication (qui fait l'objet d'un dépôt légal). Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation de la directrice des publications.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications :
Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – F 24000 Périgueux

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXXII — ANNÉE 2005
4^{ème} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4^{ème} LIVRAISON 2005

- Compte rendu de la séance
 du 3 août 2005 443
 du 7 septembre 2005 450
 du 5 octobre 2005 455

- Éditorial : *Pro memoria* 461

- Le château de La Roche-Joubert à Saint-Pantaly-d'Excideuil :
 du repaire noble des Jaubert à la demeure d'agrément des Gasson
 Bugeaud d'Isly (Francis A. Boddart) 463
- Le réseau routier de Trémolat à la veille de la Révolution
 (Marcel Berthier) 487
- À propos de la Société d'agriculture de la Dordogne : les sociétés
 savantes de sciences naturelles en Périgord (Jean-Loup d'Hondt) 493
- Le bienheureux Charles de Foucauld de Pontbriant
 (Régis de Foucauld) 505
- Joseph-Achille Le Bel, le sauveur de Laugerie-Basse (Jean-Claude
 Streicher ; présenté par Brigitte Delluc, Gilles Delluc et Alain Roussot) .. 509
- Un capitaine périgordin au très long cours de 102 ans
 (Jean-Noël Biraben) 527

- Dans notre iconothèque : Une peinture murale médiévale de la
 Crucifixion à Cadouin (Brigitte et Gilles Delluc) 533
- Notre sortie d'automne (Pierre Pommarède) 559
- XXII^e Journées Européennes du Patrimoine (Philippe Janot) 563
- Notes de lecture : Pays beaumontois : les croix (J. Darriné *et al.*) ;
 Les Farges : une communauté rurale en Périgord Noir (P. Fourniau) ;
 Paroisses et titulaires concordataires du Périgord (R. Bouet) ; Couze-et-
 Saint-Front, images du passé : anciennes papeteries et papetiers de
 Couze (G. Martial) ; Il s'appelait Philippe : un entrepreneur au pays de la
 noix (J. Vergnaud-Roubinet) ; L'honneur des Hautefort (J.-L. Aubarbier) ;
 Le Périgord terre d'asile : réfugiés, évacués, rapatriés en Dordogne au
 cours des XIX^e et XX^e siècles (P. Pageot) ; Les grandes affaires
 criminelles du Périgord de 1199 à 1997 (G. Penaud et P. Salinié) ;
 Le Périgord des mille et un châteaux (J. Lagrange *et al.*) 569
- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 573

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Photo de couverture : Une crucifixion a été découverte et étudiée dans la chapelle haute de l'abbaye de Cadouin. Cette peinture murale du début du XIII^e siècle est la plus ancienne et la mieux conservée des peintures médiévales de la Dordogne (cliché Delluc).

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 3 AOÛT 2005

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 85. Excusés : 13.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Le colonel Peletier d'Oisy, qui nous a accueilli dans son manoir de Bos-Laurent, promu commandeur de l'ordre national du Mérite
- M. Jacques Reix, chevalier des Arts et Lettres, pour la création du musée de la batellerie à Port-Sainte-Foy.

NÉCROLOGIE

- Jean-Michel Lagrenaudie

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Penaud (Guy), Correa (José), 2004 : *La cuisine rustique au temps de Jacquou le Croquant*, Périgueux, éd. La Lauze (don de l'auteur)
- Collectif, 2005 : *Hommes et pays de la moyenne Garonne*, Actes du congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest et de Midi-Pyrénées, Agen-Moissac 23-24 mai 2004

- Marty (Pierre), 2005 : *Django ressuscité*, Périgueux, éd. Copédit (don de l'auteur)
- Escarment (Marie-Thérèse et Jacques), 2005 : *Mussidan, au fil des rues... le temps retrouvé*, Mussidan, M.-Th. et J. Escarment et les éditions de l'Anguis (don des auteurs)
- Collectif, 2005 : *Brantôme et ses contemporains*, Cahiers Brantôme, volume 2, Presses universitaires de Bordeaux (don de A.-M. Cocula).

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- Gaillard (André), textes rassemblés par Ribeyrol (Claude), s.d. (2005) : *Saint-Méard-de-Dronne, du Moyen Âge à la modernité. Le temps de l'absolutisme royal*, brochure multigraphiée publiée avec la collaboration d'Alain Mazeau et de l'association Saint-Méard Patrimoine (don de l'auteur)
- Communauté de communes Castillon-Pujols, 2004 : *Circuit roman Léo Drouyn*, dépliant illustré (don de P. Pommarède)
- Syndicat d'initiative des pays de Branne-Entre-Deux-Mers, 2004 : *Circuit roman Léo Drouyn*, dépliant illustré (don de P. Pommarède)
- Niogret (Hubert), 2005 : CR de *Louis Delluc, 1890-1924, l'éveilleur du cinéma français au temps des années folles* par Gilles Delluc (Pilote 24 édition, Périgueux), *Positif*, n° 532
- Lassignardie (Jacques), 2003 : « L'histoire du pont de Vauclaire », extrait de *Le Petit Doubleaud*, n° 160, photocopie
- Carcenac (Michel), 2004 : « L'aventure de l'épicier Pierre Calès », extrait de *Les Échos du Belvédère*, p. 38-39 (d'après BSHAP, 4^e livr. 2004), photocopie (don de l'auteur)
- *Sud Ouest*, 1994 : trois coupures de journaux sans date, avec une photographie d'un groupe de résistants en mai 1946 (les noms sont inscrits sur le document).

REVUE DE PRESSE

- *Bulletin de l'ARAH*, n° 29, 2005 : famille de La Force ; Jacques Nompar de Caumont
- *Le Journal du Périgord*, n° 127, 2005 : les pigeonniers du Périgord Noir ; la batellerie à Bergerac
- *L'Ex-libris français*, n° 233, 2004 : Le 4 de chiffre par André Planchet, suite à sa note parue dans les Petites Nouvelles (BSHAP, 2004, p. 134).

COMMUNICATIONS

Le président donne les nouvelles de notre compagnie et de ses membres. Une plaque en souvenir et en hommage à Paul Dubuisson sera fixée à Brantôme, dans le réfectoire des moines. À l'occasion du colloque sur la vie et l'environnement de saint Pierre-Thomas (qui se déroula au Centre de Temniac), eut lieu une visite de sa maison natale dans le village de Le Bret, sur la commune de Salles-de-Belvès, et la mise en place d'une statue près de la fontaine.

À la suite de la communication de M. Jacques Mahuas, M. Turquet se souvient que « quelques familles bretonnes étaient également installées dans la région nontronnaise et étaient parfois regardées avec suspicion. Ne disait-on pas : *Teta de Breton, teta de melon* (Tête de Breton, tête de melon) ». Il se souvient aussi que sa mère, qui est âgée de 86 ans, « rapportait que les anciens disaient également : *Tu verra pitit, quand quis bretons sirant chas nos pros nombros nos farem la guerra* (Tu verras petit, quand ces bretons seront assez nombreux chez nous, ils nous feront la guerre). Dans la langue d'Oc, deux mots au moins ramènent à la Bretagne : la *breta*, c'est la vache laitière, originellement venue de Bretagne ; le verbe *bretonar*, qui signifie bafouiller, bégayer (par exemple, un jeune enfant, qui cherche à parler, bafouille, bretonne).

L'excursion d'automne aura lieu le samedi 1^{er} octobre après-midi, sous la direction d'Alain Ribadeau Dumas. Elle permettra de visiter : l'église romane de Faye à Ribérac, le manoir des Gérauds, avec une évocation de Guy de La Rigaudie (mieux connu des Allemands et des Belges que des Français), le manoir de Chazerat à Bourg-des-Maisons et, enfin, le château de Bellet à Saint-Aquilin (où demeura la famille de Solminihac). P. Pommarède indique que l'église de Faye possède le seul tympan périgordin du XII^e siècle.

Quelques dates à noter. Le 10 août, Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) fera une conférence sur la sexualité préhistorique à Montferrand-du-Périgord. Le 20 août aura lieu le colloque de Cadouin. La matinée sera consacrée aux conférences : Gilles et Brigitte Delluc parleront d'un coffre cachette dans la toiture de l'abbaye, de l'auteur du repect de l'abside en 1878 et de la datation des peintures médiévales de l'abbatiale ; Marcel Berthier fera le point sur les certitudes et les incertitudes dans l'histoire de l'abbaye et sur les possessions des moines ; Louis Grillon présentera les derniers documents concernant le Suaire aux archives municipales de Toulouse. Durant l'après-midi, des visites guidées permettront

d'admirer, dans la chapelle haute, une peinture murale du début du XIII^e siècle (une Crucifixion), découverte en 1981 mais jamais revue depuis, et de monter dans les combles de l'abbatiale jusqu'au pied du clocher.

Pour les journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, diverses manifestations auront lieu à notre siège. Le samedi après midi : exposition dans la salle Bélingard d'une série d'aquarelles de André Bord sur les plus beaux pigeonniers de la Dordogne. Le dimanche après-midi : conférence par le Dr Gilles Delluc « Léo Drouyn en Dordogne en 1845-1847 : le Périgord, tel que vous ne le verrez jamais plus » et présentation de dessins authentiques appartenant à l'iconothèque de notre compagnie ; vente des ouvrages édités par notre compagnie et dédicaces par les auteurs. En outre, le samedi à 16 heures, Pierre Pommarède conduira une visite dans l'enclos Sainte-Marthe (chapelle du XV^e siècle, oratoire de l'évêque, mur gallo-romain et vestiges du jardin Chambon) et le dimanche à 16 heures sera organisée une visite dans un lieu à préciser (avec des cartes d'invitation délivrées à la S.H.A.P. en début d'après-midi).

P. Pommarède annonce la réédition de son ouvrage *La séparation de l'Église et de l'État en Périgord* (édition P.L.B., Le Bugue) à l'occasion du centenaire de la loi.

Brigitte Delluc indique que, le 5 juillet dernier, le suaire de Cadouin a été enfin retiré de sa vitrine du musée du Saint-Suaire à Cadouin pour faire l'objet d'une nouvelle restauration par M^{me} Isabelle Bédât (qui avait procédé à la précédente restauration il y a une douzaine d'années). Cette opération a été rendue nécessaire pour plusieurs raisons : le suaire était soumis en permanence à l'éclairage trop puissant d'un projecteur (comme plusieurs fois signalé dans notre *Bulletin*) ; il présentait des traces visibles de dégradation par l'humidité (due à la condensation), traces qui n'existaient pas lors de la dernière visite de la restauratrice.

Guy Penaud évoque ensuite « l'histoire des palais épiscopaux de Périgueux. Il rappelle, en particulier, que le siège épiscopal ayant été rétabli après la Révolution, le nouvel évêque, M^{gr} de Lostanges, reprit possession, en 1822, de l'ancien palais épiscopal de la Clautre (du moins de la partie occupée par la bibliothèque de la ville). Il fit murer les arcades du cloître et combler de terre la cour intérieure pour former un jardin d'agrément au niveau de la galerie (1826). Ce palais fut occupé jusque vers 1880, c'est-à-dire jusqu'à la restauration du cloître. Il fut finalement démoli (entre 1880 et 1890) lors de la

restauration de la cathédrale. L'évêché de Périgueux occupa ensuite le parc de Gamenson.

Le 26 juillet 1876, M^{gr} Nicolas Joseph Dabert acquit le Castel-Peyssard, pour la somme de 45 000 francs, pour en faire sa demeure personnelle. Cet hôtel, situé non loin des frondaisons du parc Gamenson, avait été primitivement la demeure des Puyabry. Autrefois appelé Castel Plaisant, il avait été vendu, le 10 février 1824, par M^{me} Thérèse Dumazel de Puyabry, veuve Lamothe Sarlandie, à son neveu Antoine Charles (de) Peyssard. Le président Pierre Pommarède a retrouvé dans les archives de l'évêché (C 782), diverses factures réglées par M^{gr} Dabert pour des travaux au Castel-Peyssard, entre 1883 et 1886, par l'entrepreneur Lacoste, en particulier des travaux de plâtrerie, peinture et collage de papier, ainsi que des travaux relatifs à un puits. Ces locaux devinrent la propriété, le 5 mars 1901, de Jean Augustin Resses, chanoine de Périgueux, légataire général et universel de M^{gr} Dabert. Ils furent vendus le 19 juin 1902 à M. Veysset, et, enfin, le 6 août 1908, à un industriel, M. François (dit Francisque) Chauv. Les nombreux héritiers de ce dernier vendirent le bien à la ville de Périgueux le 11 février 1952. Le castel fut ainsi préservé. Il a constitué, à partir du 1^{er} janvier 1964, le logement de fonction du secrétaire général de la préfecture de la Dordogne. La municipalité a récupéré les locaux début septembre 2002.

D'autre part, M^{me} Gamenson avait vendu à l'État son modeste hôtel situé dans le parc du même nom pour le prix de 110 000 francs le 1^{er} juin 1876. Il semble que les bureaux de l'évêché aient été transférés dans ces nouveaux locaux dès les années 1875/1880. L'évêque fut chassé de ces lieux le 20 décembre 1906 au moment de la séparation des Églises et de l'État. Le 24 janvier 1907, le préfet remit les locaux à l'administration des Domaines. Ils furent achetés par la ville de Périgueux le 20 septembre 1912. Grâce à la générosité de Gaston Mercier, négociant à Périgueux, ils devinrent, en 1919, une crèche pour les enfants, ce qu'elle est toujours.

L'évêque trouva refuge, en 1906, chez M^{me} Donneau, 3, rue du Palais (aujourd'hui rue Guynemer). Après un court séjour rue du Palais, il s'installa place de la Clautre, dans la maison Delisle. M^{gr} Rivière acheta, en 1915, pour se loger, l'hôtel Gamenson, rue de la Constitution. Son successeur, M^{gr} Légasse revendit cet hôtel et acheta, pour en faire un nouveau palais épiscopal, les jardins et l'habitation, 22, rue Paul-Louis-Courier. Comme on l'a appris dernièrement, l'hôtel de l'évêque, situé au fond du parc, et une partie

du parc ont été vendus au promoteur immobilier, Yves Lachaize, qui a l'intention d'y édifier une résidence de standing de 80 logements. L'évêque se replie dans le bâtiment moderne et la demeure située à sa proximité, pour son logement personnel et les archives. Les bureaux de l'évêché doivent être transférés, à cette occasion, à la maison diocésaine, avenue Georges-Pompidou. » (texte de l'intervenant).

M^{me} Barathieu, M. Jacques Larcher et le marquis de Fayolle présentent ensuite quelques caricatures de Pierre de Lestrade mettant en scène des personnalités périgourdines : une remise de décoration (1931) (fig. 1, coll. J. Larcher) ; une procession (1928) (fig. 2, coll. J. Larcher) ; devant le théâtre de Périgueux (1928) (fig. 3, coll. J. Larcher) ; l'inauguration du Salon périgordin. Des noms sont cités ; Georges Bonnet, Gadaud, l'architecte Cocula, Fourcaud, Amédée de La Cruzille, le commandant Espérandieu, Papazogli, les chanoines Prieur, Mayonnade, Lafont, Boyer, l'abbé de Saint-Martin, la « chaisière », Henri Nerveau (un avoué), une marchande ambulante de gâteaux et de cacahouètes, célèbre à l'époque dans Périgueux. Une caricature appartenant à M^{me} Barathieu montre le marquis d'Abzac de Ladouze en 1946, assis sur un banc des boulevards. Les personnes intéressées décident de se regrouper autour d'Alain Ribadeau Dumas pour essayer d'identifier les différents personnages. Le président indique que notre iconothèque possède un certain nombre de ces dessins, en partie identifiés, avec des noms de personnes ayant marqué plus ou moins l'histoire de Périgueux.



Fig. 1



Fig. 2.



Fig. 3.

Alain Ribadeau Dumas vient ensuite nous parler d'un ensemble de documents d'archives qui ont été offerts récemment à notre compagnie par M. Courcelle-Labrousse. Ce dossier (baux passés par le comte de Béarn, propriétaire du château de La Rochebeaucourt, avec le sieur Boyer, négociant, puis avec sa veuve, M^{me} Boyer ; courriers divers ; factures) provient de la succession Boyer et fournit des indications très intéressantes sur la forge de Combiers (entre les Graulges et La Rochebeaucourt, à la limite entre la Dordogne et la Charente) et sur son exploitation au XVIII^e siècle et durant la période

révolutionnaire. Les documents donnent une description des bâtiments et des terres louées, et des travaux à la charge du fermier (entretien des bâtiments, curage du bief...). Ils permettent aussi de connaître les conditions d'exploitation de la forge. Chaque année, le propriétaire devait fournir une certaine quantité de bois (60 ha de bois par an, scié suivant un gabarit bien précis), provenant de la forêt de La Rochebeaucourt. Il était précisé que le bois et le minerai de fer devaient provenir des bois du comte, à qui Boyer devait payer l'achat. Ce dernier était autorisé à prendre les terres et castines nécessaires contre rémunération. Le 6 avril 1788, un procès-verbal indiquait que la forge, en dehors des parties extérieures, était désormais en bon état. En 1792, M^{me} Boyer eut beaucoup de problèmes pour régler les factures et la gestion fut confiée à un notaire. Les forges ont été des dévoreuses de forêts. Elles sont peut-être à l'origine de la disparition des hêtres. Aujourd'hui, les anciens bâtiments de la forge ont été transformés en boîte de nuit. Il ne reste aucun vestige des aménagements de la forge.

Vu, le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
secrétaire générale

ADMISSIONS d'août 2005

- M. Pralong Cyril, 11, chemin de la Régie, 24100 Lembras, présenté par M. J.-L. Audubert et le P. P. Pommarède ;
- M. Gauthier Jean-Michel, 4, rue du Docteur-Rochefort, 78400 Chatou, présenté par M. J. Gauthier-Villot et le P. P. Pommarède ;
- M. Reix Jacques, Les Acacias, 41, rue de Bordeaux, 33220 Port-Sainte-Foy, présenté par M. G. Penaud et le P. P. Pommarède.

SÉANCE DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2005

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 86. Excusés : 12.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Le marquis de Beaumont-Beynac, maire de Saint-Jean-de-Côle, nommé chevalier de la Légion d'honneur

- M. Jacques Bernot, nommé chevalier de la Légion d'honneur
- M. Frédéric Gontier, qui a reçu la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports.

NÉCROLOGIE

- Henri Périchon

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Boisvert (Thierry), 2005 : *Photographes en Dordogne (1^e partie : 1850-1930)*, Périgueux, éd. La Thèque (don de l'auteur)
- Pauvert (Claude), 2004 : *La chapelle prieurale de Tresséroux*, Les Lèches, Les Amis de la chapelle prieurale de Tresséroux (don des éditeurs)
- Brunaux (Hervé) pour le texte et Dupuy (Bernard) pour les photos, 2005 : *Domme et son pays*, Périgueux, éd. La Lauze
- Teyssandier (Moïse), 1928 : *Barbasse. Souvenirs d'un ouvrier périgourdin*, Périgueux, Imprimerie périgourdine
- Desvergnès (Louis), 1965 : *Anne-Marie Chassaigne, Liane de Pougy, princesse Chika (1869-1950)*, notice biographique, Bergerac, ouvrage non mis dans le commerce
- Desvergnès (Louis), 1953 : *La famille de Tascher, branche du Périgord (1756-1930). La famille de Beauharnais en Périgord (1798-1816). La famille Bonaparte en Périgord (XX^e siècle)*, Paris. Librairie Gaston Saffroy
- Maubourguet (Jean), 1942 : *Bugeaud, laboureur périgourdin*, Périgueux, Les Éditions françaises nouvelles.

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- Fournioux (Bernard), 2004 : Les voies de communication médiévales d'intérêt majeur en Périgord, *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 19, p. 77-112, tiré à part (don de l'auteur)
- Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Économique et Culturel de Saint-Capraise-de-Lalinde, 24 avril 2005 : À la mémoire de Rebecca Aron, plaquette multigraphiée
- Documents sur le Massilia, photocopies (don de M. Boissavit)
- Trois dessins de Lestrade, copies photographiques (don de J. Larcher).

REVUE DE PRESSE

- *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2005, n° 12 : deux nouveaux signes tectiformes à Rouffignac
- *GRHIN*, 2005, CR n° 344 : étude de l'ordre de Grandmont (5^e et dernier volet)
- *Le Festin*, 2005, n° 55 : Périgueux le patrimoine en regard
- *Maisons paysannes de France*, 2005, n° 157 : une solide périgourdine
- *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme dans la vallée de la Dordogne*, 2005, n° 7 : Victor Nessman ; le temple à Périgueux
- *Aquitaine historique*, 2005, n° 75 : les chapelles castrales ; le château de Bannes
- *Le Journal du Périgord*, 2005, n° 128 : le château de Montvert ; Paul Magnaud
- *Sites et monuments*, 2005, n° 190 : annulation d'un permis de construire à Marquay par le tribunal administratif de Bordeaux
- *La vie à Audrix*, bull. communal n° 32, 2005 : l'ancien presbytère ; les croix de chemin
- *Saint-Chamassy*, bull. communal n° 8, 2005 : le clocher de Saint-Chamassy
- *Sud Ouest* du 27 août, *Dordogne libre* du 1^{er} septembre : moulin de Taillepetit à Annesse-et-Beaulieu, bâti en 1330 et en activité jusqu'en 1966, restauré, résidence de Léon Bloy.

COMMUNICATIONS

Le président accueille le président de la Société amicale des Périgourdins de Paris et dit quelques mots sur cette association, née en 1881 à l'initiative de Philippe Parrot d'Excideuil, frère de Jules. Ce dernier fut membre de l'Académie de médecine et reçut le grand neurologue Jean Charcot en sa propriété de Saint-Martial-d'Albarède.

Le président rappelle que l'assemblée générale de notre société se réunira le mercredi 4 janvier 2006 ou, si le quorum n'est pas atteint, le mercredi 1^{er} février. Cette assemblée générale comportera le renouvellement du conseil d'administration. Le président fait appel à candidatures.

Notre prochaine soirée bimestrielle sera animée par le chanoine Pierre Pommarède qui évoquera les conséquences immédiates de la loi de Séparation des Églises et de l'État : l'expulsion de l'évêque de son palais épiscopal, celle du grand séminaire de Périgueux et celle

du petit séminaire de Bergerac ; comment on réagissait dans le monde bien pensant et dans l'autre.

Notre participation aux journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre se prépare, avec deux expositions (les dessins archéologiques originaux de Léo Drouyn et les aquarelles de André Bord représentant les pigeonniers du Périgord), une conférence sur Léo Drouyn en Dordogne par B. et G. Delluc, une vente des livres de la Société, des visites pilotées par P. Pommarède (sans doute Sainte-Marthe et la synagogue) et des dédicaces d'auteurs.

Pour l'excursion du 1^{er} octobre, Alain Ribadeau Dumas donne des précisions. Le départ aura lieu à 13 heures sur le parking de la cité administrative. Les étapes prévues sont : l'église de Faye, les manoirs des Gérauds et de Chazerat, avec une évocation de Berthe Morisot et de Manet, le château de Bellet à Saint-Aquilin.

Brigitte et Gilles Delluc continuent à donner beaucoup de conférences, dans lesquelles la Dordogne occupe toujours une part importante. Le 3 septembre, ils étaient à Saint-Avit-Vialard pour parler de « Origine, évolution et pathologie de l'Homme préhistorique ». Ils seront à Carnac pour un colloque le 24 septembre, à Beauvais le 26 pour leur cours annuel sur la nutrition préhistorique destinés aux étudiants de l'ISAB et le 28 à Sarlat pour une conférence sur Jean Filliol dans le cadre de l'université du Temps libre.

Du 23 au 25 septembre aura lieu à la bibliothèque municipale de Périgueux un colloque sur les châteaux, livres et manuscrits. Dans le même lieu, le 1^{er} octobre, le Souvenir napoléonien annonce une conférence intitulée « Le Soleil d'Austerlitz », pour commémorer le 2^e centenaire de la victoire d'Austerlitz.

Le président, devant l'intérêt pris par nos collègues à la présentation des dessins caricatures de Pierre Lestrade, souhaite que les personnes intéressées se regroupent pour faire un inventaire des dessins de l'artiste, pour essayer d'identifier les personnages, avec l'idée de publier un album présentant les personnages par ordre alphabétique avec une courte notice biographique.

Brigitte Delluc rend compte du colloque des Amis de Cadouin et se réjouit de la participation de plusieurs membres de notre compagnie, pour assister au dévoilement de la crucifixion découverte dans la chapelle haute. Elle indique que, avec Gilles Delluc, elle prépare pour notre *Bulletin* un mémoire sur cette peinture du début du XIII^e siècle romane, une des dix principales du Sud-Ouest, selon M. Gaborit.

M. Xavier Arsène-Henry prend ensuite la parole pour dire son émotion : les paysages de Dordogne qu'il dessine avec amour depuis

plus de quatre-vingts ans sont en train d'être saccagés. Il en donne quelques exemples. À Bussac, la chapelle romane a été enlaidie par la proximité d'un bâtiment moderne destiné à accueillir la mairie, par un parking et un environnement végétal non adapté (végétaux taillés). Devant le château de Château-l'Évêque, les perspectives sont gâchées par les ouvrages d'art du contournement de la ville. Sans parler de l'hôtel de ville de Chancelade. Guy Penaud ajoute à cette liste le « bunker » de la place Francheville, futur cinéma. M. Arsène-Henry écrit une lettre au ministre pour lui faire part de son indignation à laquelle s'associent les membres présents de notre compagnie.

À propos du poignard de Ravillac, Guy Penaud a trouvé sur Internet le texte de l'éloge fait le 6 février 1964 par Joseph Kessel au duc de La Force. L'oncle de Maurice Druon écrit : « Le poignard de Ravillac était là, un peu ébréché, sur la table de son salon, devant le tableau représentant l'assassinat d'Henri IV ». Pour P. Pommarède, un poignard serait conservé par la famille de La Force et un autre aurait été donné par l'impératrice Eugénie à un couvent anglais.

M. Boissavit présente la Société amicale des Périgourdin de Paris, appelée « La Truffe », dont il est aujourd'hui le président : son histoire, ses buts. Il indique que, en 2004, l'association avait retenu l'idée de donner un prix pour aider un projet périgourdin. Pour la première édition de ce prix de la Truffe, en 2005, le jury présidé par M^{me} J. Roubinet-Vergnaud a choisi la Société historique et archéologique du Périgord. Un chèque de 5 000 euros est remis à notre président pour aider à la réfection de la toiture de l'hôtel de Fayolle, notre siège social, situé dans le secteur sauvegardé de Périgueux. Le président exprime sa reconnaissance au nom de tous les membres de notre compagnie. Pour les années à venir, l'association de la Truffe souhaite recevoir des dossiers de candidatures et aimerait que les prix de la Truffe soient désormais remis en l'hôtel de la S.H.A.P.

Pierre Pommarède « revient sur une tragique et rocambolesque histoire qu'il avait déjà évoquée il y a vingt ans (séance du 2 juillet 1986) : la tentative d'assassinat du pape Jean XXII (Jacques Duèze), ancien chanoine de Périgueux et archiprêtre de Saint-André en Sarladais, par un autre chanoine de Périgueux et de Saint-Astier, prieur de Neuvic et de Ribagnac, devenu évêque de Cahors, Hugues Géraud, lequel était originaire du fief de Beaulieu, commune de Lanouaille. Il a eu la bonne fortune de retrouver, aux archives secrètes du Vatican, les procès intentés contre l'évêque de Cahors dès 1316. Poursuivi pour malversations dans son épiscopat, il fut d'abord

condamné à la déposition et à la prison perpétuelle. Accusé d'avoir voulu tuer le pape par la magie, les maléfices et le poison, le prélat fut canoniquement dégradé, abandonné aux bras séculiers et brûlé vif en Avignon en 1317 ». P. Pommarède rappelle que c'est Jean XXII qui a créé le diocèse de Sarlat en 1316. Il a récemment visité la crypte du XIV^e siècle de l'ancien manoir de Beaulieu.

Vu, le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
secrétaire générale

ADMISSIONS de septembre 2005

- M. M^{me} Egnell Erik, 24400 Église-Neuve-d'Issac, présentés par M^{me} J. Rousset et le col. M. Bernard ;
- M. Pradels Jean-Louis, 54, rue Poussin, 75016 Paris, présenté par M^{me} J. Rousset et le col. M. Bernard ;
- M^{me} Villotte Marie-Claire, Campagnac, 24140 Saint-Hilaire-d'Estissac, présentée par M. G. Bastier et le P. P. Pommarède ;
- M^{me} Marchesseau Odile, 15, rue Ludovic-Trarieux, 24000 Périgueux, présentée par M. G. Marchesseau et le P. P. Pommarède ;
- M. du Chazaud Raphaël, 25, rue Rennequin, 75017 Paris, présenté par le P. G. Beaupuy et le P. P. Pommarède ;
- M. M^{me} Krauter, La Roche-Alibert, 24120 Terrasson-Lavilledieu, présentés par M. M. Lafeuille et M. T. Dapvril ;
- M. Braun Ingmar, Wyhlenweg 4, 4126 Bettingen, Suisse, présenté par M^{me} J. Rousset et le col. M. Bernard.

SÉANCE DU MERCREDI 5 OCTOBRE 2005

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 90. Excusés : 10.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Vladimir Volkoff

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Renouard (Yves), 2005 : *Histoire médiévale d'Aquitaine. Tome 1 : Institutions et relations franco-anglaises*, Éditions Pyrè Monde/Princi Negue, Editour
- Fourniau (Paulette), 2005 : *Les Farges. Une communauté rurale en Périgord Noir*, Prix Eugène Le Roy, Clochers d'or 2005, Paris, éd. Les Indes savantes (don de l'auteur)
- Fénié (Bénédicte et Jean-Jacques), 2000 : *Dictionnaire des pays et provinces de France*, Bordeaux, éd. Sud Ouest
- La Borie (Guillemette de), 2005 : *Les Dames de Tarnhac*, Paris, Presses de la Cité (Romans Terres de France) (don de l'auteur)
- Penesco (Anne), 2005 : *Mounet-Sully, « l'homme aux cents cœurs d'homme »*, Paris, Cerf histoire / Biographie
- La Force (duc de), 1960 : *Dix siècles d'histoire de France. Les Caumont La Force*, Paris, Fasquelle éditeurs (don de M^{me} Chevallier)
- Le Roy (Eugène), 1936 : *L'Ennemi de la Mort*, Paris, Jean Flory éditeur
- Frizot (Julien), 2005 : *Sur les pas des Templiers en terre de France*, Rennes, éd. Ouest-France
- Secret (Jean), 1938 : *Promenades littéraires en Périgord. Chez Jacquou le croquant*, avec dessins et carte de Jean Gaujon, Périgueux, éd. Ribes
- Martrinchart (Robert), 1962 : *Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac.

Entrées de documents, tirés-à-part et brochures

- Pilon (Edmond), s.d. : *Manoirs et gentilhommières*, Paris, édition des laboratoires Lebeault, avec une illustration du manoir de La Roque à Saint-Cyprien (don de M. Malaurie)
- Collectif, 1929 : *À la mémoire du docteur Delsouiller*, Sarlat, imp. Michelet (don de M. Malaurie)
- Collectif, 1918 : *À la mémoire de M. René Montet, mort pour la France le 12 juin 1918*, Sarlat, imp. Michelet (don de M. Malaurie)
- Manuscrit de 1688 (don de M. Malaurie), avec une transcription manuscrite par P. Pommarède
- Bouyssonie (abbés Amédée et Jean), s.d. : *Les industries primitives*, extrait de *La Science moderne*
- *Patrimoine de La Force*, 2005, CD Rom réalisé par Michel Brioul pour les associations CAPF, ARAH et E3V : la félibrée de 1964 ; souvenirs de La Force

- Caricatures de Pierre de Lestrade, films transparents pour rétroprojecteur
- Peintures murales de la maison des Dames de la Foi à Périgueux, photographies numériques, CD Rom et tirages papier (don de M. et M^{me} Agard)
- *Les Sports modernes*, 2005, album édité par l'association SEM en tirage limité, n° 40/80.

REVUE DE PRESSE

- *Spéleo Dordogne*, n° 166 à 170, 2003 et 2004 : grotte de Maxange ; galerie de fuite du château de Paluel ; découverte à la Mouthe en 1958 par le SCP et A. Glory ; grotte de Cazelle ; nécrologie de Pierre Saumande
- *GRHIN*, CR n° 346 et 347 : La « Das Reich » et la division Brehmer
- *Hautefort, notre patrimoine*, n° 18, 2005 : la vie quotidienne au pays d'Hautefort au XVIII^e siècle
- *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 636, 2005 : L'église monolithique Saint-Jean d'Aubeterre-sur-Dronne
- *Chroniques du G.E.M.M.* (Mémoire du Montponnais), n° 1, 2005 : verreries de la Double
- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 102, 2005 : l'affaire Gorsse/Canone de Beynac ; dessins de Maurice Albe ; fonds Maurice Albe acquis par la ville de Sarlat (2 581 œuvres originales et 1 935 reproductions)
- *Le Journal du Périgord*, n° 129, 2005 : Gabriel de Tarde
- *La Dordogne libre*, 27 septembre 2005 : fouilles gallo-romaines de l'impasse de Vésone avec deux occupations successives et des fresques tout à fait étonnantes.

COMMUNICATIONS

Le président évoque la participation de notre compagnie aux Journées du Patrimoine et souligne que nos différentes activités ont connu un passage continu de visiteurs et un bon accueil malgré une rude concurrence. Notre sortie d'automne a réuni une centaine de participants, tous ravis de cette belle excursion en Ribéraçais si bien organisée par Alain Ribadeau Dumas, Alain Blondin, Michel et Joëlle Bernard, auxquels vont nos remerciements : l'église de Faye qui possède de très belles sculptures romanes, le manoir des Gérauds

où Alain Ribadeau Dumas a évoqué la vie de Guy de Larigaudie, le manoir et l'église de Saint-Sulpice de Roumagnac et, enfin, le château de Bellet, qui a été remarquablement restauré.

Le 8 octobre, Gilles Delluc donnera une conférence sur « Os, articulations et pathologie de l'homme préhistorique » lors d'un symposium à Monaco et le 15 une autre sur « La sexualité préhistorique » à Tautavel. Les 28 et 29 octobre, Brigitte et Gilles Delluc participeront à un mini colloque sur la grotte de Roucadour dans le Lot, la dernière grotte dans laquelle travaillait l'abbé Glory lorsqu'il est mort accidentellement en 1966.

La 4^e rencontre universitaire de Brantôme aura lieu les 15 et 16 octobre sur le thème de « La diplomatie au temps de Brantôme ». Les jeudis du musée du Périgord reprennent : le 29 octobre à 19 heures, les stagiaires de l'école Britten donneront un spectacle de musique et de danse. Le 3 novembre, M^{me} Françoise Perret fera un exposé sur les vernis en peinture.

Le président indique que l'église de Sourzac vient d'être restaurée. Les personnes intéressées par les peintures murales récemment découvertes peuvent les admirer tous les après-midi jusqu'au 14 octobre en prenant rendez-vous auprès de la mairie.

Brigitte Delluc rend compte des fouilles programmées qui se déroulent à l'abri Pataud depuis début septembre et cela pendant 5 semaines (fig. 4). Ces fouilles sont dirigées par Roland Nespoulet et Laurent Chiotti. Elles ont pour but de préciser les conditions géologiques et climatiques du dépôt des niveaux supérieurs, essentiellement du Gravettien final (niveau 2), dans la partie nord du site. Dans ce grand gisement de référence du début du Paléolithique supérieur (Aurignacien et Gravettien), le niveau 2, au centre du site, correspond à un moment où l'abri, presque complètement effondré, a servi de lieu de sépultures. Les fouilles permettront de préciser ce qui s'est passé dans la partie nord du site, là où subsistait encore une partie non effondrée de l'abri. Les fouilles se poursuivront en 2006.

Pierre Pommarède évoque un événement qui eut lieu à Périgueux le 26 octobre 1938, dans la salle du manège d'artillerie : c'est le premier tirage de la loterie nationale, le tirage de la Saint-Mémoire. Il raconte une anecdote qui met en scène l'abbé Babot. Tout Périgueux est en émoi. L'abbé ne veut pas participer à cette loterie. Un soir, il est au fond de son lit. Il est réveillé par des personnes qui demandent son assistance pour un mourant. Il refuse de se lever car il croit que ce sont des gamins venus l'inviter à acheter un billet.



Fig. 4.

L'abbé Bouet présente son nouveau livre. Après le *Dictionnaire biographique des prêtres du Périgord durant la Révolution française*, voici le *Dictionnaire des prêtres concordataires de la Dordogne (1801-1905)*, aux éditions Delta-Concept de Nontron. C'est un ouvrage de référence indispensable pour les historiens. Il se présente comme un répertoire des paroisses et des titulaires concordataires, d'après la série V des Archives départementales (fiches nominales) : 718 notices rédigées dans un style abrégé, codé pour alléger le volume. Les curés doyens et l'administration diocésaine sont nommés par l'État sur proposition de l'Église et reçoivent le salaire correspondant. Les autres prêtres sont des desservants nommés par l'évêque, sans en référer à l'administration ; ils reçoivent un moindre salaire.

Reprenant sa conférence donnée pour les Journées du Patrimoine, Gilles Delluc (avec l'aide de Brigitte Delluc) nous présente ensuite *Le Périgord vu par Léo Drouyn (1845-1851), le Périgord tel que vous ne l'avez jamais vu*, avec un beau montage au vidéo-projecteur. Il explique qui était Léo Drouyn, comment il est devenu dessinateur des monuments de la Dordogne au milieu du XIX^e siècle à une époque où la majorité d'entre eux étaient encore dans l'état où nous les avait transmis le Moyen Âge, avant la grande époque des restaurateurs de la fin du XIX^e siècle. Il explique pourquoi beaucoup de ces dessins à la mine de plomb, qui étaient destinés à la gravure,

sont restés en l'état et ont été offerts à notre compagnie à la fin du XIX^e siècle. Quelques dessins ont été gravés par Léo Drouyn lui-même. Gilles Delluc explique les différentes techniques de la gravure. À l'aide d'exemples choisis dans chaque région du département, il montre comment Léo Drouyn a situé chaque monument dans son paysage, comment on retrouve les traces du temps ici grâce à un mur effondré, là grâce à une charrette, grâce à une fermière près d'une ferme, à des animaux près de telle autre, grâce à une barque et des pêcheurs sur la rivière Dordogne. On doit à Léo Drouyn 505 dessins et gravures, intégralement publiés avec leurs légendes, dans *Léo Drouyn en Dordogne (1845-1851)*, édité par la S.H.A.P. C'est un exceptionnel ouvrage d'archéologie périgordine.

Vu, le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
secrétaire générale

ADMISSIONS d'octobre 2005

- M^{me} Chiron Claudette, 38, avenue Georges-Pompidou, 24000 Périgueux, présentée par M^{me} J. Rousset et le col. M. Bernard ;
- M^{me} Tarrier Isabelle, 69, rue Pascal, 75013 Paris, présentée par M^{me} M.-F. Diot et M. J.-L. d'Hondt ;
- M^{me} Roubinet-Vergnaud Jacqueline, 26, rue de la Fédération, 75015 Paris, présentée par M^{me} E. Gaillard et M. J.-P. Boissavit ;
- Dr Perrineau Paule, Faye, 24600 Ribérac, présentée par M. A. Ribadeau Dumas et le P. P. Pommarède ;
- M. M^{me} Penot Jean-Paul, 2, square d'Armenonville, résidence Precatlan, 78150 Le Chesnay, présentés par le Dr P. Pommarède et le P. P. Pommarède ;
- M^{lle} Charrier Véronique, 5 ter, avenue Georges-Clémenceau, 24400 Mussidan, présentée par le P. P. Pommarède et le col. M. Bernard ;
- M^{me} Stonestreet Bernadette, Toutvent, 24600 Vanxains, présentée par M. P. Courcelle-Labrousse et le P. P. Pommarède ;
- M. Bouthonnier Jean-André, Les Ages, 24320 Bouteilles-Saint-Sébastien présenté par M. A. Ribadeau Dumas et M. A. de La Ville ;
- M^{me} Jarry Annie, La Font de l'Auche, 24350 Mensignac, présentée par M^{me} B. Delluc et le Dr G. Delluc ;
- M^{me} Caby Brigitte, Le Bourg, 24400 Saint-Laurent-des-Hommes, présentée par M. G. Bastier et le P. P. Pommarède.

EDITORIAL

Pro memoria

Qu'il s'agisse de documents anciens (antérieur à 1800), rares (tirage limité, disparition, destruction) ou précieux (valeur vénale, historique)... il nous faut avant tout les inventorier et les cataloguer systématiquement mais pas seulement. Nous avons aussi un devoir bien plus ambitieux mais incontournable, celui de les conserver.

Il est certes difficile en raison de l'hétérogénéité des parchemins, des papiers, des ouvrages, des documents graphiques, des photographies, des microfilms, des formats, des matériaux et des types de manipulation de préserver ce bien inestimable de la dégradation. Alors, inévitablement un adage vient à l'esprit : « Prévenir vaut mieux que guérir ». Ainsi, il faut respecter quelques règles élémentaires : traquer la moisissure, l'humidité, la lumière, la pollution, les variations de température...

De bons mots finalement puisqu'il s'agit avant tout de prévention mais ce ne sont que des mots. Ils feront sourire certains ou grincer des dents d'autres. L'à-propos se veut être avant tout utile face à la négligence, voire l'indifférence.

D'autant qu'aujourd'hui, bon nombre effectuent des recherches sur Internet dont l'information est abondante et surtout en perpétuelle évolution... Là, pour l'utilisateur, pas de problème de « stockage » et du coup la question de la conservation ne se pose plus en ces termes puisque les documents sont virtuels et non plus matériels.

Il faut néanmoins se projeter dans l'avenir même si les principes de conservation laissent apparaître des lacunes et parfois des hypothèses divergentes de la part de spécialistes. Ne laissons pas à l'abandon ce que Paul Valéry nomme « l'immense domaine de la production des œuvres de l'esprit ».

Notre Compagnie n'échappe pas à ce contexte à la fois intellectuel et technique. Elle se doit bel et bien d'avoir toujours en mémoire que les collections d'intérêt patrimonial, le fonds Périgord, les collections et l'amas de livres dépareillés est le bien de chacun de nous – administrateurs et sociétaires – mais plus encore celui des générations futures !

En raison de leur richesse et de leurs collections, certaines bibliothèques – privées ou publiques – sont classées...

Marie-Pierre Mazeau-Janot

Le château de La Roche-Joubert à Saint-Pantaly-d'Excideuil : du repaire noble des Jaubert à la demeure d'agrément des Gasson Bugeaud d'Isly

par Francis A. BODDART

La paroisse de Saint-Pantaly-d'Excideuil possédait deux châteaux : celui de Saint-Pantaly et celui de La Roche-Joubert. Il ne reste presque rien du premier, hormis l'élévation particulière et quelques détails d'un ensemble de bâtiments situés à proximité immédiate de l'église. Le second repose à l'ouest du bourg sur un nid de rocaille. La demeure de La Roche a été peu occupée par ses propriétaires successifs qui tiraient un revenu du domaine par affermage interposé. Les états des lieux prononceront comme une litanie les souffrances subies par les bâtiments. Les Gasson-Bugeaud d'Isly, arrivés à La Roche au milieu du XIX^e siècle, transformeront la vieille bâtisse en une demeure bourgeoise dotée du meilleur confort moderne. Le château de La Roche est devenu un lieu de villégiature pour le sociologue Henri Mendras ¹.

1. Nous remercions particulièrement M. et M^{me} Henri Mendras qui nous ont aimablement ouvert les portes de La Roche. Fondateur de la sociologie rurale en France, Henri Mendras est décédé le 5 novembre 2003.

I. Éléments d'architecture

Le visage le plus expressif du château de La Roche-Joubert ² est sans doute celui que l'on découvre de la Vitonic, « village qui appuie son architecture paysanne sur le flanc du Causse » ³ sur la rive gauche de la Loue.

Le château de La Roche a été largement restauré au milieu du XIX^e siècle après des dizaines d'années de relatif abandon par ses propriétaires successifs qui s'intéressaient davantage aux revenus agricoles du domaine. Antoine Gasson transforme après 1852 l'inconfortable « mesure de château » en demeure d'agrément dans laquelle le souvenir du maréchal duc d'Isly est mis en scène. Les travaux ont ainsi emprunté des éléments du répertoire architectural de la Durantie (Lanouaille). Le château semble néanmoins relever d'un édifice médiéval primitif qui a été totalement remanié à la lisière du XVI^e et du XVII^e siècle. La forme générale du bâtiment actuel reste celle reportée sur le plan communal de 1811 ⁴.



Ancien cadastre de 1811, mairie de Saint-Pantaly-d'Excideuil.

2. Ses coordonnées Lambert sont X = 495.2 et Y = 2036.0. Carte topographique 1934 Ouest de l'I.G.N.
3. THIBAUD (Pierre), *L'Auvézère et la Loue*, Périgueux, Fanlac, 1993, p. 76.
4. Mairie de Saint-Pantaly-d'Excideuil.

Le corps de logis est un bâtiment, presque carré, d'environ 23 m sur 20 m, ayant une hauteur d'environ 16 m (mais de près de 24 m côté est). La disposition massive du logis est néanmoins habilement estompée par la ligne de rebord des terrasses nord et sud. Le toit, couvert en ardoises, est à la Mansart percé de lucarnes à fronton arrondi.

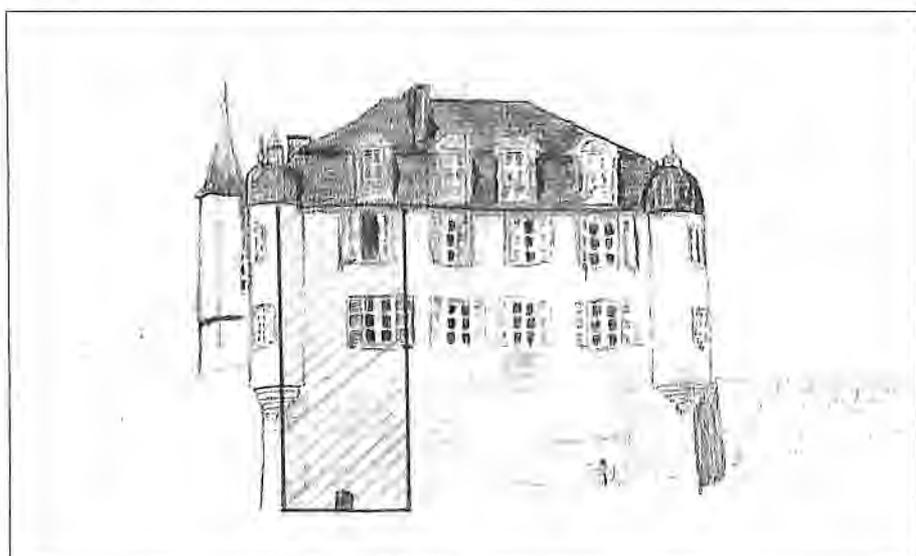


Le château de La Roche-Joubert vu de la Vitonie.

La Roche possède sur sa façade principale (ouest), longue de 22,76 m, trois travées sur deux étages. Deux tours carrées, qui apparaissent bien sur l'ancien cadastre de 1811, encadrent sur trois étages le corps du bâtiment central. La tour du côté nord a sans doute été remontée au XIX^e siècle. La tour du côté sud est indiscutablement ancienne. Il s'agissait à l'origine d'une tour d'escalier (dont l'escalier en vis a aujourd'hui disparu) circulaire à l'intérieur. Le diamètre intérieur de cette cage d'escalier est de 3 m. Une belle porte, dont le linteau portait un écu sculpté aujourd'hui effacé, prend place dans le mur de la face nord. Le plan de 1811 révèle que se dressait devant cette façade un bâtiment utilitaire d'assez grande dimension (35 m sur 7,5 m), probablement communs, écuries et granges, formant ainsi une cour intérieure⁵.

5. Curieusement, le plan des lieux dressé le 22 novembre 1895 par l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées Nouilhac-Proch fait toujours apparaître les communs.

La façade est, côté rivière, est celle qui a conservé les meilleures expressions du bâtiment d'origine. Elle comporte quatre travées et elle est agrémentée, suivant la mode du XVI^e siècle, de deux échauguettes en culs-de-lampe⁶ coiffées de dômes élégants. Elles semblent contemporaines des tourelles du châtelet d'Excideuil. Des indices laissent supposer qu'une tour quadrangulaire s'élevait au-dessus de la cave est. Cette tour sans contrefort, qui s'intègre partiellement dans le bâtiment actuel sur une élévation d'une douzaine de mètres, présente, sur le mur est, une largeur extérieure de 6,77 m. À la base de celle-ci, une ouverture a perdu sa fonction suite à des éboulements. De même, des départs de meurtrières apparaissent encore. Cette tour, attribuable à la famille de Jaubert, pourrait être située entre le XIII^e et le milieu du XIV^e siècle. Sa vocation est difficile à interpréter : défense face à de modestes attaques, logement ou affirmation symbolique de manière à indiquer le rang du constructeur.



Château de La Roche-Joubert, façade est avec une évocation de l'ancienne tour (dessin de Michelle Boddart).

La façade sud présente une certaine diversité de formes et de volumes. L'ajout malencontreux au XIX^e siècle d'une pièce supplémentaire (cuisine) devant cette façade a heureusement été gommé sur l'initiative des actuels propriétaires. Une tourelle polygonale, de facture tardive, s'élance en milieu de façade.

6. Une campagne de restauration des toitures des deux échauguettes a commencé en mai 2003.

La façade nord, coupée par un muret de terrasse, mesure 19,10 m. Le retour de la tour carrée est aveugle. Un petit bâtiment (15 m sur 2,5 m) se dressait au XVIII^e siècle juste devant cette façade. Comme la façade opposée, elle avait été alourdie au XIX^e siècle par une petite extension aujourd'hui disparue.



*Château de La Roche-Joubert, façades ouest et sud
(cliché de l'auteur).*

Signalons un premier sous-sol avec voûte en berceau. Une porte mène à une seconde cave dont le sol s'est partiellement effondré et qui constitue la base de la tour d'origine que nous avons évoquée.

Le logis est organisé selon les normes en vogue au Second Empire. Le rez-de-chaussée est réservé aux pièces de réception, comprenant un grand salon avec une cheminée en marbre aux armes du maréchal Bugeaud, deux autres salons, une salle à manger, une salle de billard, un vestibule avec un escalier double. La cuisine, nous l'avons vu, avait fait l'objet de la création d'une pièce supplémentaire ; les chambres sont cantonnées au premier étage. Le second étage, constitué de chambres mansardées, était principalement réservé au personnel. Le mobilier a été dispersé.

Les innovations du XIX^e siècle porteront sur l'aménagement intérieur et surtout l'installation de l'eau courante. Un manège, s'inspirant de la noria ⁷,

7. Mécanisme hydraulique d'origine arabe formé d'une roue munie de récipients fixés sur sa périphérie qui se remplissent en plongeant dans l'eau puis se vident dans un réservoir ou un canal

auquel était attelé un cheval permettait d'amener l'eau dans un château d'eau, toujours visible, qui desservait le château et une dépendance ⁸. L'eau de source provenait d'un puits remarquablement aménagé à partir d'un abri sous roche ⁹.

Le parc, dont le visiteur admire les cèdres immenses et majestueux, a été réaménagé au XIX^e siècle. Une nouvelle allée d'accès au château a été ouverte. À l'entrée principale s'élève une grille en fer forgé, de composition simple et sévère. Une belle grange fut édifée à la même époque à l'ouest du parc du château.



*Château de La Roche-Joubert, échauguette nord-est
(cliché de l'auteur).*

Les précédents grands travaux remontaient à la première moitié du XVIII^e siècle ! Ils avaient été entrepris par Marie de Jehan. À cette occasion, Jean de Beauregard, sieur de Leyrodie, juge du marquisat d'Excideuil, s'était

8. Il s'agit d'une vaste grange bâtie à proximité du château au XIX^e siècle.

9. Les grottes de La Roche ont été régulièrement signalées. Voir notamment *BSHAP*, 1976, t. CIII, p. 5.

rendu sur place. Il nous a laissé un état des réparations à effectuer permettant d'identifier des éléments du château. « Deux tours [rondes] avec tuiles d'ardoises à main droite et à main gauche en entrant dans la cour, [...] la maison du métayer [coin de la maison où habite le métayer], une chambre basse, une chambre haute [dotée d'une cheminée], une chambre joignante à la maison du métayer, une chapelle [...], un grenier [...] ». « Un four [...] recouvert de tuiles de pierre » est mentionné. « Les écuries dudit château sont sur la main gauche en entrant dans la cour du côté de la grande tour ». La couverture de la toiture des écuries « est de tuiles de pierre ¹⁰ ».

En définitive, dans cette demeure, qui reçut sans aucun doute l'épreuve des longues guerres ayant désolé le pays d'Excideuil et plusieurs restaurations générales, les styles se juxtaposent et se compénétrant avec une certaine part de mystère.

II. Le fief des Jaubert

Les Jaubert [ou Joubert] ont tenu le fief de La Roche du XIV^e siècle au XVI^e siècle. D'extraction chevaleresque, les Jaubert apparaissent sur les rôles de la vicomté de Limoges aux côtés des principaux vassaux issus du terroir d'Excideuil : Vigier, La Roche, Boisseuil, Bruchard, Vaucocourt, du Breuil, Lestrade, Malet ¹¹.

Audouin 1^{er} Jaubert ¹² attesté plusieurs fois entre 1360 et 1403 ¹³, est qualifié de « chevalier seigneur de Nanthiat ¹⁴ et de La Roche-Jaubert ». Un jugement intervenu en juillet 1403 ¹⁵ entre Hugues Malet, lieutenant du capitaine d'Excideuil, et Audouin Joubert mentionne que ce dernier est « chevalier, seigneur de La Roche ». Il déclare alors être âgé d'environ 80 ans. Il meurt peu après 1408.

D'après Nadaud ¹⁶, « noble Bertrand (Bernard) Jaubert ¹⁷, damoiseau, fils de feu Audouin [I], chevalier, sieur de La Roche-Jaubert, juridiction

10. Arch. départ. Dordogne (A.D.D.), 2 B 124.

11. Les Malet étant venus tardivement en Limousin à la suite de Jeanne de Penthièvre.

12. Audouin I de Jaubert, né vers 1325 décédé vers 1408, était fils de Pierre III de Jaubert de Nanthiat et de N. de Lastours.

13. Il est attesté en 1360 (tuteur d'un de ses neveux), en 1369, le 5 septembre 1382 et en juillet 1403.

14. Cette seigneurie et ce château dateraient au moins du XII^e siècle à en juger par le mariage, en 1165, d'Imberge de Nanthiat avec Pierre Joubert, chevalier. Voir BOREL D'HAUTERIVE (1862).

15. Dans cet ajournement de 1403, il appert que vers 1394 Hugues Malet devint possesseur de la Jorie et de la Bertrandie.

16. NADAUD (Abbé Joseph), *Nobiliaire du diocèse et de la Généralité de Limoges*, 1863-1872, p. 446.

17. Bernard de Jaubert est né vers 1390 et décédé vers 1463.

d'Excideuil en Périgord, co-seigneur de Montagrier, Montardit, la Gilbertie, du bourg d'Allemans et de Faydit, du bourg de Saint-Séverin, de Panacelles et de la Tour de Nantiat ; vigier de Blanzac (diocèse de Saintes) veut être inhumé dans l'église d'Allemans, par son testament reçu par Botini du 16 mars 1463 ». Il a épousé vers 1427 Marie de Saint-Astier¹⁸. Il eut pour enfants, au moins, Agnès, Hélie, Roger, qui continua la branche des seigneurs d'Allemans et de Montagrier, et Audouin qui devint le chef de celle de Nantiat. C'est probablement à ce dernier qu'échut le fief de La Roche-Joubert.

Le XIV^e siècle et le début du XVI^e siècle apportèrent dans la châellenie d'Excideuil, comme dans une grande partie du Périgord, une longue série d'épreuves, de périodes instables et d'épidémies. La guerre de Cent Ans a ainsi gravement endommagé la terre excideuillaise « tout en frontières des Anglais ». Une véritable guerre des châteaux perdura pendant des décennies laissant de nombreuses ruines. S'appuyant sur ses fidèles vassaux, le vicomte de Limoges Charles de Blois, comte de Périgord depuis 1437, fut un meneur contre les ennemis anglais. Plusieurs chroniqueurs rapportent que les Jaubert de La Roche-Jaubert se sont fait concéder des armes fleurdelisées¹⁹ « en récompense de leur fidélité, de leurs services éclatants pendant les guerres anglaises²⁰ ». Elles ont remplacé celles que cette famille portait primitivement²¹.

En 1439, Jean de Bretagne, comte de Penthievre et de Périgord, assista au contrat²² de mariage de Bernard de Lestrade, dit de Roux, et de Marie de Jaubert, fille de noble Golfier de Jaubert, damoiseau, seigneur de La Roche Joubert. Marie de Jaubert reçut en dot de son père entre autres biens la seigneurie et château de La Cousse. Jean de Bretagne lui fit don de 50 livres à prendre sur la prévôté de Thiviers²³.

L'ambitieuse famille d'Albret s'assure en 1456 par une double union l'héritage de Françoise de Bretagne, nièce de l'intrépide vicomte Jean nommé lieutenant général en Guyenne mais que la mort enlève à la veille de la décisive bataille de Castillon (1453).

Suivant Lespine, le comte Alain d'Albret reçoit en 1464 un hommage de son vassal « noble Jaubert » pour le repaire de La Roche-Joubert : *repyrium de Rupe Jauberti*²⁴.

18. Fille d'Hélie de Saint-Astier et de Borguette de La Barde.

19. D'azur à une fasce d'or accompagné de six fleurs de lys de même, trois en chef et trois en pointes rangées. Alias : d'azur à trois fleurs de lis, deux en chef et une en pointe.

20. FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred), *Armorial de la noblesse du Périgord*, p. 271.

21. D'or à la tour crénelée, ajourée et maçonnée de sable, au croissant du même chef.

22. Contrat du 11 avril 1439.

23. LESTRADE DE CONTY (Pierre de), *Généalogie de la Maison de Lestrade de La Cousse*. Extrait de la généalogie publiée par le chevalier de COURCELLES en 1820 dans son *Histoire généalogique des pairs de France*, tome X et continuée par le baron de WOELMONT DE BRUMAGNE, dans sa notice généalogique, série 2.

24. GOURGUES (Vte de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, 1873, Paris, citant Lespine, p. 51.

Les papiers de la famille de Vaucocour²⁵ contiennent quelques documents relatifs aux Jaubert de Nanthiat et notamment deux actes de reconnaissances de la fin du XV^e siècle mentionnant Jean Jaubert, seigneur de La Roche-Joubert :

- *Johannes Jauberti domicellus dominus de Rupe Jauberti parochia Sancti Pantaleonia (1484).*

- *Johannus Jaubert, domicello de rupe Joubert (1488).*

Audouin de Jaubert, damoiseau, seigneur de La Roche-Jaubert, se marie le 20 juin 1497²⁶ avec Gaspare Malet, fille de Jean II Malet et de Souveraine de la Jomon.

Catherine de Jaubert de Nanthiat épouse Gabriel d'Abzac de Mayac, fils de François et de Souveraine (Soubirane) de Paleyrac. Cette dernière signe après 1535 un contrat au château de La Roche-Jaubert, paroisse de Saint-Pantaly²⁷.

Une reconnaissance du tènement de La Servalie datée du 1^{er} janvier 1523 mentionne que « noble Pierre Jaubert » est « seigneur de Saint-Pantaly²⁸ » [d'Excideuil]. Dans le « rolle des hommages des vassaux du Roy de Navarre en la Comté de Périgord » (1540 et 1544), apparaît le même « Pierre Joubert, escuyer Deixedeuilh, [pour] sa maison appelée de Saint Panthaly²⁹ ». Il n'est pas fait mention de La Roche. En fait, au milieu du XVI^e siècle, les Jaubert ne sont plus en possession du fief de La Roche³⁰ sans que soient bien éclaircies les circonstances de ce changement. La période reste troublée dans la châtelainie. À partir des années 1560 la région connut un nouveau cycle de violence.

III. Les du Puy de Trigonant et les familles alliées

Le fief de La Roche Joubert passe probablement dès le XVI^e siècle aux du Puy. La famille du Puy de Trigonant, « noble et ancienne en Périgord, a rendu dans les temps des guerres anglaises, et durant les troubles du XVI^e siècle, de nombreux et importants services à la ville de Périgueux. De 1319 à 1561, on compte dans la ville et la cité une trentaine de consuls ou maires de

25. A.D.D., 2 E 1853/48.

26. Le contrat est passé au repaire de La Jorie (Saint-Médard-d'Excideuil) du 11 juin 1497.

27. Bibl. Nat., mss 32088 et 32133. Voir également HOZIER (d'), *Armorial Général*, Paris, Firmin-Didot, 1738-1908, 2^e registre, 1^{ère} partie.

28. A.D.D., II C 825. Scellement de copie de 1747.

29. *BSHAP*, 1911, t. XXXVIII, p. 401.

30. Les Jaubert, dont les descendants se nommeront Joubert, porteront leur intérêt sur leur seigneurie de Nanthiat. Raymond Joubert, baron de Juvenie, grand officier de la chambre du roi, obtint même en 1615 l'érection de la terre de Nanthiat en vicomté.

ce nom³¹ ». Les du Puy possèdent de nombreux fiefs en Périgord³². Par mariage avec Hélène de Camblazac, héritière des Duret de Conty, Jean I^{er} du Puy de Trigonant devient seigneur de Conty, fief contigu à celui de La Roche, dans la paroisse de Coulaures³³. Un contrat du 9 octobre 1571, mentionné dans le trésor du château d'Excideuil, indique que François du Puy de Trigonant possède le fief de Saint-Pantaly. C'est probablement lui qui avait certifié l'état des cloches de l'église de Saint-Pantaly rapporté dans l'inventaire établi par Jean de Hautefort³⁴, gouverneur de la vicomté de Limoges et du comté du Périgord³⁵.

Henri de Navarre, « que tout rapproche du trône de France, fait [alors] argent de ses terres...³⁶ ». En 1582, il vend pour 150 000 livres la châtellenie d'Excideuil « comprenant vingt-trois gros bourgs, paroisses ou enclaves³⁷ » à François de Peyrusse, seigneur des Cars, enrichi par la dot de sa seconde épouse Isabeau de Beauville.

À la fin du XVI^e siècle, le domaine de La Roche est partiellement affermé. Jean Descoutures³⁸, marchand, habite en « la noble maison de La Roche », paroisse de Saint-Pantaly³⁹. Après une certaine renaissance, la châtellenie d'Excideuil est à nouveau malmenée, subissant le passage de deux mille routiers espagnols, auxiliaires des Ligueurs (1590), et le déferlement des Croquants (1594).

Signalons que la famille de Sireuil⁴⁰, alliée aux du Puy de Trigonant, semble également posséder en seigneurie ou en co-seigneurie le fief de La Roche au début du XVII^e siècle. Un contrat d'échange de 1606 passé entre Isabeau de Beauville et François de Sireuil, portant sur le moulin de Saint-Pantaly-d'Excideuil, fait apparaître que ce dernier était « seigneur de La Roche Joubert⁴¹ ». Le capitaine de Sireuil, mentionne dans son testament de 1616 « Jehan de Syreuil, escuyer Sr de La Roche-Saint Pantaly » auquel il donne

31. FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, Dupuy.

32. FROIDEFOND DE BOULAZAC, *op. cit.*, mentionne : du Puy, de la Jarthe, de la Forêt, de Trigonant, de la Garde, de Barrière, de la Roche-Joubert. Armes : D'or au chêne de sinople, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis, et d'après quelques auteurs, deux créneaux d'argent mouvant du haut de l'écu.

33. Le fief de Conty passera par alliance en 1610 aux Lestrade de Floirac.

34. BSHAP, 1894, t. XX, p. 326. Cet inventaire semble être intervenu en 1559-1563.

35. Henri II de Navarre lui avait confié la capitainerie du château d'Excideuil.

36. LAURENT (Jean-Paul) et BEAUGOURDON (Jean de), *Excideuil*, éditions Graphica.

37. *Idem*.

38. Une famille Descoutures ou de Coutures est alors implantée dans le village de la Vitonie, Saint-Pantaly-d'Excideuil.

39. Archives privées Salats-Combescot, Excideuil. Acte du 29 décembre 1593.

40. La maison de Sireuil, établie à Siorac, en Sarladais, depuis le XVI^e siècle, tient au début du XVI^e siècle les fiefs de Tayac et de Saint-Pantaly.

41. Minutes Rolin, 27 juillet 1773, n° 47. Contrat relevé dans l'aveu et dénombrement des fiefs de Saint-Pantaly par Annet de Lestrade de la Cousse à M^{gr} le comte de Périgord. Le contrat daté du 13 février 1606 a été reçu par M^e Montailier.

« tout ce que ce dernier lui doit ⁴² ». Les Sireuil occuperont jusqu'au milieu du XVII^e siècle le château de Saint-Pantaly qui passera alors par héritage aux Lestrade de Bouilhen.

Le contrat de mariage (1608) de « Jean Dupuy, Escuyer, seigneur de Trigonan, Laroche Joubert et La Mothe, habitant pour le présent au château de Laroche... » et de « Marie Dupuy, fille de feu François Dupuy, seigneur de La Forest, La Mothe, Baneuil [...] et de Marguerite Bayly [de Baylie] » atteste de la présence des Dupuy à La Roche-Joubert. Il y est notamment précisé « Yceluy sieur de Trigonan donne à sa future épouse y aiant ou naiant d'enfans tant qu'elle vivra en viduité [...] pour faire sa demeure sa maison noble de La Roche Joubert situé dans la paroisse de St Pantaly ⁴³ ». Le fief, tenu par « le Seigneur de Trigonan, sgr de La Roche et de Saint-Pantaly », est inclus dans l'aveu et dénombrement rendu au roi pour la châtelainie d'Excideuil, le 27 février 1613, par Daniel de Talleyrand ⁴⁴, « au nom de Françoise de Monluc, princesse de Chalais, héritière de la comtesse des Cars, dame d'Excideuil, sa mère ⁴⁵ ». Cette même année, le roi érigea la baronnie d'Excideuil en marquisat.

Une des filles de Jean et Marie du Puy de Trigonant, Marguerite, teste en 1638 « dans la chambre de la salle basse du château [de La Roche Joubert] ». Elle cite « Marguerite, dite Madeleine, sa filleule et sœur », « Suzanne de Cugnac, sa belle-sœur », « Jehanne, Marie et autre Marie, ses sœurs ». Les registres paroissiaux de Saint-Pantaly ⁴⁶ notent effectivement le baptême, en 1627, d'une Marie du Puy de Trigonant ⁴⁷, née à La Roche. L'héritier universel de la testatrice est « François Dupuy de Trigonan et de La Roche ».

Ce François du Puy teste deux années plus tard, en 1640, « au château de La Roche Joubert ⁴⁸ ». Il cite « Suzanne de Cugnac sa très chère et bien aimée épouse » et « Françoise Dupuy, sa fille [...] à qui il lègue dix mille livres payables lorsqu'elle se mariera ». Il n'oublie pas « François Moulinier son valet domestique [...] et Jehan Moulinier aussy son valet jadis ». « François du Puy de Trigonant, sieur de la Mothe », habitant « la noble maison de La Roche-Joubert », le même ou plus probablement un oncle, apparaît dans deux contrats, établis en avril et en juin 1640 ⁴⁹. Sous le nom de

42. BSHAP, 1900, t. XXVII, p. 183-207. Article de G. Charrier et A. Jouanel.

43. A.D.D., 24 J 24. Papiers Cugnac. Archives du château de Lieu-Dieu.

44. Après un long procès, les baronnies d'Excideuil, de Beauville et de Mareuil restèrent entre les mains de Jeanne Françoise de Monluc qui avait épousé vingt ans auparavant Daniel de Talleyrand, prince de Chalais.

45. Arch. Nat. P 565, n° 2662.

46. Les registres paroissiaux de Saint-Pantaly-d'Excideuil offrent des informations limitées sur cette période. Ils s'ouvrent en 1627 et ont disparu entre 1634 et 1668.

47. A.D.D., 5 E 473/1.

48. A.D.D., 24 J 54/2. Papiers Cugnac. Archives du château de Lieu-Dieu.

49. A.D.D., 3 E 5098.

« François Du Puy de La Roche », il parraine la petite Marguerite de Sireuil, fille de Jean de Sireuil et Françoise du Puy de Trigonan⁵⁰ qui entrera comme ses deux sœurs au monastère des clarisses d'Excideuil.

Les Dupuy de Trigonant sont ici inhumés en la nef de l'église de Saint-Pantaly-d'Excideuil. La chapelle du château n'avait pas, ou n'avait plus, cette vocation.

IV. Les Jehan de Valboulet

Marguerite du Puy [de la Forêt] de Trigonant (1615-1683)⁵¹, « nièce de François du Puy de Trigonant⁵² », épouse le 27 octobre 1636 Jean I de Jehan de Valboulet et semble bien lui apporter le fief de La Roche. La famille de Jehan⁵³, dont la noblesse fut contestée, nous est bien connue par les arguments d'un arrêt daté de 1690 de l'intendance de Bordeaux confirmant leur présentation au catalogue des nobles de la sénéchaussée de Périgueux.

Jean I de Jehan⁵⁴, sieur de Valboulet, était issu d'une famille de magistrats, prétendument originaire du Quercy, qui vint s'implanter en Périgord. Son père, Bertrand de Jehan, pourvu d'une charge de conseiller au présidial de Périgueux, avait épousé en 1597 Marie d'Arlot de Firbeix⁵⁵. Il se porta acquéreur en 1614 du repaire noble de Borie-Porte, paroisse de Trélissac. Le testament de 1651 de Marie d'Arlot mentionne deux enfants « Jean de Jehan, escuyer, seigneur de Borie-Porte et de la Rochejoubert et Elie de Jehan, escuyer, seigneur de Valboulet, Conseiller du roi, vice-Sénéchal du Périgord⁵⁶ ».

Plusieurs enfants de Jean [I] de Jehan et de Marie [Marguerite] du Puy de Trigonant nous sont connus. Jean II, sieur de Borie-Porte, que nous retrouverons ; Madeleine née en 1643, qui mourut ursuline en 1739 ; François, qui fut religieux augustin ; un autre François qui, comme son aîné avait embrassé la carrière militaire qu'il achèvera avec une solde de lieutenant-colonel ; et « un autre Jean qui devint Seigneur de la Roche à Saint Pantaly⁵⁷ ».

50. Un acte du 12 mai 1664 indique que Françoise Dupuy de Trigonant, veuve de Jean de Sireuil, habite le Meynichou. Minutes Rolin, notaire à Excideuil, n° 73.

51. Elle est la fille de Jean du Puy de Trigonant et de Marie du Puy de La Forest.

52. SAINT-SAUD (Cte de), *Généalogies périgourdines*, tome III, p. 75-95, Paris, Saffroy, 1934.

53. Le patronyme connaît plusieurs variantes : Desjean, De Jehan.

54. De nombreuses variantes orthographiques existent : De Je(h)an, des Jean, des Géans. Cette famille portait d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux fleurs de lis de même, et en pointe de trois besants d'argent mal ordonnés. F. de BOULAZAC, *op. cit.* p. 273.

55. Bertrand de Jehan, écuyer, a épousé le 8 mai 1597 Marie d'Arlot de Firbeix, fille d'Antoine Arlot de Frugie, seigneur de Firbeix et de Marie Chapelle de Jumilhac.

56. Elie de Jehan né après 1597, a épousé le 15 mai 1642 Jeanne Chatard. Son fils Pierre, sera maire de Périgueux et sera également vice-sénéchal du Périgord.

57. SECRET (Jean), *Vieilles demeures des environs de Périgueux*, Périgueux, Les Éditions Périgourdines, 1954, p. 125.

Jean II, cornette au régiment d'Egmont, épousa le 12 janvier 1671 en grande cérémonie Antoinette Martin de Châteauroy⁵⁸. Le père de cette dernière, Jean Martin, « écuyer, seigneur d'Empernaud, de Châteauroy et de la Barde » avait fait une belle carrière militaire et avait été nommé maréchal de bataille en l'armée de Catalogne (maréchal des camps et armées du roi) et gouverneur de la ville de Palamos. « Le ménage habitait le château de Montignac⁵⁹ ». Une de leur fille, Hélène de Jehan, va s'établir au château de Saint-Pantaly-d'Excideuil après son mariage (1708) avec Jean de Sireuil, sgr de Tayac⁶⁰. Notons que des membres de la famille de Jehan embrassèrent le protestantisme et devront quitter la France lors de la Révocation de l'Édit de Nantes⁶¹.

Jean II fut co-seigneur, avec ses frères, de La Roche-Joubert⁶². En fait, le château servira de résidence aux deux frères cadets, François et Jean, comme l'attestent plusieurs contrats⁶³. Une partie du château est également occupée entre 1689 et 1705 par une famille de marchands de la Vitonie : les Saint-Yrieix alliés aux Defargis [de Farges]⁶⁴. De même, il apparaît dans un acte de l'année 1705 que Pierre Constanty, menuisier, époux de Jeanne de Saint-Yrieix, habite également dans le château.

Jean de Jehan, décède à La Roche, âgé de 65 ans, le 3 mai 1716. Trois mois plus tard, le 4 août 1716, François de Jehan de Valboulet de Montignac, « chevalier seigneur de La Roche Joubert », dont l'âge est déjà avancé, épouse⁶⁵ Marthe d'Abzac⁶⁶, sa cadette de plus de 40 ans... Le couple réside au château de La Roche-Joubert. Une fille, Marie Benoîte⁶⁷, naîtra en 1717 de cette union.

La durée du mariage sera fort brève. François de Jehan, « âgé d'environ 75 ans », est enterré le 6 juin 1717 dans les tombeaux de la famille d'Abzac après un brutal accident. Les circonstances en sont rapportées dans son acte de

58. Antoinette Martin de Châteauroy est née avant 1661.

59. SECRET, *op. cit.*, p. 126. Montignac, paroisse de Trélissac.

60. C'est probablement lui qui s'y éteint le 6 avril 1743.

61. Deux de ses beaux-frères passèrent au Danemark (1685).

62. SAINT-SAUD, *Essais généalogiques*. Famille de Jehan.

63. A.D.D., 3 E 1673, acte n° 29, minutes Guilhen. Minutes Bourzac, notaire à Excideuil. Contrat de novembre 1680.

64. A.D.D., 7 avril 1705. Minutes Bourzac, notaire à Excideuil. Deux contrats de 1692 et 1693 mentionnent François de Saint-Yrieix habitant le château de la Roche. Marguerite de Gourvat, épouse d'Antoine de Fargis, y décède en 1699. Le 7 avril 1705 un accord passé entre Jean de Saint-Yrieix et le même Antoine de Fargis, marchand, mentionne que ce dernier habite toujours le château de La Roche.

65. Il se serait marié en première noce à Pont-à-Mousson. Son mariage de 1716 est enregistré à la fois dans les registres paroissiaux de Saint-Pantaly-d'Excideuil et de Mayac.

66. Marthe d'Abzac, demoiselle de Sarrazac et de Mayac, est née à Mayac en 1684 et décédée en 1789.

67. A.D.D., 5 E 473. Marie Benoîte de Jehan a été baptisée le 26 mai 1717. Elle avait pour parrain Pierre de Jehan des Rivières et pour marraine, sa grand-mère maternelle, Marie Benoîte Saunier de Montplaisir.

décès. « Voulant s'en aller à son château de la Roche Joubert, et à l'heure de cinq heures environ du matin se sera noyé en passant la rivière au gué le plus bas appelé la fontaine des Bancheaux, son cheval s'étant cabré et l'ayant jeté dans la rivière ⁶⁸ ».

En 1721, Marthe d'Abzac de Mayac, « Dame de La Roche », épouse en seconde noce le fringant Charles de Boisseuilh ⁶⁹, premier capitaine au régiment de Beaucaire-Cavalerie, et bientôt lieutenant-colonel au régiment de Marcieus-cavalerie, chevalier de Saint-Louis. Elle est alors en possession du fief de La Roche ⁷⁰ mais va désormais résider au château familial des Boisseuilh. Malgré de nombreuses couches ⁷¹, Marthe d'Abzac s'éteindra en 1789, à 95 ans. Elle partagea d'ailleurs cette longévité avec son mari qui décéda quelques années plus tôt à 92 ans.

Marie de Jehan, héritière de La Roche-Joubert, fait établir dès juin 1729 un état des lieux dans lequel il est constaté que « les bâtiments du fief sont en très mauvais état et menacent d'une prompte ruine par leur vétusté ⁷² ».

Des projets de travaux, menés quelques années plus tard, semblent correspondre au mariage ⁷³ de Marie de Jehan avec Jean-Martial de Fénis de Lacombe ⁷⁴, issu d'une très ancienne lignée de marchands et notaires de Tulle. Le grand-père de ce dernier, maintenu dans la noblesse en 1701 ⁷⁵, avait établi une manufacture d'armes à feu à Tulle pour la marine et les colonies. Procureur du roi au moment de son mariage, Jean-Martial de Fénis, seigneur de Lacombe, du Verdier, et Saint-Victour, accèdera à la charge de gouverneur de Tulle ⁷⁶.

Les réparations du château seront finalement entreprises en 1735. Un bail à rabais est établi le 12 octobre 1735 « au requis du Seigneur et Dame de La Combe ⁷⁷ » : Jean Marnat, maître charpentier de Lubersac et Jean Monteil, tailleur de pierre « s'engagent de faire les réparations et de les avoir achevées dans le quinze d'avril prochain » pour respectivement 166 livres et 468 livres. « ... À la tour à main droite en entrant dans la cour est besoin d'un millier d'ardoises pour la couverture, deux milliers de clous [...] et deux anneaux de

68. A.D.D., 23 juin 1717.

69. Minutes Debotas, 7 mars 1764 ou 1784, Charles de Boisseuilh était fils de Gilles de Boisseuilh et de Marie (Suzanne) de Perusse des Oars.

70. A.D.D., 2 B 121 et 124.

71. Nous connaissons au moins douze enfants baptisés à Boisseuilh, Marthe (1722) ; Charles (1723) ; Françoise (1724) ; Théophile (1725) ; François (1726) ; Bertrand (1729) ; Angèle et Marie (1730) ; Marie (1731) ; Emmanuel (1737) ; Jean-Martial (1740) ; Marie (1740).

72. A.D.D., 2 B 124.

73. 15 février 1734.

74. Jean-Martial (II) de Fénis est fils de Jean Martial, sgr de la Combe, du Verdier (Lubersac) et de Marie de Chamoy.

75. Martial Fénis, sgr de la Combe, a été maintenu noble par de Bernage, procureur du roi, es-sieges Tulle.

76. Voir *Familles nobles et notables de Corrèze*, p. 176-184.

77. A.D.D., 2 B 124.

fer pour la girouette. À l'égard de l'autre tour toute la charpente qui est en ruine a besoin d'être refaite [...]. Le pignon des écuries a besoin d'être refait à neuf, de même que toute la charpente et couverture [...]. La poutre de la chambre basse est cassée par un coin et il faut y faire une pile de pierre pour la soutenir, la cheminée de la chambre haute a besoin d'être refaite à neuf ⁷⁸ ».

En 1741, Pierre Calhat dit Boulanger, laboureur, habite au château de La Roche, dans la partie du logis appelée la « maison du métayer ».

Marie de Jehan décède, probablement en pays de Tulle, entre 1745 et 1749 ⁷⁹. Elle laisse au moins quatre enfants ⁸⁰. Jean-Martial de Fenis se remarie le 4 février 1749 avec Jeanne de Jaucen de Poissac ⁸¹.

V. Le repaire noble des Lestrade

Gabriel de Lestrade ⁸², dit Lacousse, achète le fief de La Roche avant 1743, date à laquelle il est qualifié de seigneur de La Roche ⁸³. Le fief, situé entre La Cousse (paroisse de Coulaures) et la ville d'Excideuil s'inscrit précisément dans l'axe d'influence des Lestrade. Grands propriétaires fonciers, propriétaires d'une forge et de gîtes miniers ⁸⁴, les Lestrade de La Cousse privilégient la carrière militaire et vivent de revenus industriels et commerciaux par affermage interposé. Le château de La Cousse est depuis le XV^e siècle leur lieu de résidence habituel. Ils blasonnaient « d'or à la fasce d'azur, chargé de trois étoiles d'argent, et accompagné de trois mouchetures d'hermine ⁸⁵ ».

Reçu page du roi en la grande écurie dès 1712, Gabriel de Lestrade épouse par contrat du 11 juin 1730 Jeanne Louise Catherine de Lasteyrie du Saillant, fille de « haut et puissant seigneur Charles Noël de Lasteyrie, marquis du Saillant et de Saint Viance, Vicomte de Comborn et d'Abjat, grand Sénéchal du Limousin ». Gabriel de Lestrade décède prématurément en 1745 laissant six enfants. Son père, François Philibert de Lestrade, lui survit quelques années.

78. *Idem*.

79. Nos recherches n'ont pas permis de retrouver son acte de décès dans les registres de Saint-Pierre et Saint-Julien de Tulle.

80. Joseph-Gabriel, gouverneur de Tulle et entrepreneur pour le roi de la manufacture de Tulle ; Pierre-Joseph, capitaine, puis chanoine régulier de Prémontré ; Gabriel, dit le chevalier de Lacombe, enseigne de vaisseau ; Louis, grand prévôt de Tulle et de Clergoux.

81. Il eut au moins quatre enfants de ce deuxième lit : Etienne-Bernard, clerc tonsuré ; Jean-Martial, lieutenant d'infanterie au régiment de Berry ; Luc-Victor, admis en 1770 en la compagnie des gentilshommes de la garde marine à Rochefort ; Marie qui épousa en 1770 François de Parel d'Espéruit de Lavau.

82. Gabriel de Lestrade est né en 1696 et décédé en 1746.

83. A.D.D., 3 E 6394. Le contrat de vente ne nous est néanmoins pas apparu sur le contrôle des actes d'Excideuil.

84. BODDART (Francis A.), « Les mines de fer du Faureau (Saint-Martial-d'Albarède) du XVII^e au XIX^e siècles », *BSHAP*, 1988, t. CXXV.

85. FROIFOND DE BOULAZAC, *Armorial de la noblesse du Périgord*, op. cit. Lestrade de La Cousse, p. 303.

Dans un compte rendu sur l'état de la châtelainie d'Excideuil, dont la date probable est 1759 ⁸⁶, André Guilhen de la Gondie, « fondé de procuration du Prince de Chalais », évalue le fief de La Roche-Joubert à 36 000 livres ⁸⁷.

Le partage, le 1^{er} juillet 1760, des « hérédités des Seigneur et Dame de La Cousse » porte sur 140 000 livres. [Jean-Baptiste] Claude ⁸⁸ (1732-1782), marquis de Lestrade, baron de La Cousse, capitaine au régiment royal étranger cavalerie, reçoit alors en héritage les fiefs de la Cousse, Verrières et La Roche-Joubert. Il est également l'héritier universel de son aïeule Marguerite de Bony qui possédait la forge de Gandumas (Saint-Médard-d'Excideuil).

Notons que son cousin Annet de Lestrade de Bouilhen ⁸⁹, petit-neveu et héritier de Jean de Sireuil, était entré en possession du fief de Saint-Pantaly en 1751.

Claude de Lestrade de La Cousse épouse en 1762, avec dispense de Rome, sa cousine Victoire de Lasteyrie du Saillant, fille du grand sénéchal et gouverneur du haut et bas Limousin. Elle eut en dot quelques 120 000 livres « y compris ses droits dans la succession de M. le Maréchal et Mme la Maréchale de Bezons ses bisaïeux maternels ».

Le château de La Roche, ainsi que la plupart des biens de Claude de Lestrade, passent en 1782 ⁹⁰ à son fils aîné Louis-Jean-Gaspard, vicomte de Lestrade de La Cousse. Il épouse le 21 janvier 1787 la jeune Anne-Paule [Pauline] Ardillier, fille richement dotée d'un administrateur général des domaines et « maire perpétuel » d'Excideuil ⁹¹.

Capitaine au régiment de Touraine infanterie, le vicomte Gaspard de Lestrade de La Cousse émigre sous la Révolution.

V. La Roche pendant la Révolution

Quand survient la Révolution, le château de La Roche est occupé par Guillaume David ⁹² qui avait affermé le domaine depuis plusieurs années. Il

86. Il est postérieur à 1751.

87. A.D.D., 1 J 1842.

88. Né à la Cousse le 16 mai 1734.

89. Annet de Lestrade, 1^{er} du nom, chevalier, seigneur de Bouilhen, de Montagnac, de Seilhac, du Breuil, de la Reymondie, de la Chapoulie, de Saint-Pantaly, du Verneuil fit son testament le 4 juin 1776. Il avait épousé Eléonore de Jehan de Preissac.

90. Le marquis de Lestrade a testé le 3 août 1782 et il est mort deux jours après.

91. Jean-Baptiste Ardillier, avocat au parlement, devint, en 1774, maire perpétuel d'Excideuil pour 7 700 livres. Administrateur général des domaines, il était chevalier des Ordres du roy.

92. Guillaume David est né le 29 novembre 1732 à Saint-Agnan-d'Hautefort de Jean, sieur de Laplante (Branche des David dits Paqueis) et de Louise Mérilhou. De son mariage avec Marguerite Battier sont nés trois enfants : Jean, qui deviendra maire de Saint-Martial-d'Albarède, Bertrande et Eléonore. Il décède le 13 frimaire an 13.

s'y trouve dès 1785 ⁹³. Gaspard de Lestrade de La Cousse lui afferme à nouveau ses terres de Saint-Pantaly-d'Excideuil (domaine de La Roche) et de Saint-Martial-d'Albarède (domaine de Veyrieras) le 14 juin 1789 pour 4 200 livres par an ⁹⁴.

Propriétaire-agriculteur et négociant, le fermier du domaine de La Roche appartient à la petite bourgeoisie rurale en pleine ascension sociale. Il peut acheter pour 39 000 livres en juin 1788 ⁹⁵ une maison de maître dans la paroisse limitrophe de Saint-Martial-d'Albarède.

Suivant son dossier, Gaspard de Lestrade de La Cousse émigre le 23 juin 1792 ⁹⁶. Son départ semble un peu plus tardif car il donne procuration, le 20 août 1792, à François Lasjaunias, « homme de confiance habitant Excideuil » pour terminer ses procès contre ses fermiers du domaine de la Morélie en Limousin, « procès pendants au tribunal du district d'Excideuil et de Saint-Yrieix », ainsi que pour en toucher les fermages ⁹⁷. Il réside encore à l'époque à Paris « rue de la Pépinière, faubourg Saint-Honoré, paroisse de la Madeleine ⁹⁸ ». Ses biens aliénés consistent en son château de La Cousse et en divers terres et domaines situés dans les communes de Coulaures, Saint Pantaly-d'Excideuil et Saint-Martial-d'Albarède.

Le moulin de La Roche est vendu dès le mois de brumaire an II (novembre 1793).

Anne-Paule Ardillier, épouse de Gaspard de Lestrade, reste à Excideuil et réussit à éviter la confiscation de ses biens propres en s'appuyant sur une procédure de divorce ⁹⁹.

Le 9 nivôse an III, il est « procédé au règlement et estimation des châteaux dépendant des domaines de La Roche ayant appartenu à l'émigré Lestrade Lacousse ». « Nous avons trouvé le citoyen David ci-devant fermier et le citoyen Laboize expert ¹⁰⁰ ». Le 22 messidor an IV, les biens de La Roche (maison de maître, prés, terriers, vignes de réserve) et trois domaines (Le Grand, La Meynardie, Condaminas) sont évalués à un revenu de 2 419,46 francs soit un capital de 43 550,28 francs ¹⁰¹. Armande de Lestrade de la Cousse tente alors de racheter des biens de son frère notamment « une maison et dépendances à Saint-Pantaly et Tourtoirac » pour 37 297 francs.

93. Minutes Rolin, notaire à Excideuil, 17 mars 1725. Il y reçoit le règlement final de la dette de M^e Jean Bugeaud, notaire royal et bourgeois d'Excideuil suivant contrat initial du 19 octobre 1781 passé par M^e Debotat, notaire à Excideuil.

94. A.D.D., 11 C 906, P. 43.

95. Arch. privées. Minutes Fleurat, 11 juin 1788.

96. A.D.D., Q 25.

97. Minutes Cavailhon, 28 août 1792.

98. *Idem*.

99. Anne Paule Ardillier décède sans enfant le 5 février 1796.

100. A.D.D., Q 703-706.

101. Bulletin d'aliénation n° 265.

Le château et les terres de La Roche sont vendus nationalement ¹⁰² pour « 51 863,61 francs en mandat », le 22 messidor an IV, à un certain « Lafon aîné ». Ce dernier, en se défendant de réaliser une bonne affaire, revend rapidement le domaine de La Roche « aux cytoyens Lamarque et Goisson ». François Lamarque, « représentant du peuple à Paris », en devient l'unique propriétaire après le versement d'une soulte à son associé ¹⁰³.

Les papiers de François Lamarque, conservés aux Archives nationales ¹⁰⁴, nous renseignent précieusement sur son parcours. Avocat de formation, François Lamarque siégea à la Législative, fut député montagnard à la Convention et membre du tout puissant comité de sûreté générale. Livré aux rangs ennemis par le général Dumouriez, il est retenu prisonnier dans les cachots autrichiens de Spielberg durant près de trois ans (1793-1795), tout en conservant son titre de député. De retour à Paris, il rejoint le conseil des Cinq-Cents. Il dispose également de fonds à placer et achète, le 1^{er} trimestre 1798, La Roche pour l'affermir. Demeurant à Paris, il ne donne aucune fonction résidentielle à son acquisition et n'a même guère le temps de s'intéresser directement à la gestion du domaine. François Lamarque compte néanmoins rentabiliser son investissement et désavoue vivement les conditions financières du bail que propose son agent d'affaires, Cavailhon. Ce dernier s'explique : « Quoi que j'eusse donné ma parole pour la ferme du bien de Laroche à raison de 1 400 livres et des réparations, je la relèverai puisque tu ne peux pas l'abandonner à ce prix. Je crois cependant que si tu avais vu l'état où il est, tu aurais dit que j'avais fait un bon marché. Lorsque j'ai dit qu'il s'affermirait 1 800 livres, je n'entendais pas y comprendre les contributions. Je ne sais comment tu feras pour retirer la vendange alors qu'il n'y a plus un fût de barrique, ni cuve ¹⁰⁵ ». Le domaine est affermé, pour cinq années, au mois de brumaire an 8 au sieur Merlhiot, d'Excideuil, pour 1 800 livres par an ¹⁰⁶.

En décembre 1802, un certain Teillat, d'Excideuil, intervient auprès de Roux-Fazillac pour qu'il rappelle à François Lamarque son projet de vente du bien de La Roche. La vente se réalisera en 1807... mais auprès de François Vignerat ¹⁰⁷ pour « 25 000 francs et 600 livres de pot de vin ¹⁰⁸ ». Roux-Fazillac intervient à plusieurs reprises auprès de son ami François Lamarque, nommé juge à la cour de cassation ¹⁰⁹, pour bénéficier de « quelques lambeaux

102. Voir *BSHAP*, 1893, t. XX, p. 198-200.

103. Arch. nat. 199 AP 1 à 11. Soulte de 1 404 francs.

104. Arch. nat. 199 AP 1 à 11.

105. Lettre de Cavailhon à François Lamarque, 20 floréal an 6.

106. Arch. nat. 199 AP 8. Lettre de Joseph Giry à Lamarque, 15 nivôse an 13.

107. François Vignerat était propriétaire à Excideuil. Fils de Pierre et de Jeanne Fabre, il avait épousé Françoise Rudeuil. Il est décédé le 31 mars 1821, « âge de 67 ans ». A.D.D. 5 E 162/9.

108. Lettre de François Vignerat à François Lamarque, 1^{er} avril 1807.

109. Du 23 thermidor an XII à janvier 1815.

du bien de la Roche qui [...] avoisinent [sa propriété] ». Les terres des Berounas (6/7 hectares) et du Raysse (deux tiers d'hectare) sont ainsi estimées à « un prix d'affection » de 900 francs ¹¹⁰. Pierre-Maurice Pichon-Vendeuil, « parent et héritier de Roux-Fazillac », achète également dans ce contexte deux chamfroids pour 450 francs ¹¹¹.

Recevant tour à tour les honneurs (il est fait chevalier d'Empire en 1808 ¹¹²) et l'humiliation de la démission forcée en 1814, puis du bannissement (1816-1818), Lamarque se retire à la fin de sa vie à Montpon ¹¹³.

Le nouveau propriétaire de La Roche, François Vignerat, est un notable excideullais qui a su tirer parti du changement de régime. Trésorier du district d'Excideuil, il fut notamment acquéreur pour 19 000 francs en 1797 de la maison occupée par Anne-Paule Ardillier, « épouse Lestrade, émigré ¹¹⁴ ».

De retour d'émigration, le vicomte Gaspard de Lestrade de Lacousse ¹¹⁵ récupérera son château de La Cousse. Il se verra accorder avec la loi du milliard des émigrés une indemnisation pour le domaine de La Roche.

Le domaine de La Roche, qui s'étend sur plus de 68 hectares ¹¹⁶, passera après 1821 au fils de François Vignerat, Pierre-Auguste ¹¹⁷. La propriété est alors exploitée par des colons.

VI. Les Gasson Bugeaud d'Isly à La Roche

Une légende locale rapporte que le maréchal Bugeaud a résidé au château de La Roche. Il a également été écrit que « Bugeaud le racheta pour sa fille Marie à l'occasion de son mariage avec Monsieur Gasson ¹¹⁸ ». Il n'en est rien. Antoine Gasson, beau-fils du maréchal Bugeaud, achète le domaine de La Roche le 30 août 1852 à Pierre-Auguste Vignerat pour 70 000 francs.

110. Arch. nat. 199 AP 8. Acte du 24 septembre 1807.

111. Arch. nat. 199 AP 8. Acte s.s.p. du 14 août 1819.

112. Chevalier d'Empire par lettre patente du 27 juillet 1808. Il choisit les armes suivantes : « D'azur à la balance d'or équipondéré ; soutenu d'une champagne de gueules au signé des chevaliers ».

113. François Lamarque y est décédé le 13 mai 1839. Anatole de Roumejoux a mentionné dans sa *Bibliographie Générale du Périgord* (Périgueux, 1897-1899, p. 109) les principaux écrits de Lamarque.

114. Minutes Chavoix, notaire à Excideuil, 25 pluviôse an V. Cette vente se fit dans le contexte de la succession d'Anne-Paule Ardillier.

115. Gaspard de Lestrade s'est remarié par contrat du 12 octobre 1807 avec Marie de Lageard de Grézignac. Leur fille Louise-Jacqueline-Anna, née en 1817, a épousé en 1839 son cousin Charles-Ernest-Fortuné de Lasteyrie, marquis du Saillant. Leur fille Marie-Marthe, adoptée par sa tante la marquise de Lestrade de La Cousse a épousé le baron Gustave-Paul-Martin-William (de Garrigues) de Flaujac dont la famille possède toujours La Cousse.

116. A.D.D., 63 P 809.

117. Pierre-Auguste Vignerat est décédé à Excideuil le 16 février 1868.

118. THIBAUD (Pierre), *L'Auvézère et la Loue*, op. cit., p. 75.

Bugeaud avait été emporté par le choléra et conduit dans la chapelle sépulcrale des Invalides trois ans plus tôt.

Bugeaud a pourtant bien résidé à Saint-Pantaly-d'Excideuil après son mariage, célébré en 1818, avec Elisabeth Jouffre de La Faye « qui lui apporte deux cent cinquante mille francs à réaliser ¹¹⁹ ». Le couple s'était installé dans l'ancien château de Saint-Pantaly ¹²⁰ aménagé en maison bourgeoise. Les nombreux biographes de Bugeaud ont peu évoqué cette résidence tant il est vrai que celui-ci a rapidement résidé à Excideuil, dans l'ancien hôtel des Malet de la Farge ¹²¹, et apporté son attention sur le domaine familial de la Durantie, racheté dès le mois de mai 1819 ¹²².

Bugeaud portera néanmoins un intérêt particulier à la valorisation de ses terres de Saint-Pantaly-d'Excideuil.

Antoine Gasson, fils d'un receveur général, et lui-même receveur général des finances, avait épousé en juillet 1843 Marie, la fille aînée du général. « Ce mariage s'est fait presque sans ma participation. Je n'ai vu le jeune homme qu'une fois à Alger. Il paraît que les époux sont très satisfaits » écrit un peu froidement Bugeaud dans une correspondance à Genty de Bussy ¹²³.

En achetant le château de La Roche ¹²⁴, Antoine Gasson s'enracine dans « le pays de Bugeaud ¹²⁵ » même si sa carrière le retient à Brest la plus grande partie de l'année. Il réunit, dès le mois de septembre 1852, le moulin de La Roche à son nouveau domaine. En 1858, la maréchale Bugeaud réalise la donation partage anticipée de tous ses biens. Marie Bugeaud de la Piconnerie reçoit la terre de Saint-Pantaly ¹²⁶. Le même jour le couple Gasson constitue une société d'acquêt dans laquelle Marie Bugeaud apporte l'héritage de sa mère et Antoine Gasson ses deux acquisitions : le domaine de La Roche et le moulin ¹²⁷.

Antoine Gasson entreprend de grands travaux à La Roche. À la fin, « le château avait été renouvelé, de jeunes ombrages recouvraient les vieilles ruines ¹²⁸ ».

119. Bois (Jean-Pierre), *Bugeaud*, Fayard, p. 129.

120. Le château de Saint-Pantaly était passé en 1751, par héritage, des Sireuil aux Lestrade de Bouilhén. Il avait été acquis en mai 1789 par le comte Pierre de Marqueyssac dont Elisabeth Jouffre de Lafaye, épouse du colonel Bugeaud, sera une des co-héritières.

121. Bugeaud l'avait acquis en vue de séjourner au chef lieu de sa circonscription électorale. La demeure fut la résidence excideuilaise du professeur Charles Dufraisse, membre de l'Institut, arrière-neveu du maréchal.

122. Le château de la Durantie fut reconstruit en 1843.

123. Bois (Jean-Pierre), *Bugeaud*, Fayard, p. 475.

124. L'acquisition se fit avec un emprunt auprès du Crédit Foncier de France. Un enregistrement et une inscription au bureau des hypothèques de Périgueux est intervenu le 20 septembre 1852, vol. 200, n° 61.

125. Les Gasson furent également propriétaires de la terre de Plaisance à Lanouaille.

126. Minutes Lasageas, notaire à Excideuil, 18 janvier 1858.

127. Minutes M^e Doustal, notaire à Brest, 18 janvier 1858.

128. CONDAMINAS (Ch.), « Nécrologie de M. Robert Gasson d'Isly », *BSHAP*, 1893, t. XX, p. 198.

Le domaine de La Roche passa ensuite à Thomas Robert Gasson, « premier des petits-fils du vainqueur d'Isly ». Robert Gasson avait choisi la carrière diplomatique, d'abord comme attaché d'ambassade à Saint-Petersbourg, puis, après la guerre de 1870, comme secrétaire de la légation française à Berne, puis à Bruxelles. Robert Gasson se fixa à Saint-Pantaly-d'Excideuil en 1874 après son mariage avec [Marie Françoise] Nelly Pradier ¹²⁹, fille d'un marchand de fer de Périgueux. Curieusement, la jeune Nelly Pradier avait arpenté dans son enfance un autre château de La Roche, celui bâti sur la commune d'Annesse-et-Beaulieu par le comte Loboff de Koucheleff-Bedbiroko et acheté en 1865 par son père, Benoît Pradier ¹³⁰. Le couple Gasson-Pradier conserve une résidence à Périgueux, rue de Bordeaux.

Étant passé, en 1880, devant le château de La Roche, Louis de Lamothe consigne dans ses *Voyages Agricoles* : « Au devant de la maison est un joli parc. Une belle prairie longeant la Loue est fertilisée par un canal de dérivation. Deux métairies dépendent du domaine, ainsi que le magnifique vignoble situé sur la droite de la route et que partage une allée bordée, de chaque côté, par de splendides pruniers d'Agen. »

À La Roche, Robert Gasson Bugeaud d'Isly ¹³¹ « continua [...] [les] embellissements tout en améliorant les terres ». « Dans ces dernières années, il avait réparé les désastres du phylloxera et planté une vigne dont la récolte lui donnait un juste orgueil. Il recherchait d'ailleurs sur tous les points les progrès agricoles et citait avec complaisance les résultats obtenus dans ses domaines de Saint-Pantaly et de Lanouaille ¹³² ».

Robert Gasson Bugeaud d'Isly occupa à plusieurs reprises les fonctions de maire de Saint-Pantaly-d'Excideuil (1882-1893) « laissant dans la mémoire du village le souvenir d'une personnalité volontaire, autoritaire à l'excès ¹³³ ». La maladie l'emporte en 1893 alors qu'il n'avait pas cinquante ans. Nelly Gasson Bugeaud d'Isly décède trois ans plus tard en 1896, à 43 ans, au château de La Roche ¹³⁴. La succession, alors que le couple Gasson-Pradier n'a pas eu d'enfant, est difficile. Ainsi, « la propriété de la plupart des meubles est contestée ; les uns sont revendiqués par M^{me} veuve Gasson, les autres par M^{me} Pradier, d'autres par le lieutenant Gasson, d'autres enfin par des étrangers ¹³⁵ ». Le château et le domaine, qui s'étend sur 77 hectares, sont évalués en 1897 à 124 000 francs.

129. Marie-Françoise Nelly Pradier était la fille de Benoît et de Françoise Troussel.

130. LAGRANGE (Jacques), *La vie en Périgord sous Napoléon III*, Périgueux, Pilote 24.

131. En 1878, les petits-enfants du maréchal Bugeaud sont autorisés à relever le nom de leur aïeul. Ils s'appelleront désormais Feray ou Gasson Bugeaud d'Isly.

132. CONDAMINAS (Ch.), « Nécrologie de M. Robert Gasson d'Isly », *BSHAP*, 1893, t. XX, p. 198-199.

133. THIBAUD (Pierre), *L'Auvézère et la Loue*, *op. cit.*, p. 76.

134. A.D.D., 5 E 473/1-11. 10 janvier 1896.

135. A.D.D., 133 Q 62. Note de M^e Lasageas, notaire à Excideuil.

Mise en vente, la propriété de La Roche est acquise en 1898 par Jean Edouard Laborde ¹³⁶, grand propriétaire foncier à Madagascar. Le château sera le siège social de « la Compagnie de plantations de Josy-Mahanora » dans laquelle investiront, en pure perte, plusieurs propriétaires de la région d'Excideuil ¹³⁷. Le château passera au XX^e siècle aux Massacré, aux Reydi puis au sociologue Henri Mendras.

VII. Les dépendances du château

1. Le moulin de La Roche

Le moulin seigneurial de La Roche a été établi sur la rive droite du ruisseau de la Loue à un peu plus d'une centaine de mètres au sud-ouest du château. Le moulin produisait de la farine et la présence d'un four à pain, dans l'enceinte même du château, est attestée au XVIII^e siècle. Le plan de 1811 lui donne une dimension approximative de 25 m sur 10 m.

À partir du XVII^e siècle, la plupart des meuniers fermiers du moulin nous sont connus. Jean et Meric Serre (1628-1631), Théophile Giraud (1702), Gautier Eyssartier (1706), Jean Bretoulet marié à Marie Eyssartier (1704-1711), Gabriel Eyssartier marié à Martiale Dumerchat ¹³⁸ (1713), Pierre Bretoulet marié à Marie Eyssartier (1714-1730), autre Pierre Bretoulet [Bertouleyx] marié à Marguerite Toumasson (1726-1730), Pierre Gautier et Marguerite Toumasson (1729-1743). Aubine Tallet est mentionné fermier du moulin de La Roche dans son contrat de mariage (1747) ¹³⁹. Autre Aubin Tallet ¹⁴⁰, meunier en 1775, épouse Marie Moulinier, de la Meynardie, le 3 mars 1778. Il meurt dans le moulin en 1792 à 70 ans. Cette même année, Jean Essartier est mentionné meunier à La Roche.

Le moulin et ses dépendances sont vendus comme biens nationaux, le 26 brumaire an II (16 novembre 1793), à « la citoyenne Françoise Roubinet, épouse du Citoyen Pierre Darfeuille ¹⁴¹ ». En 1796, le moulin passe aux époux Lassagne. Leurs héritiers vendront à M. Cluzeau ¹⁴² ; le moulin deviendra ensuite la propriété d'Antoine Debest. Au XIX^e siècle, les principaux fermiers

136. Jean Edouard Laborde était fils de Pierre et de Félicie Hilaire.

137. A.D.D., 132 Q 21. Le 6 octobre 1900, les actionnaires sont Edouard Laborde, Alfred dit Adolphe Pouquet, Leclerc, Artigue et Rabaud. Antoine Brou de Laurière apparaît également parmi les actionnaires.

138. Mariés à Saint-Pantaly-d'Excideuil le 12 janvier 1712.

139. A.D.D., II C 825, Minutes Deschamps, notaire à Coulaures, 11 mars 1847.

140. Aubin Tallet est fils de François et de Frontone Segureau.

141. Règlementation du moulin de la Roche. Rapport de l'Ingénieur ordinaire. 22 novembre 1895.

142. Minutes M^e Pouchard, notaire à Coulaures.

du moulin sont : Pierre Baud (1797), Jean Joussain (1804), François Eyssartier ¹⁴³ (1792, 1809-1822), Jean Joudineaux (1827-1854), Pierre Joudinaud (1866-1881).

Antoine Gasson, qui s'est porté acquéreur du château quelques semaines auparavant, achète le moulin le 25 septembre 1852 pour 8 000 francs. Il s'agit « d'un moulin à farine composé de maisons d'habitation, moulin avec quatre meules tournantes, cour, airages, jardin, prés... ¹⁴⁴ ». Le nouveau propriétaire s'engage à respecter le bail à ferme consenti en 1850 ¹⁴⁵ à Jean Joudinaud.

Dès 1862, il revend « deux maisons attenantes dépendant du moulin de Saint-Pantaly » à Jean Gauthier, propriétaire à Fleurat (Saint-Pantaly-d'Excideuil) ¹⁴⁶.

Par pétition du 9 mai 1894, M^{me} Gasson Bugeaud d'Isly demande la réglementation du moulin « afin de placer sur la crête du barrage de cette usine, pendant la saison d'été, des hausses mobiles pour l'irrigation de sa propriété ¹⁴⁷ ». M^{me} Gasson Bugeaud d'Isly se préoccupa également de rétablir un barrage d'irrigation au lieu du gué de la Vitonie.

Le nouveau propriétaire des lieux, Edouard Laborde, n'entreprit pas les travaux autorisés et négligea l'activité du moulin. Abandonné depuis maintenant plusieurs décennies, le moulin dresse ses ruines mélancoliques aux bords de la Loue.

2. La métairie de la Meynardie

Une métairie située à la Meynardie est mentionnée dans l'état des lieux de 1729 comme « dépendante du fief de la Roche ». Guillaume et Jean Moulinier ¹⁴⁸ y sont probablement métayers des seigneurs de La Roche. Plusieurs enfants Moulinier seront parrainés par François de Jehan ou Marthe d'Abzac.

Au XVIII^e siècle, le tènement de la Meynardie était tenu en co-seigneurie par les Lestrade de La Cousse et les Lestrade de Conty ¹⁴⁹.

Lors de la vente révolutionnaire du bien de La Roche, outre la Meynardie, deux autres métairies sont mentionnées : le Grand Domaine et Condaminas.

143. François Essartier épouse le 12 juin 1792 Françoise Audebert.

144. Minutes Pouchard, 25 septembre 1852.

145. 1^{er} janvier 1850.

146. Minutes Lasageas, notaire à Excideuil, 11 mai 1862.

147. A.D.D., 7 S 75. Rapport de l'ingénieur ordinaire du 29 novembre 1895.

148. La famille Moulinier est présente à la Meynardie dès le début du XVII^e siècle et le restera jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

149. Une métairie de la Meynardie, sise dans le même tènement, propriété des Lestrade de Conty, fait l'objet en 1780 d'un procès verbal d'estimation pour 8 859,10 livres [non compris des rentes sur les droits seigneuriaux]. A.D.D., 3 E 16600, minutes Rolin.

3. Les terrasses de la Côte d'Or

Les terrasses dites de « La Côte d'Or » sont réunies au domaine de La Roche en 1858. La Côte d'Or, comme une partie du domaine de Bugeaud de Saint-Pantaly d'Excideuil, seront le théâtre de la grande affaire du mûrier « dont la tentative d'introduction n'a pas été judicieuse et lui a coûté fort cher ¹⁵⁰ ». En 1835, Bugeaud avait acheté près de 9 hectares au lieu dit La Garenne ¹⁵¹ dans le contexte de son projet de magnanerie. Jean Maubourguet indique qu'en 1836, « il y a près de 7 400 mûriers à Excideuil ¹⁵² ». Quelques vingt ans plus tard (entre 1843 et 1846), Bugeaud fit venir du département de l'Hérault un magnanier expérimenté, Jean-Jacques Coulet (1795-1854) ¹⁵³, qui portera le titre de « directeur de la soierie de M. le Maréchal Bugeaud à Saint-Pantaly ¹⁵⁴ ». Ce languedocien est également qualifié dans les registres du recensement de « fabricant de soie » et de « métayer magnanier ¹⁵⁵ ». Les Gasson maintiendront les terrasses, avec leurs belles murailles en pierres sèches, en vergers. « Sur les terres ingrates de la Côte, d'autres espèces méditerranéennes se côtoient à la fin du [XIX^e] siècle : pêchers, figuiers, amandiers ¹⁵⁶ ». Les terrasses de la Côte d'Or ont fait l'objet d'une restauration entre 1997 et 1998 ¹⁵⁷.

F.A. B.

150. *Idem*, p. 240. Le « professeur » Andréoly s'installera chez Bugeaud en 1836. Il plantera 7 547 mûriers sur les terres du général à Saint-Pantaly-d'Excideuil. Procès verbal du 20 décembre 1846.

151. Mairie de Saint-Pantaly-d'Excideuil. Bugeaud effectue à la même époque d'autres acquisitions plus modestes sur la commune de Saint-Pantaly. Voir Minutes Debotas, notaire à Excideuil, 23 mars 1836 et 19 avril 1838.

152. MAUBOURGUET (Jean), *Bugeaud, laboureur périgourdin*, Éditions Françaises Nouvelles, 1942.

153. Jean-Jacques Coulet est né le 13 novembre 1795 à Cazillac (Hérault). Sa famille possédait des terres, notamment des champs plantés de mûriers, à Cazillac et à Ganges.

154. Arch. Dr Jacques Gay, Excideuil.

155. Relevés de M^{me} Annie Marcheix, descendante de la famille Coulet. Louis-Ferdinand Coulet, fils de Jean-Jacques, fera souche en Périgord. Il a épousé en 1860 une couturière d'Excideuil, Julie-Antoinette Labaisse.

156. THIBAUD (Pierre), *L'Auvézère et la Loue*, op. cit., p. 76.

157. GALVAGNON (Thierry), *Localisation, construction, architecture des cabanes en pierres sèches sur une commune du Causse périgourdin à Saint-Pantaly-d'Excideuil*. Sous la direction d' A.-M. Cocula.

Le réseau routier de Trémolat à la veille de la Révolution

par Marcel BERTHIER

En 852, lorsque Launus, abbé de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême, devint évêque de cette ville, il sollicita du roi Charles le Chauve la confirmation des biens de son abbaye. Le roi lui fit adresser un diplôme rédigé par Barthélemy le 6 septembre 852 dans lequel est cité « Trémolat, sur la Dordogne, où il y a une basilique dédiée à la bienheureuse Marie, mère de Dieu ». C'est la première mention écrite que nous connaissons de Trémolat et de son église.

Désormais, et jusqu'en 1790, Trémolat restera une possession de l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême dont l'abbé, en 1789 encore, en désignera le prévôt. Depuis le début de la guerre de Cent Ans probablement le monastère de Trémolat n'était plus conventuel, c'est-à-dire qu'il n'y avait plus de moines à y résider, c'était une prévôté simple dont les terres étaient louées en emphytéose contre paiement d'un cens annuel et d'une acapte à chaque changement de prévôt.

Nous avons deux textes qui confirment ces dispositions.

Le premier est un acte passé devant Gaudibert, notaire d'Avignon, où Etienne Offand, nommé prévôt de Trémolat en 1789 par Louis de Colla de Pradines, abbé de Saint-Cybard, déclare qu'il a été « pourvu de la commende de la prévôté simple, régulière, non actuellement conventuelle bien qu'elle eût pu l'être anciennement, sous le titre de Saint-Nicolas ou Notre-Dame de Trémolat, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Périgueux ».

Le second figure dans le terrier de Trémolat ¹, il constate que « le tènement appelé de La Barrière de la paroisse de Saint-Hilaire de Trémolat était possédé en entier par Joseph Brugière, sieur de la Barrière de la Coutaudie, ancien bourgeois de la ville de Périgueux, qui de son bon gré et volonté a reconnu et confessé tenir en fief et emphytéote perpétuel de ses auteurs et prédécesseurs le dit tènement de La Barrière de Dom Messire Jacques de Maillé » qui fut prévôt de Trémolat de 1738 à 1752. Dans le terrier on retrouve un texte identique pour chacun des tènements de Trémolat.

Comme l'affirmait Charles Guillaume d'Alesme, prévôt de Trémolat de 1711 à 1738, le prévôt était réellement « le seigneur haut justicier » de Trémolat, c'était à lui de veiller à l'intérêt général de la population. En particulier il lui appartenait d'assurer la sécurité et la libre circulation des habitants du village.

Comment circulait-on à Trémolat et autour de Trémolat sous l'Ancien Régime ?

La carte de Cassini révèle les deux principales possibilités qui s'offraient alors à la population :

- Au sud, la Dordogne, malgré ses rapides et ses crues, et une mauvaise route qui, venant de Lalinde, traversait la Dordogne à gué entre Drayaux et Badefols et suivait ensuite la rive gauche vers Cabans et Siorac.

- Au nord, la route de Bergerac à Thenon passait par Saint-Laurent-des-Bâtons, le relais de poste de Louillet et Cendrieux.

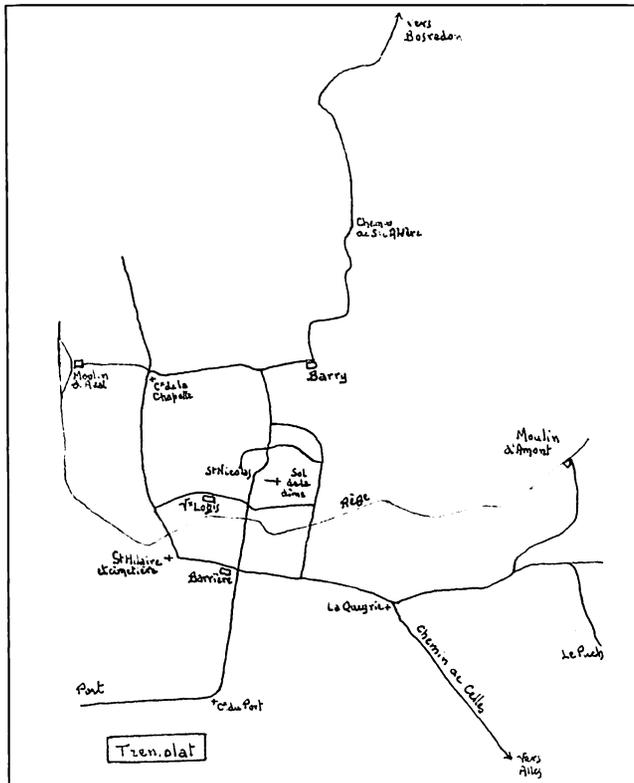
Pour le reste, nous ne pouvons qu'imaginer des hypothèses en examinant ce qui sera réalisé au XIX^e et au début du XX^e siècle tel que nous le rapportent les délibérations du conseil municipal.

Il semble bien, qu'à la veille de la Révolution, Trémolat n'était relié par une route qu'à Sainte-Alvère et à Cabans.

La route de Sainte-Alvère partait du Barry, qui contrôlait l'accès nord de Trémolat, passait par les Cireys, le Gardoy et Bosredon avant de rejoindre la vallée de la Rège et Pezuls. C'était cette route que, selon la légende, Charlemagne aurait empruntée pour apporter la Sainte Chemise de l'Enfant-Jésus aux moines de Trémolat.

La route de Cabans, appelée souvent le chemin de Celles, partait de la Barrière qui contrôlait l'accès est de Trémolat, passait par la Queyrie, Grange Neuve, le Rocq, franchissait la Dordogne par un bac au sud de la pointe aval de l'île de la Yerle avant de rejoindre Alles et Cabans.

1. A.D.D., 26 H 2.



Les voies de communication de Trémolat (plan M. Berthier).

Pendant tout le XIX^e siècle, le bac entre Trémolat et Alles fut l'objet de nombreux et coûteux travaux pour le rendre plus accessible et plus sûr. On n'y parvint jamais tout à fait, si bien que la route fut progressivement abandonnée après la construction de la voie ferrée de Bordeaux à Sarlat et Aurillac et surtout après celle du pont entre Trémolat et Calès en 1905, ce pont qui ouvrait pour Trémolat l'accès à Lalinde et Bergerac vers l'ouest, au Buisson et à Sarlat vers l'est. Il avait fallu un siècle depuis la Révolution et de longues et âpres discussions entre les communes intéressées.

Si les relations de Trémolat avec les paroisses voisines sous l'Ancien Régime étaient restreintes et précaires, les relations internes n'étaient pas plus faciles. Trémolat dépendait de l'archiprêtré de Saint-Marcel et comprenait deux paroisses séparées par la Rège. Sur la rive gauche, au sud, la paroisse avait pour siège l'église Saint-Hilaire. En 1770 elle comptait 130 feux. Sur la rive droite, au nord, le siège de la paroisse se trouvait dans la chapelle Saint-Nicolas érigée dans le croisillon sud du transept de l'église prévôtale Sainte-Marie. En 1770 elle comptait 63 feux.

L'ensemble du village était quadrillé par trois rues dans le sens nord-sud et trois autres dans le sens est-ouest.

Au sud, un chemin partait de l'église Saint-Hilaire vers l'est, passait le long de la Barrière et se prolongeait à la Queyrie par le chemin de Celles et, un peu plus loin par divers chemins qui desservaient Le Puch au sud et le Moulin d'Amont au nord. Peut-être par l'un de ces chemins pouvait-on rejoindre Paunat et Limeuil.

De l'église Saint-Hilaire aussi, un chemin, vers le nord, allait jusqu'à la Croix de la Chapelle et peut-être au-delà vers la Grange de Grangier et Marcelingue. À la Croix de la Chapelle, il croisait un axe qui reliait le Moulin d'Aval à l'ouest et le Barry à l'est où il rejoignait le chemin de Sainte-Alvère.

À La Barrière, le chemin de Saint-Hilaire à la Queyrie croisait l'axe principal nord-sud qui, venant du Port et de la Croix du Port, franchissait la Rège avant de passer sur la place du village devant l'église Sainte-Marie et de rejoindre le chemin du Moulin d'Aval au Barry.



La Barrière : tour de l'escalier (photo M. Berthier).

Sur le même chemin de Saint-Hilaire à la Queyrie prenait naissance un chemin qui, vers le nord, longeait, à droite, le lieu-dit La Planche et, à gauche, derrière l'église Sainte-Marie, le Sol de la Dîme avant de se perdre dans les ruelles ou andrones au nord-est du village.

Enfin un chemin ouest-est longeait la rive droite de la Rège pour y desservir la maison du chirurgien Delbos-Deguilhem (aujourd'hui Le Vieux Logis) et plus loin les services de la prévôté notamment la boulangerie.



La rue principale vers 1920 ; à droite, la route vers la Queyrie.



Entrée de la route de Mauzac vers 1920.

Ce modeste réseau routier n'était probablement pas en très bon état ni bien entretenu mais il jouait cependant un rôle essentiel en reliant entre eux les centres vitaux du village : les deux églises, les deux moulins, les deux maisons qui en commandaient l'accès, les croix des carrefours importants et les principaux domaines ou hameaux, la Grange Neuve, le Puch, Soulalève, le Rocq, le Port, Bosredon, etc.

La Révolution et l'Empire ne changeront guère la situation. Le vrai progrès apparaîtra vers 1840-1850 avec l'amélioration des pratiques agricoles, l'information des agriculteurs et le rôle incitatif du comice agricole de Sainte-Alvère présidé par le maire de Trémolat, Joseph Aubé de Bracquemont.

La construction de la voie ferrée qui atteindra Le Buisson en 1879 est une deuxième et importante étape dans la transformation du sort des populations rurales. Pendant ces quelques années, la population de Trémolat dépassera 1 000 habitants.

Dans les années qui suivirent, on prolongea de la Croix du Port à la gare la rue principale du village, on aménagea le chemin de Celles pour desservir directement Soulalève, on envisagea une dérivation vers les Vionnets, la Pénétié et Paunat. Ce n'est qu'après 1905 que la route de la gare fut prolongée vers Saint-Geniès.

Depuis 1879 on délibérait sur la construction d'une route de Trémolat à Mauzac par le Cingle, Cazal et Milhac. En 1920, le conseil municipal doit déplorer que la route ne dépasse toujours pas la limite de la commune, encore fallait-il souvent réparer les dégâts causés par les pluies et les orages fréquents.

En 1903, après d'interminables négociations, on commença la construction du pont routier entre Trémolat et Calès. Deux ans plus tard il était presque terminé, mais il fallut 10 ans pour aménager les abords de la route et l'accès à la Dordogne.

Comme bien souvent, ces constructions et aménagements virent de nombreux intérêts particuliers s'opposer à l'intérêt général et il fallut procès et recours pour faire triompher les plus raisonnables et les plus utiles.

La navigation sur la Dordogne a perdu peu à peu de son importance avec la construction de la voie ferrée et le canal de Mauzac à Tuillières a été entrepris trop tard pour lui redonner vie. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le chemin de fer a vu, à son tour, son rôle décroître au profit de la route. Mais ce réseau routier, ancien et médiocrement entretenu dans les zones rurales, est maintenant contesté par ceux qui, à juste titre, s'inquiètent de la fréquence et de la gravité des accidents, de la pollution, et du coût de ce mode de transport pour la communauté. Il ne semble pas que les transports en commun présentent des conditions d'horaires, de confort et de tarif pour constituer un système cohérent et viable au profit des populations rurales.

Que peut-on imaginer ?

M. B.

À propos de la Société d'agriculture de la Dordogne : les sociétés savantes de sciences naturelles en Périgord

par Jean-Loup d'HONDT

Introduction

Par le passé comme de nos jours, à l'image de notre association, la Société historique et archéologique du Périgord, et compte tenu du contexte régional, les sociétés savantes domiciliées en Dordogne ont essentiellement consacré leurs activités à deux disciplines spécifiques, l'Histoire et la Préhistoire. Comme la grande majorité des associations ayant leur siège social en province et leurs centres d'intérêt privilégiés en dehors (sinon à une certaine distance) de la capitale, les sociétés savantes de Dordogne ont réuni (et continuent de réunir) une communauté érudite bénéficiant d'un recrutement essentiellement régional. Le respect de certaines règles de convivialité y est de règle ¹. Leurs adhérents sont majoritairement des chercheurs amateurs – au

1. MATAGNE, 1999.

sens noble du terme –, l'effectif des scientifiques professionnels étant généralement plus réduit, ainsi que différents notables et des représentants de l'élite culturelle locale issus des milieux aristocratiques, de la bourgeoisie éclairée, des professions libérales, de l'enseignement ou de la dignité ecclésiastique. Les membres résidant en dehors de la région bénéficient souvent de statuts administratifs particuliers : membres correspondants ou membres d'honneur ; ils perdent *de facto* leur titre de membre titulaire dès lors qu'ils déménagent et quittent la contrée (ce fut par exemple longtemps le cas à la Société linnéenne de Bordeaux). Beaucoup de ces sociétés savantes ont été créées, à partir du premier tiers du XIX^e siècle, indépendamment des structures académiques, lors de la période de renouveau des milieux associatifs qui a fait suite à une longue période de latence, elle-même consécutive aux décisions de la Convention ². Certaines de ces associations sont reconnues comme sociétés savantes ; d'autres ne bénéficient pas de ce label, ayant davantage une fonction utilitaire ou une finalité professionnelle ou appliquée, comme par exemple la plupart de celles qui s'intéressent au monde agricole. Quelques-unes de ces dernières ont eu toutefois un statut mixte ; ce fut le cas au XIX^e siècle de la Société d'agriculture de la Dordogne, qui avait en effet une double vocation, culturelle et appliquée, et qui à ce titre a retenu notre attention.

Peut-être est-il opportun de rappeler qu'une société est reconnue comme « savante » (on parle plutôt de nos jours d'une société « historique ou scientifique ») lorsque qu'il s'agit, comme c'est le cas pour la SHAP, d'une association dont les membres effectuent des travaux de recherche originaux et qui en assure la publication, soit dans sa propre revue, soit dans des périodiques extérieurs. C'est dans cette même catégorie qu'entre la Société d'agriculture, créée dans le département de la Dordogne en 1821, répondant tant à une attente locale qu'à celle des pouvoirs publics. En effet, la revue qu'elle a éditée, bien qu'essentiellement vouée à la diffusion d'informations pratiques, de conseils techniques à l'usage des professionnels, ou des palmarès de concours agricoles, a également publié un certain nombre d'observations biologiques réalisées par ses membres, des études monographiques sur différents organismes et des synthèses que l'on peut considérer comme véritablement scientifiques.

Comme l'a souligné J.-P. Chaline ³, le département de la Dordogne est en France l'un de ceux qui n'ont toujours compté qu'un très petit nombre de sociétés savantes (selon son mode de classification : moins de 3 tout au long du XIX^e et de la plus grande partie du XX^e siècles). Pour P. Matagne ⁴, la Société d'agriculture de la Dordogne est la seule société de sciences naturelles qu'ait jamais compté le département jusqu'à la Première Guerre mondiale.

2. Fox, 1992.

3. CHALINE, 1995.

4. MATAGNE, 1999.

Peut-être ce fait est-il le contrecoup ou la conséquence de la situation privilégiée du Périgord et des exceptionnels centres d'intérêt spécifiques qu'il présente (préhistoriques, historiques et patrimoniaux), conjonction qui ne pouvait que mobiliser l'attention de la communauté érudite du Périgord au détriment des autres champs disciplinaires potentiels. Il n'est pas impossible que le faible engouement constaté en Dordogne pour d'autres disciplines culturelles soit aussi à mettre en relation, d'une part avec certaines mentalités traditionnelles, d'autre part avec la présence d'associations spécialisées dans des départements voisins (Gironde, Haute-Vienne et Haute-Garonne notamment) présumées capables de subvenir aux besoins sur le plan local. Aucune autre association spécifiquement vouée à l'étude naturaliste de la Dordogne (zoologie, botanique, sciences de la terre) n'y avait été fondée jusqu'à une époque récente. La Société linnéenne de Bordeaux, la Société d'histoire naturelle de Toulouse et la Société botanique du Centre-Ouest, qui ont parfois publié des articles sur la faune, la flore ou la géologie du Périgord, étaient censées pouvoir répondre à cette attente.

Nous rappellerons à ce propos que la préhistoire constitue un champ disciplinaire particulier et original. Cette spécialité, à laquelle le nom de la Dordogne est prioritairement attaché, pourrait légitimement trouver place au sein des sciences naturelles, dont elle utilise davantage les approches méthodologiques que celles de l'historien. Elle inclut en effet des observations morphologiques, anatomiques et écologiques sur un matériel anatomique animal, la reconstitution de paléo-faciès, la description typologique et la comparaison d'éléments matériels organiques ou lithiques recueillis sur le terrain dans des strates sédimentaires déterminées. Mais la préhistoire est devenue une spécialité indépendante et autonome, relevant tant des sciences de la nature et de la vie que de celles de la terre et de l'histoire.

D'autre part, la Dordogne a essentiellement été un département à vocation rurale et aux activités industrielles limitées, en grande partie concentrées dans les zones périurbaines et très dispersées en dehors de celles-ci. Aussi, les chercheurs, appartenant à une association locale se consacrant à l'étude de l'environnement et du patrimoine naturel étaient-ils naturellement incités, dans un tel contexte, à s'y intéresser d'un point de vue appliqué, dans le but de satisfaire aux besoins de la population et de développer l'économie du terroir. Par voie de conséquence, l'étude du milieu naturel et de la biodiversité à des fins désintéressées, en tant que composante du patrimoine culturel et simplement en vue de l'accroissement du savoir collectif, était-elle loin de leurs préoccupations ; et ceci même si un chercheur peut parfaitement être partie prenante de l'exploitation à des fins économiques des résultats de ses travaux. Ce n'est qu'à la fin du XX^e siècle qu'ont été créées en Dordogne des associations à vocation essentiellement naturaliste, dont certaines ont été reconnues comme sociétés savantes par le Comité historique et scientifique du

ministère de la Recherche. Actuellement, à l'aube du XXI^e siècle, on compte en Périgord trois associations scientifiques à finalité naturaliste, publiant chacune un bulletin : l'association culturelle du pays de Savignac, pluridisciplinaire et éditrice de *L'Ascalaphe*, et deux sociétés plus spécialisées, la société botanique du Périgord et la société mycologique du Périgord. Les *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, même si elles ont parfois publié à la fin du XIX^e siècle des comptes rendus d'herborisations ⁵, le *Bulletin de la société d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne* qui paraissait autour de 1935, et durant la deuxième moitié du XX^e siècle le *Bulletin de l'institut expérimental du tabac de Bergerac* (qui a quand même publié des observations de cytogénétique sur les hybrides intragénériques de *Nicotiana* et sur l'apparition de mutations interspécifiques dans ce même genre botanique), le *Bulletin de la société d'horticulture de la Dordogne*, le *Bulletin de la société d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne et des comices agricoles du département*, et le *Bulletin mensuel des syndicats agricoles du Périgord et du Limousin* ont été ou sont des périodiques ou des magazines à usage professionnel qui ne sont pas l'émanation de sociétés savantes.

Méthodologie et objectifs

Lorsque nous avons entrepris cette étude, et avant même de les avoir recensées, nous projetions de nous intéresser spécifiquement aux sociétés scientifiques se consacrant ou s'étant consacré, dans le département de la Dordogne, à des recherches en histoire naturelle. Une telle étude, selon qu'une association est encore « vivante » ou disparue, s'entend selon un certain nombre de voies d'approche complémentaires : la consultation des archives si elles existent encore (réunions du conseil, procès-verbaux divers, correspondances, pièces comptables, photographies), les souvenirs oraux des témoins, la compilation de ses publications (souvent riches d'informations administratives et dans lesquelles on retrouve la trace des différentes activités développées par l'association et de ses centres d'intérêt successifs au cours du temps). Le chercheur qui aborde l'étude d'une société savante doit se poser d'emblée un certain nombre de questions qui, en fonction des informations accessibles, ne trouvent pas toujours toutes une réponse :

1. Quels sont les buts de cette société ? Ils sont fonction des soucis ou des faits d'actualité qui ont présidé à sa création. Elle est issue de convergences d'intérêt, de sujets de préoccupations collectives dans une thématique donnée, d'un réseau de liens d'amitié tissé entre ses fondateurs. Aussi faut-il prendre en considération la personnalité et la situation sociale des fondateurs, leur

5. MIQUEL, 2005.

nombre, leurs affinités, la diversité ou la spécialisation des objectifs recherchés, la date et le lieu de création, l'adresse du siège social, le territoire géographique couvert par les activités.

2. Quels en sont les membres ? Cette question concerne tant les fondateurs que les recrutements ultérieurs : effectifs et leur évolution dans le temps (en prenant en compte les listes nominatives périodiquement publiées, les notices *in memoriam* et les hommages aux personnalités marquantes), proportions respectives des différentes catégories d'adhérents, origine géographique des membres, différentes catégories d'adhérents (titulaires, membres d'honneur, membres correspondants). Certaines associations ont un effectif statutairement fixe, d'autres illimité, tributaire ou indépendant des activités, du niveau culturel, de la motivation et du dynamisme des membres ; le recrutement de personnes morales est souvent significatif des vocations d'une association et de la nature de ses instances dirigeantes.

3. Comment est-elle administrée ? Même si la plupart des associations ont été créées sous le régime de la loi de 1901 et répondent plus ou moins de ce fait à un statut-type, il est intéressant de prendre connaissance de la périodicité et de l'ordre du jour des assemblées générales (normalement une A.G. annuelle) et des réunions ordinaires, d'apprécier l'ambiance de convivialité qui préside à l'exposé des travaux des sociétaires et à leur discussion publique, des informations d'intérêt général ou des projets collectifs, de savoir si l'association est officiellement reconnue et dans quelles sphères, si elle bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique qui lui impose différents avantages mais aussi un certain nombre de contraintes, de subventions officielles, du patronage de personnalités, si elle a instauré des critères d'admission destinés à lui conférer son originalité.

4. Quelle est, en nature, en qualité et quantitativement, sa production scientifique ? Il convient alors de s'interroger sur :

- le nombre, la longueur, l'intérêt scientifique ou historique et les thèmes des communications présentées, ainsi que les critères du choix de celles qui seront publiées ; la diversité numérique et intellectuelle, le nombre et la personnalité des auteurs (sont-ce toujours les mêmes qui publient ? Combien sont-ils actifs ?) ; la richesse des collaborations ; la nature et la longueur des débats faisant suite aux exposés oraux ; le volume annuel des publications et leur diffusion. S'il y a plusieurs co-auteurs, dans quelle mesure ont-ils respectivement participé au travail collectif ?

- le nombre, la nature, l'importance et l'intérêt des collections léguées par les donateurs à l'association.

- l'existence de coopérations entre membres et entre sociétés et/ou entre adhérents professionnels et amateurs, de travaux en commissions, de

relations avec l'extérieur et notamment les pouvoirs publics – l'ensemble étant fonction des activités professionnelles et de la formation individuelle des membres.

- l'originalité des travaux publiés, en différenciant les travaux de recherche des exposés synthétiques, des informations générales, de renseignements sur la vie de la société et sur ses rapports avec l'extérieur.

- l'importance numérique du tirage des publications, leur qualité technique, leur iconographie, le nombre et la distribution géographique des abonnés, les ventes au numéro.

5. Comment l'association est-elle insérée dans la société civile ? Cet aspect s'apprécie en fonction de certaines de ses initiatives : organisation de conférences ou de séances publiques, attribution de prix (par qui et avec quelle périodicité sont-ils décernés), venue (spontanément ou sur invitation) de personnalités extérieures, circonstances et fréquence des réponses à apporter aux sollicitations des autorités, éventuelle défense d'intérêts corporatifs ou patrimoniaux locaux ou plus généraux, source des financements et subventions extérieures (pouvoirs publics, différents niveaux de collectivités), services rendus, personnel rémunéré et bénévole, bénéfices liés à certaines opérations occasionnelles (ventes promotionnelles d'ouvrages, etc.).

C'est en fonction de ces critères d'appréciation, par exemple déjà illustrés par C. Barrera ⁶ lors de son analyse des sociétés savantes de Toulouse au XIX^e siècle, et plus récemment par J. Rousset ⁷ dans le cas de notre propre association, la SHAP, que nous avons réalisé cette étude sur la Société d'agriculture de la Dordogne.

La Société d'agriculture de la Dordogne

À l'origine, cette association n'avait pas été fondée en tant que société savante ; mais elle l'est très rapidement devenue ensuite, surtout durant une période déterminée de son existence. Son intitulé fut déjà modifié au terme de sa deuxième année de fonctionnement, et elle devint dès lors la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne. Elle avait été créée la même année que la Société de géographie et que la Société d'histoire naturelle de Paris (1821), en réponse à une volonté du chef de l'État, sur l'invitation des pouvoirs publics, placée sous la responsabilité du représentant du gouvernement, administrée par une élite administrative et des représentants des grandes familles locales, et quasiment fermée aux autres classes sociales

6. BARRERA, 2003.

7. ROUSSET, 2004.

de l'époque. Ainsi s'agissait-il d'une structure très centralisée placée entre les mains de proches du pouvoir. En témoigne le discours inaugural de son premier président, le comte de Cintré, préfet de la Dordogne l'année de fondation, et dont nous reproduirons ci-après quelques-unes des formules. En une période où « un peuple recouvre enfin le calme et la paix sous un gouvernement paternel [...] » et souhaite « pourvoir toutes les sources de la prospérité publique [...] dont l'une des plus abondantes, celle qui donne le mouvement et la vie au corps social, est l'agriculture », car « c'est elle, en effet, qui vivifie les autres ; ainsi son importance en rend-elle le principal objet de l'attention d'un gouvernement », « sa majesté [...] a voulu exciter une naturelle émulation parmi les cultivateurs », en particulier en daignant leur accorder des distinctions honorifiques propres à les stimuler.

Dans cette optique, il convenait de mettre en place, dans chaque département, une structure adéquate, placée sous la responsabilité de personnes de confiance, proches du pouvoir, en remettant « le soin d'éclairer les populations à des hommes instruits qui, ayant les connaissances locales nécessaires, se réuniraient pour mettre en commun leurs lumières, se communiquer les résultats de leurs expériences, et publier leurs propres observations ». Cette politique de convivialité et de partage est conforme à l'esprit qui régnait alors, peut-être plus qu'actuellement, au sein des associations savantes – comme le deviendra sous peu la Société d'agriculture de la Dordogne –, où l'on se retrouvait entre gens de bonne compagnie et souvent en effectif limité. Le 21 mars 1821, l'effectif de l'association était au complet (24 membres titulaires, auxquels s'ajoutaient 47 membres correspondants distribués dans les arrondissements de Périgueux, Bergerac, Sarlat, Nontron et Ribérac).

À cette époque, le gouvernement a tout particulièrement encouragé sur l'ensemble du territoire la création de sociétés d'agriculture, comme ce sera un peu plus tard le cas pour les sociétés d'acclimatation, à vocation économique et destinées à relever et à valoriser les productions nationales de ressources. La création d'une Société d'agriculture dans le département de la Dordogne relève de cette démarche ; les préfets successifs en ont tour à tour été portés à la présidence. Au comte de Cintré (1821) succédèrent les préfets Saint-Blanquat et Mourgue. Les statuts prévoyaient spécifiquement que l'association ne comporterait que 24 membres associés ordinaires, et un nombre indéterminé de correspondants. Le bureau, outre le président, comportait lors de l'installation de la société (30 janvier 1821) quatre personnes. Le premier vice-président fut M. Puyabry, propriétaire, le premier secrétaire perpétuel (fonction cumulée avec celle de secrétaire-adjoint) M. Lavès, conseiller à la préfecture, M. Merlhus, receveur, étant trésorier. Parmi les premiers membres nous relèverons les noms du colonel Bugeaud de la Piconnerie, du marquis de Fayolle, de Ducluseau de Montpensier, de Taillefer, de Beltan (membre du conseil général), de Mourcin (juriste), de M. de Lentilhac.

Lors de la première séance, les objectifs de l'association ont été clairement définis. Selon l'un des membres ordinaires (dont l'identité n'est pas précisée), il fallait « faire cesser l'apathie qui a déjà fait tant de mal à notre département », « répandre l'instruction parmi les cultivateurs » et améliorer considérablement les pratiques agricoles, tout en informant les cultivateurs « sur leurs vrais intérêts » afin qu'ils introduisent des méthodes plus avantageuses. Un exposé général présenta ensuite les caractères généraux de l'agriculture dans le département de la Dordogne, en proposant quelques idées d'amélioration compte tenu de la pédologie et du climat ; selon les zones géographiques, il serait judicieux de privilégier plutôt telle culture qu'une autre, d'apporter des traitements spécifiques donnés ou de prévoir des assolements. Lors de la deuxième séance (20 février 1821), les adhérents entrèrent directement dans le « vif du sujet » avec la lecture d'un mémoire de M. Bugeaud de la Piconnerie, « associé ordinaire », concernant le « parcage des bêtes à laine » et la nature des fourrages préalablement utilisés en agriculture dans le département de la Dordogne. Un autre intervenant souligna l'intérêt des échanges d'informations et demanda la transmission réciproque des articles publiés dans les différentes revues intéressées par l'agriculture ; les échanges de publications scientifiques relevaient déjà à cette époque de la convivialité traditionnelle régnant entre les associations partenaires, et c'était donc là un appel à concrétisation d'une pratique répandue par ailleurs.

Une dizaine d'années plus tard, la présidence sera exercée par le nouveau préfet, Mourgue, tandis que le marquis André de Fayolle, correspondant de la Société royale d'agriculture, assurera la vice-présidence, M. de Mourcin, conseiller du préfet, juge suppléant et ancien président de la Société royale des antiquaires de France, étant secrétaire perpétuel. Le secrétaire-adjoint, M. Lanxade, était conseiller de préfecture. Le trésorier, M. Merlhus, est maintenant mentionné comme propriétaire. La lecture des titres, activités et décorations des 38 membres d'alors est significative de leur position sociale, de leur qualité et des relations qu'ils entretenaient avec les autorités. On rencontre parmi eux (et certains pouvaient être simultanément classés dans plusieurs des rubriques suivantes) 30 aristocrates, 15 propriétaires, 5 militaires dont deux maréchaux, un préfet, un maître de forges, 1 maire, 1 juge de paix, 1 avocat, 1 principal de collège, 1 médecin, 1 pharmacien, 1 vétérinaire, 2 artistes qu'on peut supposer ne pas avoir été des plus miséreux, et seulement un naturaliste (un géologue). Parmi eux siégeaient 5 chevaliers de la Légion d'honneur et / ou de l'ordre du Saint-Esprit.

Les activités de l'association ont essentiellement été orientées vers les centres d'intérêt potentiels des usagers présomptifs, comme en témoignent les documents administratifs et le choix des lauréats couronnés par des prix d'encouragement : conseils pour l'assolement, l'œnologie ou les soins aux animaux ; les pathologies affectant tant les animaux d'élevage que les plantes

d'intérêt économique ; la germination des graines ; les fourrages ; les différentes variétés intra-spécifiques à utiliser par l'éleveur ou l'agriculteur ; la naturalisation en France des espèces animales et végétales (sujet qui suscitera un vif intérêt tout au long du XIX^e siècle, y compris de la part des pouvoirs publics au sein des colonies françaises) ; calendrier des travaux du laboureur ; procès-verbaux des comices agricoles tenus dans des bourgs importants (Lanouaille, Savignac-les-Églises) ; les procédures techniques (fabrication du sucre de betterave, façon d'assainir un appartement) ; la culture des truffes ; l'étude d'un projet d'édification d'une ferme-école (Lavallade). Dans certains cas, les articles publiés reprennent des informations parues dans d'autres périodiques, avec indication de la source de l'information. En 1825, il a été fait référence aux travaux du célèbre naturaliste Louis-Augustin-Guillaume Bosc, ancien ami de Madame Rolland et tuteur de sa fille Eudora ⁸, ancien conventionnel devenu inspecteur des jardins puis professeur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Des sujets d'intérêt général ont également été abordés, tels que l'enseignement du dessin dans les collèges, ou les textes de loi en matière d'accidents du travail.

Dès ses premières années, avec un volume annuel de publication habituellement compris entre 100 et 200 pages, la Société d'agriculture de la Dordogne a édité des fascicules de périodicité apparemment régulière et regroupant des articles de longueur très variable, ne dépassant toutefois que rarement chacun la dizaine de pages. Parmi les travaux édités figurent des textes sur des sujets très diversifiés selon la mode de l'époque, et parfois extérieurs à ses centres d'intérêts originels, notamment des articles à vocation culturelle, dont l'inventaire nous donne actuellement une impression d'hétérogénéité : description du château de Montaigne, souvenirs de voyage, intérêt didactique des déplacements à l'étranger, histoire de la Société royale d'agriculture de Paris et description de ses activités, évocation des mœurs des habitants de la Nouvelle-Zélande, économie de la Guyane française, parfois des poèmes. On y trouve également les conditions de souscription à la *Description de l'Égypte*, œuvre capitale dont la réalisation avait survécu aux changements de régimes politiques, puisqu'elle avait été entreprise à l'initiative de Napoléon Bonaparte au terme de la campagne militaire, politique et scientifique de 1799-1802 en Orient, et seulement publiée après maints avatars à l'époque de la Restauration.

Un certain nombre des travaux publiés par la Société d'agriculture de la Dordogne peuvent être indiscutablement considérés comme scientifiques. Chronologiquement, le premier d'entre eux parût dès la deuxième année de la vie de la société : il s'agit d'une monographie du sainfoin (*Hedysarum*) où sont précisés la position systématique de cette espèce dans la classification

8. D'HONDT, 1989.

végétale, ses critères botaniques discriminatifs, la description des différentes espèces courantes, les terrains les mieux adaptés à leur culture, les exigences écologiques, les utilisations et les intérêts pratiques. Une suite d'articles consacrés aux abeilles parût les années suivantes dans son bulletin, décrivant leur biologie, les activités et les caractères diagnostiques de chaque caste, les effectifs, l'organisation du travail dans la ruche. On y relève aussi des fiches d'information sur des végétaux spontanés (tels que l'ajonc) ou cultivés (comme le lin), des articles sur des espèces exotiques encore mal connues à l'époque (la girafe), des maladies (la trichinose), et déjà d'histoire des sciences. En 1880 parût un vaste mémoire sur les marais (formation, utilisation, émanations, épidémiologie et taux de survie des populations, observations préliminaires – compte tenu des moyens et des connaissances de l'époque – sur la microflore algale).

Les premières notes parues dans le bulletin dans le domaine des sciences de la terre remontent à 1826 ; elles ont été consacrées à la définition et aux objets de la géologie, aux caractéristiques, aux propriétés et à la composition des marnes de la région de Périgueux. Citons encore des textes d'initiation à la connaissance des champignons (ce qui allait naturellement de soi en Périgord...), sur l'histoire naturelle des Arachnides (on ne connaissait alors l'existence que d'une dizaine d'espèces de scorpions), ou sur des sujets médicaux (symptômes et traitement du croup, efficacité des pastilles digestives). Les risques consécutifs à l'arrivée du phylloxéra en Périgord et les inquiétudes qui en ont résulté ont été soulignés lors de l'apparition des premiers foyers infectieux, en 1875, à Eymet et à Fleurac. Le bulletin reproduit en 1868 un article publié dans une autre revue (les droits de copyright n'étant pas aussi réglementés qu'aujourd'hui, surtout depuis que nous vivons par surcroît depuis peu sous le règne d'un piratage informatique en cours de généralisation...) sur une découverte qui stimulera un peu plus tard l'essor économique de la région, celle de l'homme fossile de Tayac, et déterminera l'intérêt culturel et pratique des Périgordins pour une nouvelle science, la paléontologie humaine. En 1870, peut-être en liaison avec la nécessité de développer ce mode de transmission en raison du blocus exercé par l'occupant sur certaines grandes agglomérations, le bulletin publia des résultats d'observations sur le sens d'orientation des pigeons voyageurs.

C'est entre les années 1830 et 1840, c'est-à-dire seulement entre 10 et 20 ans après la date de fondation de la Société d'agriculture de la Dordogne, que commence à s'observer une diminution du nombre des articles de sciences naturelles publiés dans son bulletin. Parallèlement s'accroissent numériquement les publications de listes de lauréats aux concours agricoles (on peut constater à cette occasion que les métayers de Bugeaud ont été très fréquemment primés – peut-être ont-ils été plus performants, ou mieux défendus, que d'autres ?). La table des matières annuelle du bulletin dissocia dès 1840 les listes de

publications à caractère agricole – parfois à vocation naturaliste (courtes notes sur la biologie du hérisson ou sur des anomalies botaniques) – de celles à finalité culturelle ou historique (ancien hôtel de ville de Périgueux ; reconstruction de la tour Mataguerre également à Périgueux ; les hôpitaux du Moyen Âge ; articles sur différents châteaux du Périgord, la cathédrale Saint-Front ou l'abbaye de Cadouin). Dans ce contexte, le titre de la revue fut temporairement modifié en 1840, avant de retrouver peu après son intitulé antérieur, en *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne, journal de la ferme modèle*, « publiées sous les auspices de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts ». En nombre croissant, des articles très éloignés des vocations initiales de la Société y ont alors été publiés : ascensions en ballon, décès de l'anatomiste parisien Jean Coste (1807-1873), monnaies, lignes de chemin de fer établies en Dordogne, redécouverte des arènes de Lutèce dans le cinquième arrondissement de Paris (1870), éclipse de soleil, compte rendu d'un congrès archéologique, description de tombeaux, hommes illustres dont une élogieuse notice biographique sur le maréchal Bugeaud en 1849. Quant à la liste des adhérents à la Société, elle cessera bientôt d'être publiée. La participation des membres aux séances, apparemment assez suivies durant les premières années, semble avoir été de plus en plus restreinte avec le temps ; elle a aussi été très irrégulière selon les réunions (9 présents à celle du 9 janvier 1850, 19 – dont 14 aristocrates – à celle du 27 février 1856).

À partir de 1880 et désormais, la « Partie littéraire » s'intitulera « Partie littéraire et scientifique » ; mais en fait les publications de nature scientifique se raréfieront de plus en plus jusqu'à disparaître complètement. Le bulletin cessera alors d'être une revue de sciences naturelles, et sortira en conséquence du champ de notre étude. En corollaire, on assiste à la multiplication de reproductions d'articles publiés dans d'autres journaux (*Le Siècle*, *L'Union*) et de publications de courriers d'élèves et de responsables locaux. À la fin du XIX^e siècle, oublieuse de ses vocations initiales et de sa vocation naturaliste, la société perdit ainsi progressivement son caractère scientifique, et le bulletin qui en était l'émanation celui de revue historique et scientifique pour devenir un simple périodique d'information à l'usage matériel d'une profession.

La publication du *Bulletin de la Société d'agriculture de la Dordogne* s'interrompit au début du XX^e siècle ; la dernière livraison en est datée de 1900. Le conseil d'administration de l'association, dont 50 % des membres étaient encore porteurs d'un patronyme à particule, proposa alors puis décida (réunion du 26 mai 1900) de la fusionner avec le Syndicat libre des agriculteurs du Périgord, et diffusa auprès de ses membres et abonnés un formulaire d'adhésion à celui-ci. Dès lors, et jusqu'aux dernières années du XX^e siècle, soit pendant près d'un siècle, il n'existera plus en Périgord aucune société savante à vocation (au moins partiellement) naturaliste ni de périodique de sciences naturelles ; à ce titre, le département de la Dordogne sera alors durant

cette longue période l'un des seuls – voire le seul – à connaître cette situation exceptionnelle et paradoxale en France. Les travaux de sciences naturelles intéressant le Périgord seront, tout au long du XX^e siècle, publiés dans des revues scientifiques nationales, ou à vocation régionale étendue et édités dans d'autres départements (*Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux*, *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*, *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, *Feuille des Naturalistes*, *L'Entomologiste*, *Revue française d'entomologie*, *société entomologique du Nord de la France*, etc.).

J.-L. d'H.⁹

Remerciements

L'auteur témoigne sa très vive gratitude aux conservateurs et aux bibliothécaires de la Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle. Il remercie également les bibliothécaires de la SHAP qui lui ont permis d'avoir largement accès à la collection des publications de la Société d'agriculture de la Dordogne et qui ont eu l'obligeance d'attirer son attention sur l'intérêt potentiel de différents autres périodiques des fonds de la SHAP.

Références

- BARRERA (Caroline), *Les sociétés savantes de Toulouse au XIX^e siècle (1797-1865)*, Paris, éditions du CTHS, 2003, 435 p.
- *Bulletin de la Société d'agriculture de la Dordogne* (Bibliothèque de la SHAP, 1821-1900).
- CHALINE (Jean-Pierre), *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France : XIX^e et XX^e siècles*, Paris, éditions du CTHS, 1995, 271 p.
- FOX (Robert), « Learning, Politics and Polite Culture in Provincial France : The Sociétés Savantes in the Nineteenth Century », in : *The Culture of Science in France, 1700-1900. Variorum*, Aldershot, Hampshire, Grande-Bretagne, Ashgate Publishing Ltd., 1992, vol. III, p. 343-364.
- HONDT (Jean-Loup d'), « Louis-Augustin-Guillaume Bosc, conventionnel et naturaliste, premier systématicien français des Bryozoaires actuels », in : *Scientifiques et Société*, Paris, éditions du CTHS, 1989, p. 241-258.
- MATAGNE (Patrick), *Aux origines de l'écologie. Les naturalistes en France de 1800 à 1914*, Paris, éditions du CTHS, 1999, 302 p.
- MIQUEL (Sophie), « Auguste Hilaire Chastanet (1825-1902), écrivain et botaniste périgourdin au XIX^e siècle », *Bulletin de la société botanique du Périgord*, 2005, n° 55, p. 8-9.
- ROUSSET (Jeannine), « Cher Bulletin », *BSHAP*, 2004, t. CXXXI, p. 665-670.

9. Directeur de recherche au CNRS, ancien président de la section des sciences et d'histoire des sciences du CTHS.

Le bienheureux Charles de Foucauld de Pontbriant

par Régis de FOUCAULD

L'excellente relation de M. Francis Bernier, intitulée « Les Pontbriant en Périgord 1507-1639 » parue dans le *Bulletin* de notre Société ¹ comporte un arbre généalogique où se trouve mentionnée, *in fine*, Françoise de Pontbriant. Elle était la fille et seule héritière de haut et puissant seigneur messire Hector de Pontbriant, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de la châtellenie de Montréal, de Chadeuil, de Lascoux, baron de Montréal, vicomte de Monbazillac, etc. et de dame Catherine de Montardit.

Ce me paraît une occasion opportune pour dire quelques mots sur la branche Foucauld de Pontbriant de notre maison, en rappelant que Françoise de Pontbriant avait épousé par contrat passé au château de Montréal, paroisse d'Issac, le 16 septembre 1611, Gaston de Foucauld, premier du nom, écuyer, seigneur de la Garaudie, de la Besse, etc. (il n'était pas seigneur de Lardimalie, même s'il était issu de cette branche par son trisaïeul Bernard, seigneur de Lardimalie).

De cette union provinrent quatre enfants, trois filles et un fils, Gaston, II^e du nom, chevalier, vicomte de Montréal et seigneur de la Garaudie, de la Besse, de Lascoux, du Repaire, etc. Gaston fut institué héritier universel de Françoise de Pontbriant, sa mère, le 26 juillet 1646, à la charge de joindre les nom et armes de Pontbriant à ceux de Foucauld. Depuis lors, cette branche de notre maison porte le nom de Pontbriant, conjointement avec le sien et a écartelé ses armes.

1. BSHAP, 2005, t. CXXXII, p. 333-344.

La descendance de Gaston de Foucauld de Pontbriant et de Françoise de Durfort, qu'il avait épousée en 1647, est riche de chevaliers et d'écuyers, de lieutenants et de capitaines au service du roi, et aussi de religieuses et de prêtres.

L'un de leurs petits-fils, Henri, épousa en 1739 Sybille du Lau d'Allemans ; ils n'eurent pas moins de onze enfants, dont Armand de Foucauld de Pontbriant, né en 1751, prêtre, chanoine de Meaux en 1774, vicaire général du diocèse d'Arles en 1781, son cousin, M^{gr} du Lau d'Allemans, étant évêque d'Arles. En 1787, il fut appelé par le roi comme abbé de l'abbaye de Solignac en Limousin et le 2 septembre 1792, avec son cousin du Lau, il mourut martyr au couvent des Carmes à Paris.

Et parmi les arrière-arrière-petits-enfants d'Henri et de Sybille de Foucauld de Pontbriant, se trouve Charles Eugène, né à Strasbourg le 15 septembre 1858, connu sous le nom de père Charles de Foucauld, l'ermite du Sahara.

Il a une sœur, Marie, de trois ans plus jeune que lui, qui épousera en 1884 Raymond de Blic. Les deux enfants deviennent orphelins en 1864 et sont recueillis par leur grand-père maternel, le colonel de Morlet.

La formation chrétienne de son enfance permet à Charles de faire une fervente première communion en 1872, mais elle ne va pas être assez solide pour l'aider dans son adolescence, et, à partir de 1874, il perd la foi. Deux ans plus tard, en 1876, il est admis à Saint-Cyr ; sous-lieutenant de cavalerie, il mène une vie assez désordonnée, tout en se montrant courageux dans les opérations militaires auxquelles il participe dans l'ouest de l'Algérie. En 1882, il donne sa démission de l'Armée et entreprend l'année suivante une périlleuse et brillante reconnaissance au Maroc.

Quelques années plus tard, en 1886, l'abbé Huvelin, prêtre à Saint-Augustin, le ramène à la foi : dès cet instant, Charles se résoud à ne plus vivre désormais que pour Dieu de Jésus-Christ. Ses pas le mènent en Terre sainte, au monastère de Notre-Dame des Neiges (1890), dans une pauvre trappe de Syrie, puis à Nazareth où il devient domestique au couvent des clarisses. C'est là qu'il prend comme devise *Jesus Caritas* (Jésus Amour) et comme emblème un cœur surmonté de la croix. Enfin, après un temps à la trappe de Notre-Dame des Neiges, il est ordonné prêtre du diocèse de Viviers le 9 juin 1901.

« Je viens d'être ordonné prêtre, écrit-il le 14 août 1901 à son ami Henry de Castries, et je fais des démarches pour aller continuer dans le Sahara la vie cachée de Jésus à Nazareth ».

Il s'établit à Beni-Abbès, aux confins algéro-marocains et, en 1905, M^{gr} Guérin, le premier préfet apostolique du Sahara, ayant accepté son installation au Hoggar, il se fixe à Tamanrasset, seul Européen dans ce village d'une vingtaine de huttes abritant quelques familles touarègues. En 1916, il construit une maison fortifiée qui servirait de refuge en cas d'attaque : c'est là qu'il est surpris par un groupe de rebelles au soir du 1^{er} décembre...



Charles de Foucauld (coll. R. de Foucauld).

En la basilique Saint-Pierre de Rome, Benoît XVI a déclaré le 13 novembre 2005 (extraits) : « Rendons grâce pour le témoignage donné par Charles de Foucauld. Par sa vie contemplative et cachée à Nazareth, il a rencontré la vérité de l'humanité de Jésus... Il a découvert que Jésus... nous invite à la fraternité universelle, qu'il a vécue plus tard au Sahara, à l'amour dont le Christ nous a donné l'exemple... »

Près de cent ans après sa disparition, on est loin d'avoir inventorié toute la richesse de son témoignage ; le message qu'il a délivré est contenu dans ce qu'il a vécu, dans ce qu'il a essayé de faire, dans les nombreuses pages qu'il a rédigées et où il a laissé s'exprimer la saveur de son expérience spirituelle. Ce qui est premier depuis sa conversion jusqu'à la fin de sa vie, c'est la fidélité absolue à l'amour passionné qu'il donne à Jésus : « Je compris que je ne pouvais faire autrement que de ne vivre que pour Lui ».

Le pape Jean-Paul II avait, il y a peu, reconnu l'héroïcité des vertus de Charles de Foucauld, puis, l'an dernier, décidé de sa béatification. Les cérémonies de béatification avaient été initialement prévues le jour de Pentecôte, 15 mai 2005, et furent reportées par le pape Benoît XVI au dimanche 13 novembre 2005. Elles eurent lieu au cœur de la basilique Saint-Pierre de Rome sous la présidence du cardinal Saraiva Martins, préfet de la congrégation pour les causes des saints. La veille, une méditation du message spirituel, suivie d'un temps d'adoration, avait eu lieu sous la présidence de M^{gr} François Blondel, évêque de Viviers. Le lendemain, une messe d'action de grâce sous la présidence de M^{gr} Claude Rault, évêque de Laghouat-Ghardaïa, célébrée en l'église abbatiale des trappistes de Tre Fontane, a clôturé les cérémonies en l'honneur du bienheureux Charles de Foucauld.

Sous la conduite de M^{gr} Bouvier, postulateur de la cause de canonisation, nous fûmes plusieurs centaines de membres de la famille de Charles de Foucauld à participer à la messe en la basilique vaticane, ainsi que près de mille prêtres (au nombre desquels l'abbé Paul de Blic et le jeune François de Foucauld de Pontbriant), les petits frères et petites sœurs de Jésus, un groupe de Touaregs venus de Tamanrasset, une délégation d'officiers de Saint-Cyr, les représentants du gouvernement et du corps diplomatique français près le Saint-Siège, etc. et plusieurs dizaines de milliers d'hommes de ce temps, attirés par le témoignage de fidélité de Charles de Foucauld à Jésus de Nazareth et d'imitation de sa fraternité universelle.

À l'issue de cette émouvante cérémonie, au cours de laquelle avait été lue la lettre apostolique de Benoît XVI solennisant la béatification de Charles et de deux religieuses italiennes, le Saint-Père s'est rendu dans la basilique Saint-Pierre, a encensé et vénéré les reliques des nouveaux béatifiés, salué avec ferveur, dans notre langue, les vertus du « frère universel » et, sous les acclamations, donné sa bénédiction apostolique à une assemblée débordante de piété et d'enthousiasme !

R. de F.

Joseph-Achille Le Bel, le sauveur de Laugerie-Basse

par Jean-Claude STREICHER

présenté par Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC et Alain ROUSSOT

Une recherche sur Internet nous a fait découvrir l'important dossier consacré par Jean-Claude Streicher aux mines de pétrole de Pechelbronn (à Merkwiller-Pechelbronn, Bas-Rhin) et à l'action de la famille Le Bel dans ce gisement français exploité, au pied des Vosges, de 1735 à 1963. Les interventions de Joseph-Achille Le Bel, à la fois dans la production pétrolière de Basse-Alsace, dans la chimie française et dans la recherche préhistorique du Périgord, y sont remarquablement exposées.

Nous avons donc demandé à l'auteur son excellent texte : il met en lumière l'action efficace de J.-A. Le Bel dans la conservation du site de Laugerie-Basse (Les Eyzies). Il est présenté ici intégralement avec quelques notes et références bibliographiques complémentaires (B. Delluc, G. Delluc, A. Roussot).

À deux kilomètres en amont de la grotte Richard des Eyzies-de-Tayac (Dordogne) ¹, sur la rive droite de la Vézère, se trouvent les abris de Laugerie-Basse. Ce sont des falaises calcaires, hautes d'environ 70 m, formant de

1. Également connue sous le nom de grotte des Eyzies, alors sur la commune de Tayac (A.R.).

grandes voûtes protectrices sur plusieurs centaines de mètres de longueur, profondes d'une vingtaine de mètres, sur une hauteur de quinze mètres environ. Comme aux Eyzies, on y découvrit à partir de 1863 quantité d'objets et d'ossements préhistoriques, le plus souvent décorés, datant des époques magdaléniennes (- 15 000 à - 10 000 BC).

À partir de 1906, l'un des « fouilleurs » les plus actifs dans la région est ainsi un Suisse allemand de 32 ans, Otto Hauser, originaire de Wädenswil, canton de Zurich. Vénal, peu scrupuleux et finalement assez peu scientifique, il monnayait ses plus belles trouvailles auprès de collectionneurs et de musées, le plus souvent allemands. C'est ainsi qu'il réussit à vendre pour 160 000 marks au *Völkerkunde-Museum* de Berlin les squelettes quasi complets qu'il avait découverts sur les sites voisins du Moustier en 1908 et, dans la vallée de la Couze, de Combe-Capelle en 1909. Les deux crânes, crus irrémédiablement perdus lors des bombardements alliés de la dernière guerre, ont été retrouvés dans les dernières décennies.

Le sauveur de l'abri de Laugerie-Basse ²

Aussi, quand en 1912 on apprit que Otto Hauser cherchait à relouer, voire même à acquérir la propriété Langlade, qui englobe les abris de Laugerie-Basse, était-il temps de tirer la sonnette d'alarme. Otto Hauser, très généreux, était estimé par les habitants des Eyzies, mais les préhistoriens, notamment Denis Peyrony, Louis Didon et l'abbé Henri Breuil, pensaient tout autrement et on commençait à faire de ce Suisse alémanique un « agent de l'Allemagne ». Par l'intermédiaire du commandant Cazenave, un natif de la vallée de la Vézère, Jean Maury, 41 ans ³, fit donc prévenir la Société préhistorique française (S.P.F.), qui avait été fondée à Paris en janvier 1904 ⁴.

On ignore comment le lien se fit après. Le résultat, en tout cas, fut immédiat : c'est Joseph-Achille Le Bel, l'héritier des mines de pétrole de Pechelbronn en Basse-Alsace, qui loua la propriété Langlade au nez et à la barbe de l'archéologue suisse allemand et qui y installa comme gardien, à ses

2. J.-A. Le Bel (Pechelbronn 1847-Paris 1930) ne se prétend pas préhistorien (*B.S.P.F.*, 1927, p. 233), bien que président puis président d'honneur de la Société préhistorique française. Il en fut surtout le mécène. Ce chimiste français est l'auteur de la théorie du carbone tétraédrique. Il a expliqué en 1874 l'activité optique des composés organiques par l'existence d'un carbone asymétrique. Il fut avec Van't Hoff, le fondateur de la stéréochimie (A.R.).

3. Jean Maury était né le 3 avril 1871 à Peyzac-le-Moustier (B. et G.D.).

4. À l'origine sous le nom de Société préhistorique de France (A.R.).

propres frais, celui-là même qui avait donné l'alarme, M. Jean Maury, avec toute sa famille. Le site de Laugerie-Basse était sauvé ⁵ !

Otto Hauser put toutefois poursuivre ses fouilles en amont, à Laugerie-Haute, puisqu'il avait l'accord du propriétaire. Sous un éboulis qu'il appela Laugerie Intermédiaire, il y découvrit encore ce qu'il crut être un lieu de culte et de sacrifices. En 1913-1914, il en vendit tous les objets à l'*Institut für Ur- und Frühgeschichte* de l'Université d'Erlangen en Bavière. La collection, dite *Sammlung Leo Gerlach*, du nom de son acquéreur, était si complète qu'en 2003, du 15 mai au 15 décembre, elle put faire l'objet à elle toute seule, à ce même institut, d'une exposition intitulée *Laugerie-Intermédiaire - Eine Opferstätte des Magdalénien*. Otto Hauser dut cependant quitter le territoire français à la veille de la guerre de 14. Il gagna ensuite sa vie en publiant des ouvrages de vulgarisation, très populaires en Allemagne, sur les hommes préhistoriques. Quant au site de Laugerie-Haute ⁶, il devint par la suite propriété de l'État français.

Laugerie-Basse, cependant, ne sera pas qu'un simple épisode dans la vie de Joseph-Achille Le Bel. Dès le printemps de 1912, il y finança des fouilles, qui dureront jusqu'en 1927 sous la direction de Jean Maury, désormais affilié à la S.P.F. Denis Peyrony, l'instituteur archéologue des Eyzies, l'aida de ses conseils, tout lui en prêtant une partie de ses personnels ⁷. Et comme le seul emplacement de l'abri à n'avoir pas encore été fouillé était une vieille grange qui s'y trouvait, on se résolut à la démolir. Du coup, on ne pouvait faire autrement que de racheter la propriété de plein droit. Mais Joseph-Achille Le Bel, depuis Paris, ne fut pas long à donner son accord.

Sous cette vieille grange, trois niveaux d'occupation purent ainsi être déterminés. Le premier, raconte Jean Maury, « a fourni une industrie magdalénienne, sans harpons avec deux fragments de sculpture en ronde bosse en pierre calcaire ». Le deuxième niveau donna surtout des « harpons primitifs à barbelures à peine indiquées et de nombreuses œuvres d'art (sculptures, bas-reliefs, gravures) ». Dans le troisième niveau, on trouva des harpons à barbelures unilatérales, des baguettes ornées d'animaux stylisés, des sagaies, des ciseaux, des aiguilles, des lissoirs, des bâtons de commandement, des dents

5. Sans vouloir défendre Otto Hauser, ses fouilles, à vrai dire, n'étaient pas si mauvaises (Le Moustier, La Micoque, Laugerie), suivies par de multiples photographies, plans et coupes. Certes, comme tous les préhistoriens de l'époque, il vendait le produit de ses fouilles. Mais, malheureusement pour lui, les acquéreurs étaient exclusivement ou presque des Allemands, de même que les visiteurs qu'il faisait venir. En outre, il excitait, par ses travaux, importants et dispendieux, et par ses résultats, la jalousie des préhistoriens, tout particulièrement celle de Denis Peyrony, instituteur et préhistorien aux Eyzies, et bientôt représentant de l'État... (B. et G.D.)

6. En partie acquis par Otto Hauser (A.R.).

7. L'essentiel des fouilles se fit de 1912 à 1914. Les fouilles sous l'abri classique furent très limitées (A.R.).

et des coquillages percés, des burins, des grattoirs, des perçoirs, un lézard et des têtes de chevaux sculptés en bois de renne...

Toutes ces trouvailles étaient identiques à celles livrées par le site voisin de La Madeleine. On ne sortait donc pas de l'âge magdalénien, qui est une civilisation centrée sur le renne, car le Périgord subissait alors un climat proche de celui de l'actuelle Scandinavie.

Tout en poursuivant ces fouilles avec beaucoup de méthode et de rigueur, l'équipe de Jean Maury ouvrit alors un autre chantier, un peu en amont, sous les éboulis de l'abri dit des Marseilles, en se servant d'une galerie de mine longue d'une quinzaine de mètres pour l'évacuation des gravats. À l'invitation de Joseph-Achille Le Bel, M. de Mortillet, président d'honneur de la S.P.F., se rendit sur place en août et septembre 1913 pour encourager les travaux et se livrer lui-même à quelques fouilles personnelles. Plus tard, sur une idée de l'héritier du Pechelbronn, on décida également de conserver pour les générations futures la partie restée intacte du gisement des Marseilles, d'y laisser une coupe-témoin de plus de quatre mètres de haut, montrant les trois niveaux archéologiques du Magdalénien. Coupe-témoin, qui est aujourd'hui encore la grande attraction de Laugerie-Basse, bien que l'idée en ait été reprise dans le voisinage, au Moustier ⁸ et à La Ferrassie. On se décida enfin à construire à Laugerie-Basse un musée, qui réunirait tous les objets qui y seraient découverts.

Au chalet du Grand Roc, immédiatement en aval de l'abri de Laugerie-Basse, Jean Maury avait par ailleurs découvert une fissure, d'où s'écoulait une petite source. Pour l'explorer, Joseph-Achille Le Bel proposa de creuser dans la falaise une nouvelle galerie de mine (de telles idées ne pouvaient venir que d'un ancien directeur de mines de pétrole !). Ce tunnel ne permit aucune découverte archéologique. Par contre, il déboucha le 29 avril 1924 sur une grotte souterraine insoupçonnée, contenant de magnifiques cristallisations. Jean Maury entreprit aussitôt de l'aménager pour l'accueil des visiteurs.

L'hommage aux fouilleurs

En témoignage pour la postérité, Joseph-Achille Le Bel fera également apposer le dimanche 26 juin 1922, contre la paroi de l'abri de Laugerie-Basse, une plaque commémorative de 1,30 x 0,90 m, toujours en place derrière le nouveau bâtiment d'accueil. En lettres dorées sur le marbre noir, elle rend hommage à tous les préhistoriens qui ont fouillé le site depuis 1863, à l'exception bien sûr de Otto Hauser :

8. La coupe du Moustier a été récemment maçonnée pour la protéger et remplacée par un moulage (B. et G.D.).



Planche 1. Le site de Laugerie-Basse (Les Eyzies), vu de l'amont. *En rive droite de la Vézère, au pied de la haute falaise se blottissent les maisons, sous l'abri classique fouillé dès 1863. L'abri des Marseilles est plus à droite, en amont du précédent (gravure de Bedford, dans : Baring-Gould, 1894).*

« A LA MEMOIRE DES FOUILLEURS DE LAUGERIE-BASSE
 Edouard LARTET et Henry CHRISTY / Marquis de VIBRAYE /
 Louis LANDESQUE / Elie MASSENAT et L. DELPEYRAT /
 Michel HARDY / Gustave MARTY / Emile RIVIERE / Paul GIROD
 Gabriel et Adrien de MORTILLET / E. CARTAILHAC, historiographes
 Plaque érigée en juin 1922 / Par J. MAURY, fouilleur, et J.-A. LE BEL,
 restaurateur de la fouille ».

L'inauguration de cette plaque fut marquée par un banquet sous la voûte, auquel participèrent deux représentants de la S.P.F. et différentes personnalités locales. M. Bossavy, secrétaire de la Société préhistorique française, lut le discours que devait prononcer son président du moment, M. de Givenchy, hélas empêché par un deuil. On ne manqua évidemment pas de lever le verre à Joseph-Achille Le Bel, qui « rend à la préhistoire les plus grands services et à qui l'on devait cette belle journée ». Quant à Jean Maury, il se vit alors décerner le grand diplôme d'honneur, que la S.P.F. réserve à ceux qui ont concouru à l'avancement de la science. Il poursuivra sa carrière comme conservateur de son musée et comme guide de l'abri des Marseilles et de la grotte du Grand Roc⁹. Il obtiendra même d'être enterré en novembre 1947 dans une petite cavité de l'abri de Laugerie-Basse.

Bienfaiteur et protecteur de la S.P.F.

Quand il racheta en mai 1913 la propriété Langlade, Joseph-Achille Le Bel était âgé de 65 ans et venait à peine d'adhérer à la Société préhistorique française. Ce n'est que le 23 novembre 1911, en effet, qu'il avait été présenté pour la première fois à son conseil d'administration par son président du moment M. Léon Coutil et l'un de ses présidents d'honneur, le Dr Adrien Guébard.

Ce fut une séance mémorable, car Joseph-Achille arrivait en sauveur : sur l'insistance du Dr Guébard, il acceptait en effet de mettre à la disposition de la S.P.F. un étage entier (le troisième) du petit immeuble *modern style* qu'il s'était fait construire en 1903 au 250 de la rue Saint-Jacques à Paris, dans le 5^e arrondissement, juste à côté l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas¹⁰ et à un kilomètre de distance à peine de la Sorbonne, où la Société préhistorique française tenait habituellement les réunions mensuelles de son conseil d'administration.

9. Il sera nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1938 (B. et G.D.).

10. L'immeuble jouxte les dépendances de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

Jusqu'à cette date, bien que reconnue d'utilité publique par un décret du 28 juillet 1910, la S.P.F. ne disposait que « d'une très modeste pièce, peu confortable ». Elle aurait donc enfin assez d'espace désormais pour y rassembler ses collections archéologiques et sa bibliothèque et s'y réunir en petit comité. Elle se dépêcha d'acquérir le mobilier nécessaire, pendant que Joseph-Achille se chargeait – à ses frais – d'y faire monter des vitrines et des casiers pour les collections ainsi qu'une grande vitrine, où, sur sa suggestion, la S.P.F. rassemblerait sa collection de moulages de crânes paléolithiques célèbres. La bibliothèque put elle aussi prendre beaucoup d'importance, sous la garde de M. Chapelet, qui en établit le catalogue.

Par quel biais le Dr Guébard avait-il fait la connaissance de Joseph-Achille Le Bel ? Les comptes-rendus de la S.P.F. nous apprennent seulement que les deux hommes étaient « d'excellents amis » et qu'ils avaient sensiblement le même âge. On peut supposer qu'ils se sont fréquentés, dans leurs jeunes années, à la faculté de médecine de Paris, qu'ils se sont perdus de vue avant de se retrouver par hasard.

Professeur agrégé de la faculté de médecine de Paris, le Dr Adrien Guébard s'était passionné très tôt pour la préhistoire. En janvier 1904, il avait ainsi été l'un des 73 membres fondateurs de la S.P.F. Amoureux de la Provence, il avait dressé un relevé géologique des Alpes-Maritimes et du Var, qu'il publia en 1904 sous le titre *Les Préalpes maritimes, Excursions géologiques*. Il s'était ensuite intéressé aux enceintes préhistoriques d'altitude, qu'il décrit dans *Les enceintes préhistoriques des Préalpes maritimes* (Nice, 1907, 22 p.). Auteur également d'un *Inventaire des camps et enceintes préhistoriques et antéhistoriques de France*, fondateur de la revue *Notes provençales*, il décèdera le 28 mai 1924 dans sa propriété de Pierrefonds, au nord de Paris, à l'âge de 76 ans. Mais il avait également un pied-à-terre à Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes), où il avait fait des fouilles et où une avenue porte son nom. Et bien sûr, il possédait un appartement à Paris même, 32, rue de la Victoire, dans le 9^e arrondissement.

Célibataire, sans enfants et millionnaire

Riche, célibataire et sans enfants, Joseph-Achille Le Bel pouvait à bon droit jouer les mécènes. Il était né au Pechelbronn le 21 janvier 1847 à onze heures du soir et son père l'avait envoyé très tôt faire ses études à Paris. Après le lycée Charlemagne, il entra ainsi à l'âge de 18 ans à l'École polytechnique. Passionné par la chimie pure, il devint ensuite le collaborateur de Antoine-Jérôme Balard au Collège de France, puis de Charles-Adolphe Wurtz à la

faculté de médecine. Après la mort de ce dernier, il monta son propre laboratoire pour se livrer à des recherches sur la structure de la matière. En 1874, concomitamment avec le néerlandais Jacobus Hendrikus Van't Hoff, il est ainsi le premier à formuler la théorie du carbone asymétrique, base de la plasturgie moderne. Ce qui lui valut d'être lauréat de l'Institut en 1881.

Il lui fallut cependant revenir au Pechelbronn après le décès de son père, Louis-Frédéric-Achille, en 1867, prendre la direction des mines et usines. Il introduisit alors les procédés de sondage Fauvelle. Mais n'ayant pas la trempe du capitaine d'industrie, il décida, en février 1889, en accord avec sa mère et ses trois sœurs, Emma, Marie et Adèle, de revendre la totalité de l'héritage paternel (mines, usines et concession minière) pour trois millions de marks à une société par actions alsacienne, les *Pechelbronner Oelbergwerke*. Millionnaire, il revint donc s'installer en 1890 dans la capitale avec sa mère, née Madeleine Martin (qui y décèdera en 1897) ainsi que ses trois sœurs et le Dr Louis Herrenschildt, le mari d'Adèle. Ils habiteront successivement plusieurs appartements de choix (rue de Latran, rue Franklin, place Passoz, rue Amyot...), pendant que Joseph-Achille se remettait à ses recherches chimiques. En 1892, il prit ainsi la présidence de la Société chimique de France avant de devenir l'année suivante lauréat de la Société royale de Londres.

En 1905, il s'installait dans son nouvel immeuble, 250, rue Saint-Jacques, au premier étage duquel il aménagea son laboratoire de chimie, et au deuxième étage, son propre appartement. Le troisième étage sera réservé, comme on vient de le dire, à la S.P.F. et le quatrième à son personnel de service, dont un domestique breton, le fidèle Le Mao.

La préhistoire, jeune science alors en pleine vogue, n'est donc que sa seconde grande marotte. Il publiera en tout une quinzaine d'articles dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*. Mais seulement deux ou trois d'entre eux peuvent être considérés comme des communications sur la préhistoire proprement dite. Dans l'un d'eux (1916), il soutient ainsi que la mâchoire, qui avait été découverte à Piltdown en Angleterre en décembre 1912, n'est pas celle d'un chimpanzé, mais bien celle d'un humanoïde. En réalité, il se trompait lourdement. En 1953, le bulletin du *British Museum of Natural History* démontrait que la découverte de Piltdown n'était qu'une habile forgerie. Elle combinait la mâchoire d'un orang-outan de Bornéo (dont les dents avaient été limées pour imiter l'usure d'une dentition humaine) et une boîte crânienne datant tout au plus du Moyen Âge et dont l'épaisseur inhabituelle (en raison d'une malformation génétique) semblait prouver justement son ancienneté préhistorique.



Planche 2. Les fouilles de Laugerie-Basse. *En haut* : M^{me} Léonard Delpeyrat, épouse d'un célèbre ouvrier fouilleur du site, et sa fille, devant leur humble demeure. C'est le talus devant la maison qui fut fouillé. Plus en amont, à droite, la maison Langlade et les restes d'une grange, puis l'abri des Marseilles (cliché L. Testut, 1882, coll. S.H.A.P.). *En bas* : La coupe de l'abri des Marseilles depuis le fond de l'abri (du Magdalénien moyen vers 15 000 BP au Néolithique récent vers 4 000 BP) (cliché P. Bardou et A. Roussot, dans : Roussot, 1996).

En 1922, Joseph-Achille présentait ensuite le crâne de l'homme « écrasé »¹¹, qu'Élie Massénat avait découvert en 1872 sous l'abri de Laugerie-Basse. Il lui trouvait des similitudes avec le crâne trouvé sur le site voisin de Chancelade, ce qui l'autorisait à déclarer qu'aucun des crânes trouvés en Dordogne n'était magdalénien. Ces crânes, en effet, portent, disait-il, la déformation toulousaine et ont été privés par arrachage de deux incisives. Ce qui sont des caractéristiques néolithiques de la fin du Quaternaire. Son opinion n'a pas été suivie par les anthropologues modernes.

Joseph-Achille Le Bel, en réalité, se piquait surtout de géologie. Son grand thème de prédilection est ainsi la datation des dernières glaciations. Il y consacra en tout cinq articles ou communications. Il soutiendra notamment que les falaises de Laugerie-Basse sont dues aux glaciers et que le sable du Périgord est d'origine post-glaciaire. Plus audacieux encore, il affirmera que la dernière des trois glaciations de l'âge tertiaire, la glaciation aconienne ou günzienne, qui marque le début de l'âge quaternaire, est postérieure à l'arrivée des premiers hommes en France. Joseph-Achille était également convaincu de l'origine glaciaire de la grotte du Grand Roc, ainsi que le montre sa lettre à Jean Maury du 5 mai 1928. Pour Laugerie-Basse comme pour le Grand Roc, Joseph-Achille Le Bel avait donc des opinions tout à fait personnelles...

Le pilier de la S.P.F.

À la S.P.F., l'héritier du Pechelbronn sut en tout cas se rendre rapidement indispensable. En 1914, on lui confie en effet les fonctions de président annuel, et il est reconduit à ce poste durant toute la durée de la guerre. À ce titre, il préside les séances mensuelles du conseil d'administration, qui se tiennent généralement dans l'amphithéâtre « M » de la Sorbonne (amphithéâtre qu'il est hélas impossible d'identifier dans le bâtiment actuel, la désignation des salles ayant été modifiée). Joseph-Achille est aussi l'un des plus constants et plus généreux donateurs de la S.P.F., évitant par conséquent à son bulletin mensuel de trop pâtir des restrictions de la guerre, tant du point de vue du nombre de pages que des illustrations.

En 1916, par exemple, l'héritier du Pechelbronn préside ainsi sept séances mensuelles sur onze, les quatre autres (23 mars, 23 juin, 27 juillet et 23 novembre) ayant été présidées par le vice-président Émile Taté. En 1917,

11. À la base des couches magdaléniennes, ce squelette, couché sur le côté gauche, en flexion coudes aux genoux, paré de coquillages, a été daté de 15 660 ans plus ou moins 130 ans BP par le radiocarbone (A.R.).

Joseph-Achille préside neuf séances mensuelles, Émile Taté n'ayant eu besoin de le remplacer qu'à la séance du 25 octobre.

En 1918 enfin, il accède *ad vitam* à la présidence d'honneur. Comme les autres années, il est le principal contributeur des dons en argent. Grâce à lui, la S.P.F. a pu traverser l'épreuve de la guerre sans trop d'encombres : fin 1919, elle comptera 435 adhérents, contre 585 fin 1914. Grâce à lui, elle a également pu acquérir d'excellents moulages de crânes.

Le conseil d'administration du 23 janvier 1919 le réélit donc à la présidence annuelle. Joseph-Achille en profite pour faire don au musée de la société de deux silex « provenant probablement des ballastières de Juvisy ». Il présidera ensuite les séances mensuelles, sans en manquer une seule. Il fournira aussi les deux années qui manquaient (1911 et 1912) à la collection de la *Revue anthropologique* de la S.P.F.

1923 est une autre année faste. À nouveau, Joseph-Achille est élu président de la S.P.F. pour l'exercice, tout en étant l'un de ses quatre présidents d'honneur avec le Dr Henri Martin, Adrien de Mortillet et le Dr Adrien Guébbard. Et, bien sûr, il est toujours en tête des membres donateurs. « Pour nous préhistoriens, explique le président sortant Givenchy, il est le summum de la générosité. Il l'incarne et il me faudrait plus de deux pages pour donner la nomenclature de ses largesses envers notre société. Je ne le ferai pas, car je serai sûr d'en oublier. » Bien entendu, la S.P.F. touchait également des subventions des ministères des Affaires étrangères et de l'Instruction publique, mais visiblement celles-ci étaient loin de suffire.

En 1923, Joseph-Achille siège également à la commission des monuments mégalithiques, que la S.P.F. avait créée en 1909. Il préside toutes les séances mensuelles, sauf trois : celle du 22 mars, où il est retenu au congrès de chimie de Londres ; celle du 24 mai, en raison d'une conférence sur la catathermie qu'il fit à la Société de chimie de Paris ; et celle du 25 octobre, à cause d'un commencement d'incendie qui s'était déclaré la veille au soir dans son laboratoire de chimie du 250, rue Saint-Jacques. Ce qui ne l'empêchera cependant pas de pourvoir tout au long de l'année à de nouveaux aménagements au laboratoire de la S.P.F., « avec sa discrète générosité habituelle », ainsi que le rappelle le secrétaire général Bossary.

Au début de 1924, en inaugurant sa présidence de la S.P.F., le Dr René de Saint-Périer ne manqua évidemment pas de rendre hommage aux travaux de son prédécesseur sur la stéréochimie comme à son apport à la préhistoire française. « Nous lui devons, dit-il, la première coupe vraiment rationnelle du gisement de Laugerie-Basse, fouillé sans méthode depuis tant d'années et dont

il a seul établi la stratigraphie ¹² ». Pour autant Joseph-Achille ne se met pas sur la touche. En 1924, il fera construire deux nouvelles et grandes armoires pour la bibliothèque de la S.P.F. Il lui fera également don de 1 750 francs, soit la contribution la plus généreuse de l'exercice.

L'année suivante, l'héritier du Pechelbronn se surpasse en versant 10 000 francs afin de permettre à la S.P.F. d'améliorer son bulletin. Cette somme, précise le trésorier, a aussitôt été « convertie en rente française comme le prévoit la loi ». En juillet 1926, Joseph-Achille fait également don des numéros 4, 5 et 6 de l'année 1925 du *Bulletin de la Société d'archéologie de Paris*. De plus, comme les autres années, il prend à sa charge les frais d'impression du bulletin que la cotisation statutaire de 12 francs n'avait pas permis de couvrir.

Pour les 80 ans de Joseph-Achille Le Bel

En 1927, Joseph-Achille a 80 ans. La S.P.F. célèbre l'événement le 28 juillet à l'amphithéâtre Michelet de la Sorbonne. Elle invite le jubilaire à reprendre son siège de président, puis lui offre une plaquette en argent, représentant d'un côté l'Archéologie (par Vernier) avec cette inscription gravée :

« La Société Préhistorique Française / à son Président d'honneur / et Bienfaiteur / J. A. LE BEL / 1847-1927 » et, sur l'autre face, le récipiendaire de profil avec sa date de naissance :

« 21 janvier 1847 ».

Joseph-Achille Le Bel prononce alors ces quelques mots, qui résument parfaitement son engagement, non sans une certaine amertume à l'égard de son inexpérience et manque de jugement. « Mon rôle dans la préhistoire, reconnaît-il, n'a été que celui d'un mécène, car je suis entré à la S.P.F. trop tard et ignorant ce qui s'était passé avant moi, de sorte que je n'ai pas su tout d'abord, dans ma fouille de Laugerie-Basse, séparer l'ivraie de la bonne graine et nettoyer l'écurie d'Augias de la préhistoire de toutes les pièces fausses, que, dans un but commercial, on attribue aux Magdaléniens. J'ai hâte de dire que ce ne sont pas en général les entrepreneurs de fouilles préhistoriques, mais les ouvriers du pays, qui se sont rendus coupables de ces méfaits et que les préhistoriens ont, comme moi-même, pêché par excès de confiance.

« Ce n'est qu'après un long séjour en Dordogne que je suis arrivé à la conviction absolue que les Magdaléniens n'ont jamais ni sculpté, ni gravé et qu'ils avaient trop de peine à se nourrir pour occuper leur temps de cette manière !

12. Ce compliment est excessif : la coupe du gisement a été établie par Jean Maury, levée et décrite correctement par Adrien de Mortillet (A.R.).



Jean Maury (1871 - 1947)



Planche 3. Le sauveur de Laugerie-Basse. En haut, Joseph-Achille Le Bel (1847-1930) et Jean Maury (1871-1947) (coll. J.-C. Streicher). En bas, J.-A. Le Bel devant le musée de Laugerie-Basse, peu avant sa mort (coll. J.-C. Streicher).

(Tout le monde ne partage pas mes opinions) ¹³. On sait que la fortune n'aime pas les vieillards, cependant elle m'a souri une dernière fois en me faisant découvrir la belle grotte du Grand Roc près de Laugerie-Basse ! Là au moins les jolis stalactites qu'on y admire sont d'une authenticité indiscutable. »

À la séance du 27 octobre 1927, dans la salle « M » de la Sorbonne, le président Léon Coutil lui cède une nouvelle fois le fauteuil présidentiel pour lui permettre de faire une communication sur des cailloux provenant d'un dépôt glaciaire de l'île de Viringen aux Pays-Bas. Il est vivement applaudi, puis M. Coutil reprend son fauteuil. À la séance suivante, le 24 novembre 1927, le conseil d'administration de la S.P.F. décide de donner le nom de musée Joseph-Achille Le Bel aux collections conservées au 250, rue Saint-Jacques, « en témoignage de reconnaissance envers le président d'honneur et bienfaiteur de la S.P.F. ».

En 1928, la S.P.F. fête ses 25 ans. Sur l'exercice entier, son bulletin forme un volume de 528 pages abondamment illustrées, contre 480 pages en 1927 et 360 en 1926. Le secrétaire général s'en explique : « Ce résultat, vous le devinez, n'a pu comme précédemment être atteint que grâce aux libéralités toujours discrètes de notre président d'honneur J.-A. Le Bel. » Mais celui-ci, hélas, pour raison de santé, est de moins en moins assidu aux séances. La maladie va en effet bientôt le tenir alité, et la baisse de la vue lui interdire toute lecture.

À la séance du 24 janvier 1929, le nouveau président annuel le Dr Félix Regnault adresse une fois de plus tous les remerciements de la S.P.F., « en première ligne », à son président d'honneur Joseph-Achille Le Bel : « Il nous a continué sa bienveillante protection en maintenant à notre disposition l'appartement de son immeuble de la rue Saint-Jacques, où se trouvent notre bibliothèque et nos collections ». Une fois encore, l'héritier du Pechelbronn est élu à l'unanimité (par 269 sur 269) au conseil d'administration. Cette année-là, il fera un nouveau don de 400 francs, la cotisation annuelle étant alors de 20 francs.

Enterré à Bagneux

Joseph-Achille Le Bel décède le 6 août 1930, à l'âge de 84 ans. Il se fera enterrer le surlendemain vendredi 8 août, « dans la plus stricte intimité et

13. Cette phrase est difficile à comprendre. Elle exprime, peut-être, la déception de son auteur, car la paroi de Laugerie-Basse ne lui a pas livré de gravures et de sculptures *pariétales*. Elles font défaut dans ce gisement magdalénien, pourtant si riche en objets gravés et sculptés sur pierre ou matière dures animales. Ils ont été publiés, en 1931 et 1934, par l'abbé Henri Breuil. Peut-être aussi, comme le suggère J.-C. Streicher (*in litt.*, 21 septembre 2005), « s'en voulait-il surtout d'avoir été beaucoup trompé sur l'authenticité des découvertes préhistoriques faites dans la vallée de la Vézère » (B. et G.D.).

en toute simplicité », au cimetière de Bagneux. Ses trois sœurs, Adèle, Emma et Marie, bien que décédées elles aussi à Paris (en 1919, janvier 1927 et mars 1934 respectivement), tiendront en revanche à être inhumées à Lampertsloch, dans le carré Le Bel du cimetière communal, qui était la paroisse de leur domaine familial du Pechelbronn.

De justesse, Joseph-Achille avait reçu les derniers honneurs, qui lui étaient dus. En janvier 1928, il avait ainsi été promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur. En juin 1929, il fut reçu à l'Académie des Sciences, succédant au maréchal Foch dans la section des membres libres. Quant au *Bulletin de la Société préhistorique française*, il saluera sa mémoire en ces termes : « Nous conserverons le souvenir de ce grand savant, bon et dévoué, au cœur si généreux. Sa disparition sera unanimement ressentie par le monde scientifique et par tous ceux qui l'ont approché. Nous n'oublierons jamais tout ce qu'il a fait pour notre Société : nous lui devons une profonde et éternelle gratitude ».

Par son testament olographe du 24 novembre 1927, Joseph-Achille Le Bel avait institué comme légataire universel la Société chimique de France. C'est donc à elle, et non pas à la Société préhistorique française, qu'échut le domaine de Laugerie-Basse. Il exigea qu'on ne pratique plus aucune fouille dans ce qui y subsistait des couches préhistoriques. Jean Maury devait rester son gardien. Il fera voir aux touristes les fouilles et le musée, et percevra à son profit le droit de visite. Celle de ses filles qui voudra s'établir à Laugerie pourra lui succéder. Et, si on trouvait des fonds, Joseph-Achille Le Bel autorisait la recherche (par galerie de mine) de la caverne qui fournit la source des Marseilles.

C'est également à la Société chimique, qu'il légua son immeuble du 250 de la rue Saint-Jacques, où elle est d'ailleurs toujours installée. Cette préférence pour les chimistes au détriment des préhistoriens s'explique aisément. Sur le plan scientifique, de l'indépendance et de l'honnêteté, Joseph-Achille Le Bel les tenait bien d'avantage en estime que les aimables notables de province (pharmaciens et autres médecins) qui s'étaient entichés de silex taillées et de pierres polies.

Du coup, la S.P.F. fut obligée de quitter le troisième étage du 250, rue Saint-Jacques. Mais elle pouvait transférer (aux frais de la Société chimique) son mobilier dans le logement sous la terrasse, alors occupé par M. Hue, le conservateur des collections préhistoriques. Pour en indemniser la S.P.F., Joseph-Achille Le Bel lui promettait la somme de 5 000 francs. Il lui légua aussi ses livres et collections de préhistoire.

À la séance du 22 janvier 1931, André Vayson de Pradenne, le président sortant (1888-1939), pouvait donc se féliciter que la S.P.F. ait désormais « un local permanent assuré ». Un local qui sera « aussi confortable que le permet son exigüité », remarquait cependant Paul Royer, le nouveau président annuel.

La Société chimique conserve pieusement dans sa grande salle du conseil le fauteuil de président de Joseph-Achille. La légende veut qu'il y rendit son dernier souffle.

La Société chimique resta au 250, rue Saint-Jacques, où elle est toujours de nos jours. Reconnaisante, elle a fait apposer sur la façade une plaque en hommage à son bienfaiteur, ainsi libellée :

« LE CHIMISTE / JOSEPH-ACHILLE LE BEL / VECUT DANS CETTE
MAISON / DE 1903 A 1930 / ET EN FIT DON A LA / SOCIETE
CHIMIQUE DE FRANCE »

Mais au début des années 1990, ne voyant pas l'utilité de la conserver, elle revendit l'ancienne propriété Langlade à Armando Molteni, l'un des petits-fils de Jean Maury, que celui-ci, de son vivant, avait d'ailleurs adoubé, étant donné leur entente parfaite, comme son continuateur. C'est donc Armando Molteni qui poursuit aujourd'hui la mise en valeur touristique de l'abri de Laugerie-Basse et de la grotte du Grand Roc. Laugerie-Basse et le Grand Roc sont tout proches des grottes ornées de la vallée de la Vézère inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco. Le petit musée local, toutefois, a été fermé et ses collections transférées au musée des Eyzies, qui, pour sa part, était devenu musée national de la préhistoire en 1972. Les pièces principales du musée Le Bel, provenant de Laugerie-Basse, ont été acquises par ce musée et y sont désormais exposées ¹⁴.

Quant à la volumineuse correspondance que Joseph-Achille Le Bel avait adressée à Jean Maury, de 1912 à sa mort, elle s'est transmise au Dr Jean Leclerc (95880 Enghien-les-Bains), chirurgien dentiste honoraire de la Marine nationale, puisqu'il a épousé l'une des petites-filles du gardien de l'abri de Laugerie-Basse. Plein d'admiration pour Joseph-Achille Le Bel et soucieux de remonter aux sources, le Dr J. Leclerc était venu à Pechelbronn au printemps 2004, où il avait été reçu par Daniel Rodier, le conservateur des archives des Amis du musée du pétrole local. Il hésite cependant à divulguer le contenu de ces lettres, celles-ci étant parfois peu amènes envers les préhistoriens de la Belle Époque ¹⁵.

J.-C. S.

B. D., G. D. et A. R.

14. De son vivant, J.-A. Le Bel avait donné à la S.P.F. des œuvres de Laugerie-Basse. Après sa mort et celle de sa sœur, les héritiers de celle-ci ont remis à la S.P.F. d'autres objets (Breuil, *Congrès préhistorique de France*, 1934). Ces œuvres sont, à ma connaissance, au Musée de l'Homme (A.R.).

15. Le point de départ de cet article a été quelques photocopies (dont celle du testament olographe de Joseph-Achille Le Bel), conservées aux archives des Amis du musée du pétrole de Merkwiller-Pechelbronn, et que son conservateur, le Dr Daniel Rodier, a porté à notre connaissance. Ce dont l'auteur l'en remercie encore le plus vivement.

Bibliographie et sources

- ANONYME, « J.-A. Le Bel, 1847-1930 », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1930, t. 27, p. 401-404, 1 fig. h-t.
- Archives des Amis du musée du pétrole de Merkwiller-Pechelbronn (Bas-Rhin).
- BARING-GOULD (S.), *The Deserts of Southern France*, London, Methuen & CO., 1894, 2 vol.
- BREUIL (H.), « Quelques gravures inédites de Laugerie-Basse (fouilles Maury) », *Congrès préhistorique de France*, 1931, p. 55-59.
- BREUIL (H.), « Les œuvres d'art magdalénien des fouilles Le Bel-Maury à Laugerie-Basse », *Congrès préhistorique de France*, 1934, p. 89-101.
- CARRIZEY-JASICK (T.), « Des merveilles aux bougies. Souvenirs de Armando Molteni, petit-fils de Jean Maury », *Sud Ouest*, 3 mai 2004 (à propos du 80^e anniversaire de la découverte de la grotte du Grand Roc).
- CARTAILHAC (E.) et BREUIL (H.), « Les œuvres d'art de la collection de Vibraye au Muséum national », *L'Anthropologie*, 1907, p. 1-36.
- CHOLLOT-VARAGNAC (M.), *Les origines du graphisme symbolique*, Paris, Fondation Singer-Polignac, 1980.
- COLLECTIF, *Sur les cristallisations de la grotte du Grand Roc*, controverse par le Dr Pigeard de Gurbert, H. Larouy et J. Maury, extrait de *Le Périgord illustré*, n^{os} 10, 12, 13, 14, 15 et 17, de novembre 1932 à mars 1933, 20 p., Bergerac, impr. La Semeuse.
- COUTIL (L), [Discours du président de la Société préhistorique française à l'occasion du 80^e anniversaire de J.-A. Le Bel], *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1927, t. 24, p. 229-233, 1 fig. h-t. (courte réponse de J.-A. Le Bel, p. 233).
- DELÉPINE (M.), *Vie et œuvre de Joseph-Achille Le Bel* (édition à l'occasion du centenaire de sa naissance), Paris, Société chimique de France, 1949.
- DELLUC (B. et G), « L'archéologue Otto Hauser à la lumière de quelques documents périgordins », *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1999, t. 126, p. 705-748.
- FEDERLIN (P.), « Joseph Achille Le Bel (1847-1930), industriel, ingénieur et chimiste d'avant-garde », *Saisons d'Alsace*, Strasbourg, 4^e trim. 1974, n^o 52, p. 84-102.
- FEDERLIN (P.), « Joseph-Achille Le Bel, des pétroles du Bas-Rhin à la théorie de dissymétrie moléculaire », *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, 1994, n^o 833, p. 97-102.
- GIROD (P.) et MASSÉNAT (É.), *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Laugerie-Basse*, Paris, Baillière, 1900, 110 pl.
- LABADIE (J.), « Un doyen de la science moderne », *L'Illustration*, 15 juin 1929, n^o 4502, p. 754.
- LARTET (É.) et CHRISTY (H.), « Les cavernes du Périgord », *Revue archéologique*, 1864, p. 223-257.

- LARTET (E.) et CHRISTY (H.), *Reliquiæ aquitanicæ...*, London, Baillière. 1865-1875.
- LE BEL (J.-A.), « Sur les effets glaciaires observables en Périgord, aux Eyzies et ses environs », p. 21-24. Voir Maury (J.), 1934.
- LEROI-GOURHAN (A.), *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, Mazenod, 1965, et Paris, Citadelles et Mazenod, 1995 (revu par B. et G. Delluc).
- MASSÉNAT (É.), LALANDE (Ph.) et CARTAILHAC (É.), « Découverte d'un squelette humain de l'âge du renne à Laugerie-Basse », *Matériaux...*, 1872, p. 224-228.
- MAURY (J.), « Fouilles à Laugerie-Basse », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1914, t. 11, 7 p.
- MAURY (J.) et PEYRONY (D.), « Gisement préhistorique de Laugerie-Basse (fouilles de M. J.-A. Le Bel) », *Revue anthropologique*, 1914, t. 24, p. 134-154.
- MAURY (J.), « Nouvelles fouilles à Laugerie-Basse », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1913, t. 10, 6 p.
- MAURY (J.), *Sur la préhistoire et sa capitale : Les Eyzies*, Limoges, Impr. M. François, 1931 (plusieurs éditions).
- MAURY (J.), *Laugerie-Basse. Les fouilles de M. J.-A. Le Bel (nouvelle édition)*, Le Mans, Monnoyer, 1934, 20 p. En appendice : « Sur les effets glaciaires observables en Périgord, aux Eyzies et ses environs », par J.-A. Le Bel, p. 21-24.
- MORTILLET (A. de), « Fouilles à Laugerie-Basse », *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 1914, p. 635-641. Voir aussi *Bulletin de la Société préhistorique française*, 23 octobre 1913.
- NESPOULET (R.), *Visiter la grotte du Grand Roc*, Bordeaux, éditions Sud Ouest, 1995.
- PAILLET (P.) et VIALOU (D.), « Laugerie-Basse. Abri classique et abri des Marseilles », in *La Préhistoire. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, p. 841-843.
- PEYRONY (D.) et MAURY (J.), « Gisement préhistorique de Laugerie-Basse », *Revue anthropologique*, 1914, p. 134-154.
- ROUSSOT (A.), « Laugerie-Basse », in *L'art des cavernes*, Paris, ministère de la Culture - Imprimerie nationale, 1984, p. 136-137.
- ROUSSOT (A.), *Visiter les abris de Laugerie-Basse*, Bordeaux, éditions Sud Ouest, 1996.
- SIEVEKING (A.), *A Catalogue of Palæolithic Art in the British Museum*, London, British Museum Publications, 1987.
- SONNEVILLE-BORDES (D. de), *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Bordeaux, Delmas, 1960.
- STREICHER (J.-C.), *Textes sur Pechelbronn et le pétrole en Alsace* (et sur la famille Le Bel), dossier Internet, <http://membres.lycos.fr/daney/pech5.htm>
- VIGNERON (J.-P.), « Le Bel, théoricien de l'asymétrie moléculaire », *Saisons d'Alsace*, Strasbourg, 4^e trim. 1974, n° 52, p. 103-122.

Un capitaine périgordin au très long cours de 102 ans

par Jean-Noël BIRABEN

Second fils de Georges Biraben, notaire à Siorac-en-Périgord, Gérard naît le 19 janvier 1893. Il commence ses études à l'école primaire de Siorac, puis chez les demoiselles Guimbaud à Sarlat. Il fait ses études secondaires au lycée de Périgueux, à une époque où les heures étaient encore marquées par un roulement de tambour exécuté par le concierge.

Selon la légende, qui veut que « tout natif-né de Siorac sait nager de naissance », il se baigne souvent dans la Dordogne et les barques qu'il voit passer le font rêver. À l'été 1908, il va faire un séjour linguistique en Angleterre, et cette première traversée maritime éveille en lui la vocation de la mer. Après son baccalauréat, ses parents, pour éprouver cette vocation, l'embarquent comme mousse sur un Terre-neuvas, une goélette à deux mats, l'*Anna*, de Paimpol, capitaine le Guyader. Malgré un voyage assez dur, il revient plus convaincu que jamais. Il tente une seule fois, mais sans succès, l'École navale, puis se dirige vers la marine marchande. Reçu à l'école d'hydrographie de Bordeaux en 1911, pour l'examen pratique il fait, sur le *Saint-Joseph*, le tour du monde par le détroit de Magellan. En avril 1914, enfin, il embarque sur le croiseur-école *Dupetit-Thouars* pour son service militaire. Mais à peine a-t-il fait deux manœuvres que la guerre éclate.

Il est dès le 2 août sur le *Kléber*, un croiseur cuirassé de la 6^e division légère, sous les ordres de l'amiral Jaurès, le frère de Jean Jaurès. Ce navire va d'abord en mer du Nord en appont de la flotte anglaise, pour en chasser la flotte allemande. En janvier 1915, il est envoyé en mer Égée où il patrouille durant un an pour interdire les passes du port de Smyrne. Les faibles marées suffisent pour le faire échouer un jour en face de Scala-Nova (port de Turquie aujourd'hui appelé Kusadasi). Dès que les Germano-Turcs voient le navire immobile, ils amènent de l'artillerie et le bombardent. Faisant feu de toutes ses tourelles, le *Kléber* les réduit au silence. Cependant, un obus incendiaire est tombé sur la chambre de veille où se trouve le chiffre. Gérard s'y précipite sous le feu de l'ennemi, et revient les mains brûlées, mais avec le chiffre. Il est nommé second maître, cité à l'ordre du jour et décoré de la croix de guerre. Peu après, la 6^e escadre est chargée de la surveillance des filets anti sous-marins du port de Salonique, puis le *Kléber* doit pourchasser le *Mowe*, un faux voilier allemand qui montre les couleurs anglaises ou françaises et coule tous les navires alliés qui s'approchent de lui. Alors qu'il patrouille tous feux éteints, le *Kléber* éperonne un navire australien, le *Bourara*, qui amenait des chevaux à l'armée d'Orient. La collision est effroyable, l'équipage du *Bourara* est sauvé, mais le *Kléber* a besoin de plusieurs mois de réparations.

À la fin de 1916, le *Kléber* est envoyé en Guinée-Bissau, en évitant Dakar où sévit la fièvre jaune. Au retour, après Port-Étienne, comme Gérard veille sur la passerelle, l'amiral Jaurès vient bavarder avec lui et lui conte l'histoire du radeau de la Méduse alors qu'ils passent sur les lieux du drame. Le lendemain, Gérard est nommé enseigne de vaisseau, et reçoit un agenda. Désormais, il tiendra son journal jusqu'à son décès. Arrivé à Bordeaux, on le renvoie au Cameroun où il doit seconder le commandant Ferbos (qui commandera le *Massilia* en 1940) chargé d'amener en France le *Kuga*, un navire de rivière à fond plat, pris aux Allemands, qui tient très mal la mer. Jusqu'à Funchal (Madère), où ils échappent à un sous-marin qui vient de couler trois navires dans le port, tout va bien. Dans le golfe de Gascogne, à l'équinoxe de printemps de 1917, une terrible tempête de suroît pousse le *Kuga* désemparé sur les dangereuses Roches-Bonnes. Par des efforts prodigieux, ils parviennent à les éviter, et le calme revenu, ils rentrent à Bordeaux à vitesse réduite, heureux d'avoir sauvé le bateau. Ils sont reçus avec un blâme pour trois jours de retard et le mauvais état du navire !

Après quelques jours de permission, Gérard est nommé sur le cuirassé amiral *Le Provence*, chargé avec d'autres d'empêcher la sortie de l'Adriatique à la flotte austro-hongroise. Au bout d'une semaine, il est nommé sur le *Chasseloup-Laubat*, un vieux croiseur chargé des mêmes fonctions. Mais il n'y reste pas plus de dix jours et est nommé sur l'*Atmah*.



Gérard Biraben, sur l'*Atmah*, juin 1918 (photographe L. Coutenceau, Bordeaux).

L'*Atmah* est l'ancien yacht de Rothschild, réquisitionné en 1914 pour servir de navire amiral à la flotte française de Méditerranée. On a su, après la guerre, que l'amiral Fatou commandant cette flotte, de passage à Paris, avait dit à l'amiral Tracou, chef d'état-major de l'armée de mer, et originaire de Belvès, qu'il cherchait un jeune enseigne de vaisseau de toute confiance comme aide de camp. Tracou lui avait indiqué Gérard, qui rejoint sa nouvelle affectation à Malte où les alliés, même le Japon, ont leur navire amiral. En décembre l'amiral Ratier remplace l'amiral Fatou. En février 1918, il confie à Gérard la surveillance des travaux d'entretien de l'*Atmah* aux chantiers de Tunis. En septembre, après un convoi sur Dakar, il lui donne le commandement d'un patrouilleur équipé pour repérer les sous-marins allemands qui veulent franchir le détroit de Gibraltar. Sur la demande de Gérard, des contre torpilleurs en alerte doivent les couler. Après un dernier

convoi à Dakar, c'est l'armistice. Gérard est chargé de remettre l'*Atmah* en état de paix, tout camouflage est enlevé, tout est peint en blanc. Nommés à la commission d'armistice avec l'Autriche-Hongrie, les quatre amiraux anglais, américain, français et italien remontent la côte dalmate jusqu'à Venise où siègera la commission. Ils sont bien reçus dans chaque port, sauf les Italiens que les Croates n'aiment pas. Durant six mois, les fêtes sont étourdissantes, les plus somptueuses sont à Venise.

Le 20 mai 1919, Gérard quitte Venise en permission et sera démobilisé le 25 août suivant à Bordeaux. En juillet, il a fait la connaissance d'Andrée Victorieux, jeune fille d'un pharmacien d'Eymet, inventeur d'un spécifique très réputé, mais qui vient de prendre sa retraite en achetant une usine de conserves. Ils se fiancent au début de novembre et se marient le 5 décembre 1919. Monsieur Victorieux, dont l'usine se spécialise dans les confitures, voudrait que son gendre la prenne en main, mais après un essai d'un an et la naissance de son premier fils, le 30 novembre 1920, Gérard préfère l'air du grand large. La difficulté immédiate, c'est que, depuis un an, les démobilisés ont occupé toutes les places offertes par la marine. Après avoir espéré le commandement du *Cyclone*, un puissant remorqueur mis en chantier à la suite de la catastrophe de l'Afrique (500 morts à la suite d'une tempête lors de laquelle ils n'avaient pu éviter les Roches-Bonnes), il obtient un poste de second à bord du *Volubilis*, un paquebot de la Cie Générale Transatlantique (C.G.T.), qui fait la ligne Bordeaux-Casablanca.

Commence alors la ronde incessante qui le fait passer d'un navire à l'autre, au gré des besoins de la C.G.T. Parti avec le handicap d'un an de moins d'ancienneté que ses collègues, il devra attendre le 14 juin 1937 avant d'obtenir le commandement du *Caraïbe*. Tous ces voyages obligent son épouse et toute sa famille, puisqu'ils auront trois enfants, à se rendre en chemin de fer dans tous les ports d'Europe, au gré des escales, à déménager souvent selon le port d'attache. Ses navires sont soit des cargos marchands, soit des paquebots à passagers (les transports aériens ne comptent pas à l'époque), soit des paquebots de croisière. C'est ainsi qu'il fait une croisière aux Antilles sur le *Caraïbe* avec à son bord, et chaque jour à sa table, cinq académiciens dont Edgar Faure et sa femme, Fernand Gregh, sa femme, leur fils et leur fille, et un futur académicien, Maurice Druon qui courtise la fille de Gregh. C'est au retour de cette croisière qu'ils apprennent la capitulation de Munich.

En 1939 commence la Seconde Guerre mondiale, appelée drôle de guerre au début parce que tout se passe en Pologne. Mais sur mer, c'est vraiment la guerre. Gérard commande le *Vermont*, un cargo qui fait la ligne de New York. Un matin d'octobre 1939, son navire est pris en chasse par un

sous-marin allemand. Vitesse maximale et SOS sont inutiles : le lendemain à 10 heures, il est arraisonné et a 10 minutes pour quitter le navire pendant qu'une équipe d'artificiers allemands dispose des charges pour le couler. Dans la manœuvre précipitée pour mettre les chaloupes à la mer, Gérard a quatre doigts de la main droite arrachés. À 11 h 28, le navire coule. L'officier allemand les quitte en leur disant : « Daladier viendra vous chercher ». Recueillis 12 heures plus tard par un destroyer anglais qui avait entendu leur SOS mais n'avait pas répondu pour prendre le sous-marin, les naufragés sont ramenés au Havre. Comme pour toute perte de navire, Gérard passe en conseil de guerre auquel il doit, le bras en écharpe, remettre son rapport. Il est, bien sûr, acquitté.

Après deux mois pour cicatriser et surtout apprendre à tout faire de la seule main gauche, il repart avec le commandement de l'*Indiana*. Réclamé par Dunkerque et Anvers, il appareille du Havre le 1^{er} mai 1940. Dans la brume de la nuit, il reçoit le message de mouiller à Boulogne car le trafic est interrompu sur la mer du Nord. La nuit suivante, alerte ! Des avions allemands déposent des mines dans les chenaux. L'*Indiana* reçoit l'ordre d'aller à Anvers par un étroit chenal dragué. Gérard décide de partir très tôt le premier, et il passe. Mais le navire qui les suit saute sur une mine. À Anvers, l'*Indiana* charge fiévreusement jour et nuit et repart le 9 mai. Le 10 mai au matin, l'offensive générale allemande commence. Son aviation, vague après vague, n'arrête pas de bombarder les navires et de parachuter des mines.

À Dunkerque, où l'*Indiana* arrive le 13 mai, jour où les Allemands percent le front à Monthermé dans les Ardennes, c'est l'apocalypse. Les rues et les places sont noires de réfugiés bousculés par les troupes en retraite. Les vagues de bombardiers se succèdent, les bombes sifflent, explosent, la D.C.A. gronde, les maisons brûlent, s'écroulent, le port est particulièrement visé. Le piquet d'incendie resté à bord de l'*Indiana* recueille les bateliers et leurs familles de deux péniches coulées à ses côtés. Deux des matelots qui sont à terre dans des tranchées ou des abris sont tués. Le soir, quelques marchandises échappées par miracle sont chargées par l'équipage, car il n'y a plus ni grue, ni dock. Dans la nuit, nouvelle alerte. Des avions allemands bombardent les écluses pendant que d'autres mouillent des mines dans le port. Gérard fait poster deux matelots pour repérer où sont déposées les mines. À sa demande, l'écluse Trystram, détruite, est ouverte à la main avec un cabestan. L'*Indiana* sort avec toute sa vitesse possible, en frôlant la jetée est pour éviter les mines ; il sera le dernier. Derrière lui, le *Niger*, qui veut couper au plus court, saute sur une mine et obstrue la passe ¹.

1. Son récit complet de la sortie du port de Dunkerque a été repris par Maurice Guierre dans son livre *La victoire des convois*, Paris, Amiot-Dumont éd., 1954.

Avant de partir pour l'Amérique, l'*Indiana* fait escale à Bordeaux et veut compléter son équipage. On ne trouve que deux malfaiteurs extraits des prisons à lui donner. En route pour le canal de Panama, les deux malfrats tentent de soulever l'équipage pour s'emparer de la cargaison et la revendre en fraude en Argentine ! Heureusement leur complot échoue. Gérard les fait prendre et mettre aux fers à fond de cale. À l'arrivée à Cristobal, il apprend l'armistice, le navire est consigné à quai, et l'équipage interné à terre, sauf le commandant et un piquet de garde qui restent à bord. Après plusieurs mois, Gérard est autorisé à débarquer et à gagner les États-Unis où il est recueilli par une famille de Belvésois qu'il connaît bien. En 1942, il trouve le moyen de regagner la France pour retrouver sa famille le 10 septembre, après trois mois d'un périlleux voyage.

Peu après son arrivée, son fils aîné, qui tentait de rejoindre de Gaulle à Londres, est pris par les Allemands et mis en forteresse dans des conditions atroces, puis déporté en Allemagne. Par bonheur, il parviendra à s'évader pendant un bombardement et à rentrer en France en mars 1945.

Dès la Libération, le trafic maritime reprend. Alors qu'il est à bord de son navire en rade de Djidjelli en Algérie, se produit un tremblement de terre le 7 décembre 1945. Craignant un raz-de-marée, Gérard se précipite sur le pont pour ordonner une manœuvre qui éloigne le navire du quai. Trop tard, la vague est déjà là, une aussière se brise net, balaie le pont et lui fracasse les deux jambes. Le chirurgien veut lui garder une jambe et l'amputer de l'autre. Heureusement, son fils aîné, présent, insiste pour qu'on lui conserve les deux. Mais désormais, il boitera fortement. Cela ne l'empêche pas de reprendre du service dès qu'il est rétabli, et il commande l'*Ile-de-Noirmoutier* lorsqu'il prend sa retraite le 19 janvier 1948.

Il ne peut se passer de la mer, il achète donc une villa à Arcachon, sur le front de mer, où, de sa véranda du premier étage, il la contemple comme il le faisait de sa dunette. Levé tôt, il nage 200 mètres, puis emmène ses petits-enfants sur son petit voilier. Trois fois il lui arrivera de chavirer, soit par des orages subits, soit une fois, lors de régates, du fait de l'hélicoptère officiel qui s'est trop approché.

Le 11 août 1973, il a la douleur de perdre son fils aîné, qui avait quitté la marine pour se spécialiser dans la photographie archéologique (il avait beaucoup travaillé pour Jean Secret et la S.H.A.P.), dans un tragique accident de voiture. Le 4 décembre 1981, nouvelle épreuve, il perd son épouse et vit désormais seul, mais barre toujours seul son voilier jusqu'à 90 ans. En 1986, à la suite d'un hiver très dur, il accepte d'aller vivre chez son plus jeune fils dont l'épouse est médecin et va l'entourer de soins jusqu'à cet après-midi du 4 février 1995 où il s'éteint doucement pendant sa sieste.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE

Une peinture murale médiévale de la Crucifixion à Cadouin

par Brigitte et Gilles DELLUC

Une Crucifixion, montrant le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, a été découverte et étudiée par les auteurs dans la chapelle haute de l'abbaye de Cadouin. C'est une peinture murale du début du XIII^e siècle, polychrome, à la césure de l'art roman et de l'art gothique. Elle est assez bien conservée et n'a jamais été restaurée.

C'est la plus ancienne et la mieux préservée des peintures murales médiévales de la Dordogne, dont le recensement et l'étude ont été menés à bien il y a peu par Michelle Gaborit.

Pour présenter cette trouvaille, il convient de la replacer dans son contexte. On envisagera ici successivement : 1. les circonstances de la découverte ; 2. l'intervention de M. Gaborit suivie d'un nouvel examen de la peinture ; 3. les deux chapelles superposées de l'abbaye ; 4. les peintures murales des deux chapelles ; 5. l'approche chronologique ¹.

1. Il sera fait de larges emprunts à la belle étude de la regrettée Michelle Gaborit (GABORIT, 2002), à une communication faite par cet auteur lors du colloque de Cadouin, aux informations qu'elle a bien voulu nous donner à cette occasion et aux notes que nous avons alors prises (GABORIT, 2004).

I. La découverte de la peinture murale

A. Une mystérieuse image de saint Jean

En 1964, lors de la préparation d'un premier ouvrage sur l'abbaye de Cadouin, nous avons remarqué, avec Jacques Lagrange, un reste de peinture dans la salle située au-dessus de l'actuelle « sacristie » : un mince personnage d'allure juvénile, assez évanescent. Tout le reste du panneau était masqué par une énorme et lourde armoire murale de rangement : on ne pouvait donc savoir si ce personnage était seul ou faisait partie d'une scène. Jacques Lagrange en prit un cliché noir et blanc, bientôt publié sous le titre de « fragment de fresque romane ² ». Mais ce cliché échappa à l'attention de Jean Secret qui n'en avait pas tenu compte dans son inventaire des peintures murales du Périgord ³, de même que, plus tard, à Jacques Gardelles, qui n'en parlera pas dans sa description des lieux ⁴.

Les auteurs de la présente note se sont intéressés à ce mystérieux vestige peint. Qui était ce personnage ? Ce jeune homme, au chef nimbé, en station debout, portait, dans un geste douloureux, sa main droite à sa tête penchée, dans une attitude tout à fait classique. Il paraissait tenir un livre dans sa main gauche : c'était donc sans doute saint Jean l'évangéliste. Au-dessus de lui, se devinait un mince croissant de lune et ces vestiges étaient placés dans un cadre peint (deux traits rouges enserrant un trait jaune), mais on n'en voyait que le bord droit : ce personnage faisait donc probablement partie d'une scène et, à Cadouin, abbaye célèbre par son Saint Suaire, cette scène devait figurer la Crucifixion, épisode durant lequel saint Jean est habituellement figuré, éploré, à la gauche du Christ. On pouvait donc espérer trouver à sa droite le Christ en croix et la Vierge.

Encore fallait-il le prouver. Nous imaginâmes, d'abord, de glisser un fibroscope d'endoscopie dans l'étroit interstice compris entre le meuble et le mur, pour examiner la partie occultée du panneau. Mais il ne pouvait donner qu'un champ réduit et une image déformée. Nous décidâmes donc d'essayer de déplacer le meuble.

B. La découverte de la Crucifixion

Le prêtre desservant alors Cadouin, le père Albert De Veer, nous permit d'effectuer ce déménagement. Nous pûmes, le 28 décembre 1981,

2. DELLUC *et al.*, 1965, p. 4 h.-t.

3. SECRET, 1959.

4. GARDELLES, 1982, p. 163.

vider ce gros meuble des innombrables et précieux objets qu'il contenait, les entreposer soigneusement dans cette même pièce déjà transformée en débarras et remplie d'un abondant matériel entassé : autres meubles de rangement fixés aux murs, tables, fauteuils, tableaux, tapis, chandeliers, fragiles statues de plâtre de la crèche, etc. Non sans efforts, nous parvînmes à déplacer le lourd et encombrant obstacle ⁵.

La découverte de la Crucifixion vint confirmer nos hypothèses. Elle se présentait sous sa forme emblématique habituelle, celle du Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. Cette composition conventionnelle illustre au mieux l'espoir du chrétien dans la Rédemption.

Nous prîmes des photographies. Nous eûmes le temps de faire quelques observations. L'examen et les clichés des couches picturales montraient bien leur passage sous les nervures de la voûte gothique, confirmant l'antiquité de la peinture : notamment, le gros trait rouge encadrant la scène était recouvert, oblitéré par l'arc formeret. Au terme de cet examen, tout fut remis en place.

Nous publiâmes un relevé synthétique de cette Crucifixion un peu plus tard dans un inventaire des peintures et sculptures de Cadouin (Delluc *et al.*, 1990, page 131, x1). Cette peinture n'avait jamais attiré l'attention, même dans les études anciennes, très fouillées, de l'abbé Audierne ⁶, de Marie-Anaïs Beauregard ⁷ ou de Robert-Delagrangé ⁸ : on peut donc penser que le meuble avait été installé à l'époque de la restauration du pèlerinage en 1866 et qu'il cachait la peinture depuis près d'un siècle et demi ⁹.

II. Le livre de M. Gaborit suscite notre nouvel examen

A. Un inventaire minutieux

En plusieurs endroits de la chapelle haute, les couches picturales demeuraient en partie visibles sans déplacement du meuble. C'est en étudiant de façon très spécialisée ces thèmes non historiés, lors de la préparation de son remarquable ouvrage sur les peintures médiévales d'Aquitaine ¹⁰, que Michelle Gaborit examina nos photographies et notre relevé.

5. Les auteurs ont été aidés dans cette manutention par le père A. De Veer, M. J.-C. Ignace, M. et Mme G. Mouillac.

6. AUDIERNE, 1840.

7. BEAUREGARD, 1878.

8. ROBERT-DELAGRANGÉ, 1912.

9. Rapportant sans doute une information orale, M.-A. Beauregard dit que l'« on distingue assez vaguement un Christ entre la Sainte-Vierge et saint Jean ». Mais elle place ce vestige sur un des « compartiments » de la voûte (BEAUREGARD, 1878, p. 275).

10. GABORIT, 2002.

Ils retinrent tout son intérêt. Un peu plus tard, elle attira particulièrement notre attention sur l'exceptionnel intérêt de la découverte de cette Crucifixion et sur des détails que nous n'avions pas remarqués sur place : ils étaient pourtant bien visibles sur nos clichés (carroyage de mise en place, traits d'esquisse). Elle précisa ses conclusions en 2004 lors d'une communication au 11^e colloque organisé par les Amis de Cadouin, que suivirent de fructueux échanges oraux dont nous gardons le reconnaissant souvenir et les notes prises à cette occasion ¹¹.

Nous décidâmes donc de lui présenter *in situ* la peinture de la Crucifixion, l'année suivante à l'occasion du 12^e colloque de Cadouin. Malheureusement le décès prématuré, en janvier 2005, de ce chercheur l'empêcha de participer à cette manifestation. Elle ne vit donc jamais, de ses yeux, la peinture qui l'avait tant intéressée.

B. Un nouvel examen

À l'occasion de ce 12^e colloque, nous organisâmes un nouveau dévoilement de la Crucifixion, avec l'autorisation de l'abbé Michel Graziani. Derechef, le meuble fut vidé de son contenu et déplacé le 19 août 2005, avec l'aide de ce prêtre et d'André Mallet. La peinture fut présentée le lendemain aux participants du colloque de Cadouin, venus particulièrement nombreux. Invités lors des réunions mensuelles précédentes et par les Petites Nouvelles de notre *Bulletin* ¹², plusieurs membres de notre compagnie avaient fait le déplacement.

Des observations, des mensurations, de nombreux clichés numériques de la peinture, dont des macrophotographies, un plan et des coupes de la chapelle, furent effectués. Nous remîmes en place, le lendemain, le meuble occultant, avec l'aide d'André Mallet et du Dr Maurice Legros, en nous aidant d'un fort levier. Le contenu fut à nouveau rangé, replacé sur des tiroirs et protégé par de grandes feuilles de papier blanc intercalaires, mis à notre disposition par la municipalité ¹³.

Depuis, la peinture est à nouveau protégée de la lumière et de toute agression par cet encombrant et lourd bouclier ¹⁴. Mais elle mériterait d'être

11. GABORIT, 2004. Maître de conférence en histoire de l'art à l'université Michel-de-Montaigne de Bordeaux III, Michelle Gaborit étudiait depuis longtemps l'architecture du Moyen Âge en Aquitaine et son décor mural. Elle avait déjà publié de nombreux articles sur les peintures murales du Sud-Ouest et deux ouvrages consacrés aux peintures murales de la Grande-Lande et à celles de Saint-Émilion (1999).

12. BSHAP, 2005, p. 304 et 320, et séance du 3 août 2005.

13. Nous devons à l'amitié de M. Claude Lacoste, maire délégué de Cadouin, la fourniture d'un gros rouleau de papier de grande qualité. Il nous a aidés à découper toute une série de larges feuilles intercalaires et nous lui en savons gré.

14. Il a retrouvé son emplacement. Mais il est désormais séparé du mur par un intervalle un peu moins étroit pour faciliter la circulation de l'air et éviter l'humidité dans cette pièce ouverte sur l'extérieur.

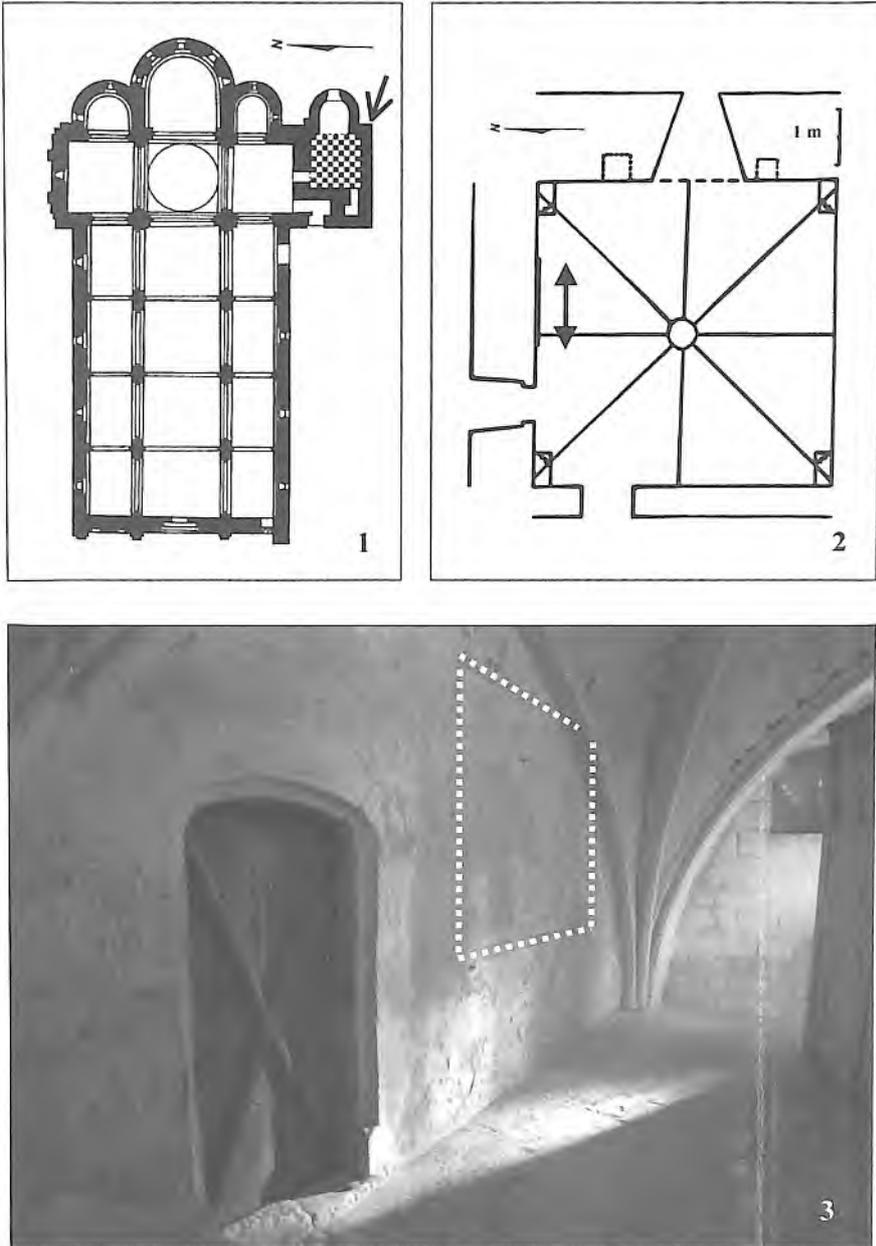


Planche 1. Situation de la peinture. La chapelle haute de Cadouin a été élevée au-dessus de la sacristie (ex oratoire primitif) (fig. 1, en damier). Elle abrita le Saint Suaire. La peinture (flèche) orne le mur nord de cette salle ultérieurement voûtée de nervures gothiques (fig. 2). Elle est en partie oblitérée par un de ces arcs et cachée derrière un énorme meuble de rangement, ici déplacé sur la droite (fig. 3) (cliché Delluc).

mise en évidence et peut-être restaurée, dans la mesure où « il n'y a pas en Aquitaine plus de dix peintures murales aussi intéressantes ¹⁵ ».

Nos observations, effectuées le 19 août 2005, complètent et confirment l'étude de Michelle Gaborit. Elles font l'objet de la présente note.

III. Une chapelle basse et une chapelle haute

La situation de cette œuvre n'est pas indifférente et il convient de préciser la topographie de l'abbaye en ce point.

Au sud du croisillon méridional du transept de l'abbatiale, percé d'une baie, se trouve l'actuelle « sacristie » (pl. 1, fig. 1). En fait, comme nous l'avons montré ¹⁶, c'était, à l'origine, une chapelle romane, constituée d'une nef et d'une abside couverte en cul de four, elle-même sans doute destinée à recevoir un autel. Ce n'était pas, à l'origine, une sacristie ¹⁷. C'était bien plus probablement l'oratoire primitif, précédant la construction de l'abbatiale, quelques années avant le rattachement de Cadouin à Cîteaux (1119). Il était de faible élévation et, lorsque, peu après, le transept de l'abbatiale sera construit, ce petit bâtiment n'occultera pas la baie du croisillon sud.

Ce modeste édifice va faire l'objet de quatre aménagements successifs. Nous proposons de reconstituer le film de ces transformations de la façon suivante.

A. Construction de l'escalier des moines

Dans sa partie occidentale, cette chapelle est rapidement modifiée, dès l'époque romane. On construit l'escalier conduisant au dortoir des moines, ménageant en soupente un recoin et, au sol, une excavation qui servira de fosse d'aisance ¹⁸.

B. Surélévation d'un étage

Un peu plus tard, récupérant le bâti existant, un étage est édifié au-dessus de la nef de cette chapelle primitive : c'est la chapelle haute. Un simple plancher le sépare d'elle et les murs sont décorés de peintures, dont une

15. GABORIT, *in verbis*, 2004.

16. DELLUC, 1998.

17. On sait que la sacristie d'une abbaye cistercienne était habituellement bien plus exigüe que cette salle de Cadouin. La sacristie cistercienne n'était utilisée que pour les messes chantées au maître-autel. Primitivement la couleur des ornements ne variait pas avec les fêtes et le temps liturgique. Les ornements étaient rangés près des petits autels et c'est à l'autel que le prêtre les revêtait (DIMIER, 1962).

18. DELLUC, 2004.

Crucifixion. La pièce, dépourvue d'absidiole, est très légèrement rectangulaire : elle mesure 5,20 m sur 5,50 m (les murs nord et sud sont les plus longs) (pl. 1, en damier).

C. Voûtements d'ogives

Puis, probablement un peu avant le milieu du XIII^e siècle, les voûtes de ces deux salles superposées reçoivent une voûte sur croisée d'ogives, assez semblable d'un étage à l'autre.

1. Au rez-de-chaussée, la croisée d'ogives quadripartite est faite de quatre nervures en plein cintre. Ainsi sont délimités quatre voûtains. Les nervures se croisent sur une clef sculptée de l'Agneau nimbé tenant l'étendard frappé d'une croix (à 3,50 m du sol) (un peu comme celui de Saint-Avit-Sénieur). Chaque voûtain est divisé en deux par une bande peinte en position de lierne, gagnant les clefs de quatre arcs formerets très brisés, donnant ainsi huit compartiments ou voûtains triangulaires en *union jack*.

2. À l'étage, ce sont les quatre nervures de la croisée qui retombent jusqu'au sol et les quatre liernes qui gagnent les clefs des formerets, dont l'intrados s'élève jusqu'à 3,10 m du sol. Elles sont réunies dans une clef octogonale (à 4,40 m du sol), sculptée d'un soleil brun rayonnant sur fond bleu-vert, entouré par une frise faite d'une série de cercles séparés les uns des autres par deux barrettes rayonnantes. Ainsi étaient délimités huit voûtains, garnis d'un matériau plus léger que le calcaire local : du travertin¹⁹.

Par l'escalier des moines, on accédait à cette chapelle haute par une porte, haute de 1,87 m et large de 0,85 m, au linteau fait d'un arc en accolade. Elle s'ouvre dans le mur ouest, entre le sol de l'abbatiale et l'étage du dortoir des moines. Le lourd vantail de bois est très protégé par des clous à large tête, un verrou à serrure, une forte serrure et des anneaux pour un cadenas.

À Cadouin, dans le langage courant, cette salle inhabituelle était souvent nommée « salle du Trésor », « salle des archives²⁰ », voire à tort « *armarium*²¹ ».

L'édifice, constitué par ces deux chapelles superposées, occulte désormais la baie méridionale du transept.

D. Percements d'ouvertures

Plusieurs ouvertures ont été percées à divers moments.

19. Non loin de Cadouin, on a utilisé aussi cette roche aérée pour appareiller et alléger les voûtains du chœur de l'église Saint-Dominique de Monpazier (édifiée autour de 1200).

20. GARDELLES, 1982.

21. L'*armarium*, niche-bibliothèque classique des abbayes cisterciennes, est, à Cadouin, creusé au rez-de-chaussée, non dans le mur oriental, comme il est fréquent, mais dans le mur nord du cloître.

1. Au nord, vers le transept

Dans le mur nord de la chapelle haute, à travers la maçonnerie qui bouche la baie sud du transept, est percée une étroite ouverture, haute de 1,71 m et large de 0,63 m. Sous un linteau en accolade, elle donne sur le croisillon méridional du transept, aujourd'hui dans le vide. Ainsi, on pouvait de là prier ou assister aux offices, mais surtout une tribune de charpenterie permettait jadis d'exposer la relique, comme l'indique un texte retrouvé par Marcel Berthier ²².

2. À l'est, vers le jardin

La chapelle haute s'ouvre vers l'est par une baie d'environ 0,75 m de large seulement, mais à large ébrasement interne (haute de 2 m et large de 1,60 m), donnant sur le jardin mais protégée par trois gros barreaux de fer entrecroisés.

Pourquoi avoir procédé à ces aménagements successifs, transformant un modeste oratoire roman en deux chapelles superposées ? Ils furent certainement liés à la possession par l'abbaye du tissu tenu pour être le suaire de la tête du Christ, le Saint Suaire. Sa présence est attestée à Cadouin depuis – au moins – l'an 1214, au temps de Simon de Montfort et de la croisade des Albigeois (1209-1229) et l'année même de Bouvines. La tradition l'y situe depuis bien plus longtemps encore. Mais il n'est fait allusion à sa présence en ces lieux dans aucun des actes du XII^e siècle qui nous restent.

Michelle Gaborit va jusqu'à comparer ces deux chapelles superposées de Cadouin à la Sainte-Chapelle : cette célèbre église parisienne, édifiée par Louis IX, était destinée, elle aussi, à abriter une autre relique insigne de la Passion, la Couronne d'épines. Ce « monument-reliquaire » comporte également deux niveaux ²³.

IV. Les peintures murales des deux chapelles

Elles concernent, d'une part, les voûtains de la chapelle basse et, d'autre part, les voûtains ainsi que les murs de la chapelle haute. La stratigraphie et l'analyse des divers décors ont fait l'objet d'une remarquable étude de Michelle Gaborit ²⁴, à laquelle nous ajoutons notre description de la Crucifixion elle-même.

22. DELLUC, 1998.

23. GABORIT, 2002 et 2004.

24. GABORIT, 2002 et 2004, grâce aux observations de Françoise et Christian Morin, restaurateurs des Monuments historiques.

A. La chapelle basse

1. Les murs

Dans l'actuelle sacristie, les murs sont couverts d'un badigeon de chaux récent. Au niveau de son abside, apparaissent de vagues restes fragmentaires d'un faux-appareil (des doubles traits noirs enserrant un trait jaune), imitant les assises d'une maçonnerie ; il semble postérieur au voûtement.

2. Les voûtains

Ils sont revêtus de plages colorées ²⁵. M. Gaborit décrit les quatre bandes peintes en position de liernes, sans décor figuré, « limités par deux lignes jaunes et rouges soulignées par un rang de pastilles blanches. À l'intérieur, de courtes branches sont disposées autour de feuilles grasses selon des schémas variés, mais très proches. Sur un badigeon jaune sous-jacent [...], quatre couleurs ont recouvert les voûtains : bleu, bleu-vert, et deux sortes de rouges (dont un rouge foncé d'aspect marbré), opposés deux à deux dans les voûtains qui se font face.

3. Les nervures des ogives

« Elles sont couvertes d'un faux-appareil [imitant les claveaux] alternativement jaune et noir, qui a été revêtu de points et de traits, rouges sur le fond jaune et blancs sur le fond noir pour imiter le marbre ²⁶ ».

B. La chapelle haute

Le décor des murs ne peut être étudié qu'incomplètement. D'énormes meubles de rangement occupent les murs ouest, nord et sud et gênent pour lever un plan précis (pl. 1, fig. 1). S'insérant sous les arcs formerets, ils ont été construits dans la deuxième partie du XIX^e siècle. Ils sont devenus immeubles par destination. Ils renferment, soigneusement rangées dans de grands tiroirs, de nombreuses et magnifiques chasubles et de somptueuses bannières : elles témoignent du riche cérémonial des ostensions jusqu'en 1934. Elles ont été récemment inventoriées et sont classées parmi les antiquités et objets d'art.

Les murs conservent les vestiges de plusieurs décors successifs. Parmi les plus anciens, prend place le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean.

1. Le mur ouest

Ce mur sépare la chapelle haute du couloir conduisant à l'ancien dortoir des moines. Percée dans sa partie nord, une porte permet d'y accéder. Il a reçu trois couches picturales, passant sous la nervure gothique.

25. Les voûtains ont fait l'objet de repeints en partie basse.

26. On retrouve ces couleurs et ce type de décor sur des nervures de la voûte de Saint-Avit-Sénieur (GABORIT, 2002).



Planche 2. La Crucifixion de Cadouin. *Dans un cadre rouge et noir, le Christ est peint entre la Vierge (en partie masquée par un mortier du XIX^e siècle) et saint Jean. Jésus vient de mourir : les yeux clos, il incline la tête et son flanc est percé par la lance du soldat. Saint Jean, éploré, porte une main à son front et tient le livre de l'autre. Dans le ciel : le soleil, la lune et des étoiles. La caractère statique des personnages et divers détails situent l'œuvre à la césure de l'art roman et de l'art gothique, au début du XIII^e siècle (cliché Delluc).*

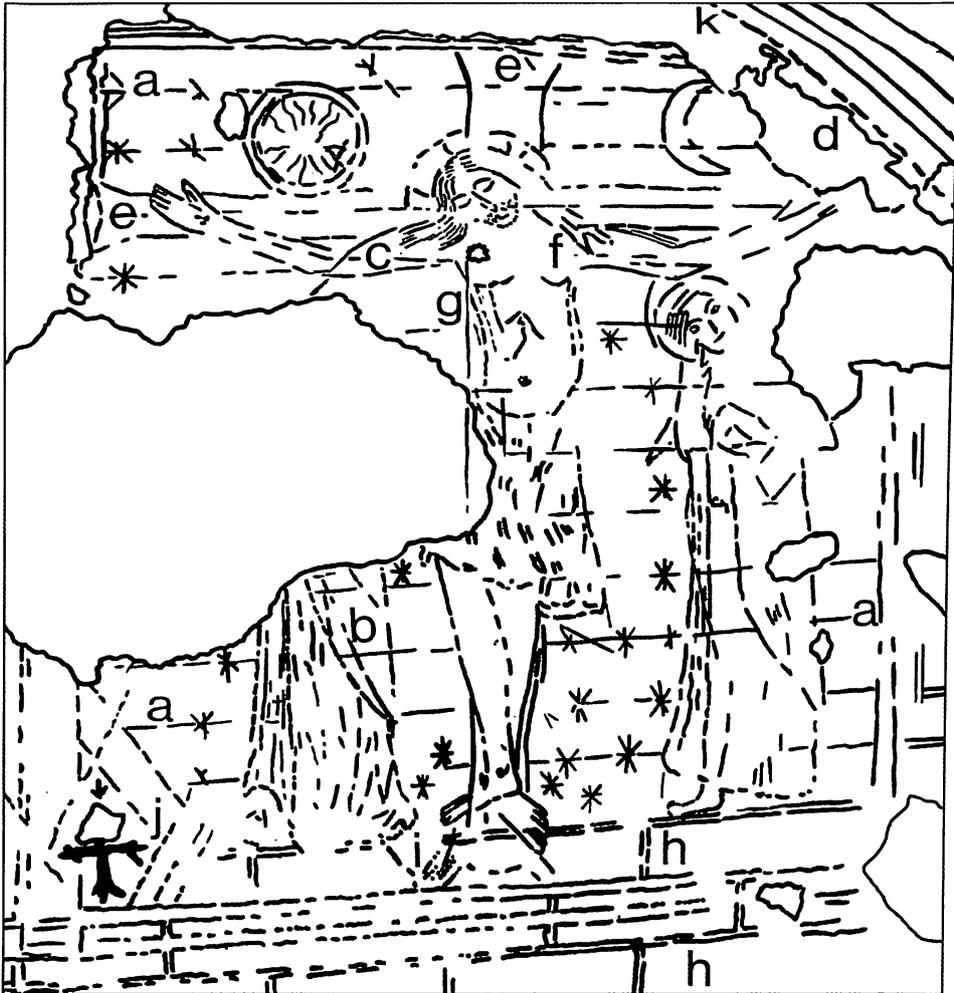


Planche 3. Dessin de lecture de la Crucifixion. Quelques détails techniques. a : traits horizontaux rouges de mise en place et/ou de report d'un modèle. b : trait d'esquisse jaune du manteau de Marie. c : trait rouge donnant l'axe du bras. d : angle du cadre oblitéré par la nervure gothique au milieu du XIII^e siècle. e : extrémités pattées du patibulum et du stipes. f : mèches gauches du Christ visibles en négatif sur l'épaule. g : plaie du flanc et écoulement sanglant (sous une cheville métallique). h : faux-appareil rouge en partie basse. i : traits et points (crâne et ossements d'Adam ?). j : losange frappé d'une croix noire. k : trait rouge sur un enduit postérieur à la peinture (relevé Delluc).

La première couche, la plus ancienne, comporte une esquisse de damier de mise en place, finement tracé en ocre rouge. À l'intérieur de chaque carré est peint un cercle jaune sur fond clair.

En deuxième lieu, un badigeon blanc porte un faux-appareil à double trait rouge. Ce faux-appareil, constituant un « mur idéal », est classique dans les peintures murales du XIII^e et XIV^e siècles en Aquitaine. Il s'inscrit parfaitement dans la tradition romane.

La troisième couche est formée d'une tresse de cercles de deux tons de jaune, contenant, en alternance, une fleur rouge à cinq pétales²⁷ ou une étoile à huit branches, entrecroisant quatre traits. Ces cercles sont reliés entre eux par des cercles plus petits. Fleurs et étoiles sont des éléments classiques du décor gothique. Mais leur disposition, dans des cercles reliés par une tresse, a évoqué, pour M. Gaborit, un décor de tissus orientaux, notamment byzantins, non sans ressemblance avec celui de Saint-Avit-Sénieur²⁸. Ce thème est fréquemment employé en peinture murale à la fin de la période romane.

Ces couches passent sous la nervure de la voûte gothique et lui sont donc antérieures. Le long de cette nervure, par endroits, un trait rouge supplémentaire souligne le dièdre ainsi formé (pl. 4, fig. 5).

2. Le mur nord et la Crucifixion

a. *Les couches picturales du support*

Ce mur sépare la chapelle haute du croisillon sud du transept de l'abbatiale. Dans sa partie gauche, il est percé d'une porte qui donnait accès à une tribune pour les ostensions. La Crucifixion est peinte dans sa partie droite, à peu près au centre du panneau séparant la porte de l'angle du mur, obéissant à la loi du cadre de Henri Focillon²⁹ (pl. 2, fig. 3).

Le panneau a reçu plusieurs couches picturales. L'enlèvement de la grande armoire, l'examen sur place à la binoculaire et celui des photographies numériques faites au flash, sous des éclairages d'incidence variée, permettent enfin une bonne observation de l'ensemble (pl. 2 et 3).

La plus ancienne couche est antérieure au voûtement : la bande d'encadrement de la Crucifixion (décalée vers l'est du mur) passe, à l'est, très nettement sous le formeret.

En effet, un mortier de préparation assez fin, fait de chaux et de sable gris, recouvert par un badigeon blanc de finition, supporte et, selon le mot de M. Gaborit, ancre la scène historiée. C'est cette couche qui est contemporaine

27. Ces fleurs sont la transposition des rosettes qui prenaient place dans les caissons des voûtes romaines (GABORIT, 2002).

28. Le décor de l'église de Saint-Avit-Sénieur semble dater de la fin du XIII^e siècle et du milieu du XIV^e (GABORIT, 2002).

29. Cette position centrée semble indiquer que la peinture est un peu moins ancienne que la porte donnant sur la tribune, ou qu'elle lui est contemporaine.

de la Crucifixion³⁰. Un mortier est un enduit épais de l'ordre du centimètre. Posé à la taloche ou à la truelle, il était destiné à masquer les irrégularités du mur. Les pigments étaient liés et appliqués à sec (à la détrempe) grâce à une colle d'origine animale ou végétale, plutôt qu'à fresque, sur l'enduit encore frais (permettant alors une carbonatation au moins partielle, favorable à une meilleure conservation des pigments)³¹. Les deux techniques ont pu aussi être utilisées conjointement (fresque pour les aplats, détrempe pour les détails).

Un faux-appareil à double trait rouge, identique à celui de la première couche du mur ouest, est visible sur le pourtour³².

Le support s'est écaillé au niveau de la Vierge et a fait l'objet d'un remplacement par un mortier de chaux grossier³³. Dans la partie droite de la peinture, non abritée par le meuble, il est devenu noir³⁴ et de nombreuses petites écailles en sont tombées.

b. Les pigments utilisés

Ce sont habituellement des pigments naturels : des terres d'origine locale, de la chaux, du charbon ou du manganèse.

Les argiles sont de complexes silicates d'alumine. Quand leur teneur en oxyde de fer est élevée, la coloration s'accroît et on passe aux ocres. Ce sont des jaunes plus ou moins bruns (contenant des oxydes de fer hydratés comme l'hydroxyde de fer FeOOH ou goëthite) et des rouges plus ou moins orangés (contenant des oxydes de fer anhydres tels l'hématite Fe₂O₃ ou la sanguine)³⁵. Le blanc est du lait de chaux (hydroxyde de calcium Ca(OH)₂ ou chaux éteinte), peut-être aussi, ici, du kaolin (silicate d'alumine sans sels de fer), présent à quelques kilomètres de Cadouin. Le noir était du charbon animal ou végétal, ou d'origine minérale (argiles noires, charbon ou bioxyde de manganèse MnO₂). Même les rares pigments verts (comme ici le manteau de la Vierge et la robe de saint Jean) étaient, au Moyen Âge, d'origine minérale (des terres argileuses feldspathiques d'origine locale ou parfois certains minéraux contenant

30. Le fond de couleur rouge, fréquent, accentue souvent le caractère dramatique de la scène. Ainsi, par exemple, à l'église de la Sainte-Trinité de Saint-Émilien (XIV^e siècle). Mais, ici, seul le cadre est rouge.

31. $\text{Ca(OH)}_2 + \text{CO}_2 > \text{CaCO}_2 + \text{H}_2\text{O}$. On sait de quelle grande popularité joua la fresque en Italie à partir de Giotto au début du XIV^e siècle et à l'époque de la Renaissance.

32. À propos de ce faux-appareil simple à double trait rouge, M. Gaborit avait d'abord pensé, d'après nos clichés, qu'il était postérieur à la Crucifixion, montrant bien la permanence de ce motif (GABORIT, 2002, p. 90, note 15). Puis elle indiquera que « ce faux-appareil s'interrompt au niveau de l'encadrement jaune et rouge de la Crucifixion, sauf dans le bas où une assise vient chevaucher la peinture, sans doute en raison d'un mauvais calcul de l'emplacement consacré à la scène historiée. Il s'agit cependant bien, conclut l'auteur, de la même couche picturale » (*ibid.*, p. 164, note 40).

33. Cet emplâtre de fortune a dû être posé lorsqu'on a décidé de cacher la peinture par un meuble, dans la deuxième partie du XIX^e siècle.

34. Comme on sait, la céruse ou carbonate de plomb noircit avec le temps.

35. L'ocre rouge naturelle est rare. Mais, en chauffant de la goëthite jaune à 250°C, on obtient facilement de l'hématite rouge.

du cuivre). Le mélange d'ocre et de manganèse donne un pigment brun (la terre de Sienne plus ou moins brûlée), comme ici, sur le *perizonium* du Christ.

La carte géologique montre la présence de tous ces pigments non loin de Cadouin ³⁶.

L'intensité des teintes a été affaiblie par le temps. Des analyses chimiques et physiques permettraient de mieux préciser la nature des pigments, de même que celle de la colle qui a pu servir à les lier et à les fixer.

c. Le quadrillage de mise en place et les esquisses

Par-dessous les traits peints de la Crucifixion, on voit bien un quadrillage préparatoire de mise en place, fait d'une douzaine de traits horizontaux, rouges et fins (pl. 3, a). Ce damier suggère que le peintre a reporté sur le mur, en l'agrandissant, le croquis dont il disposait sur une feuille ou un carnet.

On aperçoit même, par endroits, des traits d'esquisse préparatoire tracés à l'aide d'un pigment ocre jaune : ainsi, par exemple, au niveau des bords du manteau de la Vierge (le tracé définitif s'écarte du trait d'esquisse (pl. 3, b) : le tracé prévu aurait dessiné un manteau plus étroit et plus ouvert sur la robe) ou des traits du corps et des jambes du Christ. Il en va de même au niveau du visage et de la main droite de saint Jean : là, le tracé définitif n'a été apposé qu'en partie (pour dessiner les sourcils) ou – bien plutôt – a disparu. Un trait rouge se lit sur la face antérieure des membres supérieurs, matérialisant leur axe (pl. 3, c). Ces traits d'esquisse étaient destinés à guider le travail définitif du peintre ou, peut-être aussi, à présenter le projet à l'abbé l'ayant commandé. Par son caractère délié, l'esquisse dénote, de la part de son auteur, un certain art du trait ³⁷.

d. Le cadre de la scène de la Crucifixion

La peinture s'inscrit dans un cadre fait d'un trait jaune (peut-être d'esquisse) entre deux traits rouges et mesure, hors tout, 1,64 m de haut et 1,55 m de large. Ce cadre est situé à 0,90 m au-dessus du sol et à 0,60 m de la clef du formeret. Il se glisse sous la nervure gothique dans l'angle supérieur et droit (pl. 3, d). Il s'insère donc bien dans le champ manuel d'un peintre de taille moyenne. Il apparaît aujourd'hui très décalé vers la droite du panneau, mais, avant la construction des ogives, il était pratiquement au centre de l'espace compris entre la porte et l'angle du mur, ce qui laisse supposer que la porte était déjà percée.

Le Christ prend place, quasi vertical, entre la Vierge, à sa droite, et saint Jean, à sa gauche.

36. Carte géologique 831, Belvès.

37. L'esquisse préparatoire de la Crucifixion de Saint-Martin de Limeuil est également jaune (le Christ s'y réduit à cette esquisse). On peut distinguer encore aujourd'hui une esquisse rouge, par exemple, à la chapelle Saint-Michel d'Auberoche, sur un mortier assez mince.

La croix latine est de couleur jaune. L'extrémité supérieure du *stipes* est légèrement élargie, se terminant par un empattement « comme dans les œuvres émaillées romanes³⁸ ». Le *titulus INRI* (*Jesus Nazarenus Rex Iudaeorum*)³⁹ fait défaut (pl. 3, e). Les deux extrémités de la traverse (le *patibulum*) sont également pattées et cet empattement rappelle celui des croix émaillées romanes, de la peinture des manuscrits et celui d'autres croix de la peinture monumentale (La Grave en Gironde, mais aussi la Crucifixion romane de Saint-Jacques des Guérets, Loir-et-Cher)⁴⁰. De même, le bas du *stipes* paraît élargi, patté, sans qu'il semble exister un véritable *suppedaneum* pour reposer les pieds du supplicié.

e. Le Christ, la Vierge et saint Jean

Le Christ est très statique, mais il incline à 45° vers sa droite, vers la Vierge, sa tête, auréolée du nimbe crucifère brun vert, mais sans couronne d'épines. Les longs cheveux de Jésus, faits de traits blonds entremêlant des traits rouges, séparés par une raie médiane, retombent sur ses épaules (ceux de l'épaule gauche sont réduits à quelques traits résiduels en négatif sur le bras) (pl. 3, f). Les oreilles font défaut ou sont cachées. Les traits du visage étaient jadis soulignés de rouge, dont il subsiste quelques segments. Sous des sourcils peu arqués, les paupières sont closes. Le nez est fin et droit, la bouche petite et rouge, la barbe blonde est en pointe, traitée de façon bichrome comme les cheveux.

Les membres supérieurs sont étendus à l'horizontale, à peine fléchis au coude. Les bras sont assez robustes, les avant-bras sont grêles, sans indication de reliefs musculaires ; les mains, minces, aux longs doigts étendus, sont ouvertes, avec la trace d'un clou à la base de la paume droite. À la main droite, le pouce est en abduction, les autres doigts sont jointifs, sans ce geste de bénédiction qu'on verra sur certaines peintures du XIV^e siècle.

Le tronc est cambré ou plutôt fléchi par la mort : creusé au niveau des reins, il projette un peu l'abdomen vers la gauche et donne au corps un aspect légèrement sinueux, vu légèrement de trois quarts. Les pectoraux et l'ombilic sont indiqués à l'aide d'un pigment jaune, sans indication évidente des arcs costaux, sauf au niveau du rebord costal, formant un V inversé, ni des saillies musculaires abdominales. La plaie du coup de lance du flanc droit, horizontale, sous le pectoral droit, laisse échapper un flot rouge (pl. 3, g). On sait qu'il a été donné par le soldat Longinus juste après la mort du Christ⁴¹.

38. Il en va de même sur la Crucifixion de l'église templière de La Grave à Ambarès-et-Lagrave (Gironde) (GABORIT, 2002, fig. 60, p. 174). Cette peinture présente nombre de points communs avec celle de Cadouin et est rapportable également au début du XIII^e siècle.

39. Mathieu 27.37 ; Marc 15.26 ; Luc 23.49 ; Jean 19.19.

40. GABORIT, 2002.

41. Jean 19.34. Cette plaie et cet écoulement (de sang et d'eau) sont curieusement figurés en haut de l'hémithorax gauche de Jésus sur la Crucifixion de la chapelle d'Auberoche (DELLUC, 2001).

Une cheville métallique noire moderne (XIX^e siècle ?) est fichée dans la paroi au niveau du creux axillaire droit ⁴². Au niveau du visage, du tronc et des membres, toute la surface a été traitée en rose pour rendre la couleur de la peau.

Le *perizonium* apparaît comme un jupon rouge sombre (avec les restes d'un décor rayé vert et une sorte de doublure vert clair), noué sur les reins mais sans ceinture visible, étroit à la hauteur des hanches ; il s'élargit au niveau des genoux en plis rectilignes drapés, tombant droit dans la tradition romane, comme sur la Crucifixion très effacée de l'église Notre-Dame d'Audignon (Landes), également rapportable à la première moitié du XIII^e siècle ⁴³.

Les genoux ne semblent pas en flexion. Les jambes sont minces. Les pieds sont tombants, formant entre eux un angle droit : le droit est quasiment de profil, percé d'un seul clou au niveau de la malléole interne, et se superpose au gauche ; celui-ci est pratiquement vu du dessus, montrant bien les cinq orteils, sans autre clou visible et il est barré par une assise de faux-appareil rouge (pl. 3, h).

Saint Jean, traditionnellement à la gauche du Christ, a été mentionné plus haut, portant sa main droite à sa joue : on distingue ses cinq doigts, son avant-bras vertical et son coude arrondi. Il exprime dans ce geste conventionnel sa souffrance intérieure. Il tient le livre de l'autre main. Sa tête, auréolée d'un nimbe bleu vert, située juste sous le coude gauche du Christ, est inclinée à 45° sur son épaule droite. Son visage, ovale, traité au trait jaune, montre des yeux largement ouverts en amande, des sourcils arqués (le gauche est souligné de rouge), un long nez fin souligné de rouge, une bouche petite, des cheveux blonds avec, semble-t-il, une large tonsure en couronne rappelant celle des moines de Cîteaux. La peau du visage n'a pas été mise en couleur et est demeurée blanche comme le badigeon de fond. Il semble regarder droit devant lui et non contempler Marie avec sollicitude comme on le figure souvent. Sa robe est verte (en partie fanée). Son manteau rouge (aux pans ornés d'étroites rayures verticales jaunes), aux plis légèrement drapés, est ouvert devant lui. Son pied droit, nu, est visible de profil.

De l'autre côté, la Vierge est aujourd'hui mutilée et réduite à sa robe rouge à fins et longs plis parallèles et au bas de son manteau vert (comme le manteau de la Vierge de la Crucifixion de la collégiale de Saint-Émilion) : un remplissage de mortier de chaux beige, grossièrement talochée, cache toute la partie supérieure du personnage. Peut-être un trait rouge, situé immédiatement au-dessus de la plage de mortier, sous le coude droit du Christ, appartient-il à sa tête. Le bas du manteau et de la robe se soulève un peu à droite et à gauche, comme pour laisser voir les pieds, et on devine le gauche. Comme il est habituel, sans doute joignait-elle ou croisait-elle les mains ou, dans sa douleur

42. De cette cheville part un trait gravé récent, descendant jusqu'au raccord de mortier moderne.
43. GABORIT, 2002.

en portait-elle une à la tête (comme à la chapelle Saint-Michel d'Auberoche ⁴⁴), à moins qu'elle ne lève la tête vers son fils, comme sur la peinture d'un siècle plus tardive de l'église de la Trinité de Saint-Émilion (Gironde). Saint Jean et la Vierge stationnent sur un sol situé à la hauteur des pieds du Christ : ils apparaissent donc un peu au-dessus du sol du calvaire dans lequel est fichée la croix, semblant reposer sur une assise de faux-appareil rouge (pl. 3, h).

À l'aplomb du pied droit du Christ, on devine une petite plage jaune ponctuée de noir. Ce pourrait être le crâne et/ou les ossements d'Adam, souvent figurés à cet endroit et rendant compte de l'étymologie : le Golgotha est le mont du crâne ⁴⁵ (pl. 3, i).

La stature des trois personnages n'a pas été respectée. Celle du Christ a été exagérée et les deux autres personnages se glissent sous ses bras étendus. Les mensurations effectuées sur la peinture montrent que si la taille du Christ était de 1,70 m, celle de saint Jean aurait été de 1,36 m et celle de la Vierge de moins de 1,30 m.

f. Le soleil, la lune et les étoiles

Le soleil et la lune dominent la scène : ces deux astres, représentés en jaune sous leur forme naturaliste (un cercle et un croissant), sont habituels dans les Crucifixions (comme à Saint-Martin de Limeuil ⁴⁶) et les Dépositions de croix. Le disque du soleil est fait d'un large contour et de fins rayons ondulés. Le croissant de la lune est fin, comme au dernier quartier ⁴⁷. En l'air, il n'y a pas d'anges astrophores (contrairement à ceux, ailés, de la Crucifixion contemporaine d'Auberoche) et, en arrière plan, on n'aperçoit aucun élément de paysage du Golgotha ou de Jérusalem, pas plus que les croix des deux larrons.

Outre le carroyage de mise en place, le fond est occupé par un semis de deux douzaines d'étoiles rouges à huit branches, très traditionnelles au XIII^e et au XIV^e siècles (comme à Saint-Léon-sur-Vézère et, en Gironde, à Saint-Loubès ou dans l'église Saint-Pierre de la Sauve-Majeure) ⁴⁸, de même que les fleurettes à cinq pétales.

44. LASSAIGNE, 1974.

45. Ainsi sur la fresque de Giotto (1303-1306) à l'église de l'Arena à Padoue.

46. Cette peinture de l'abside de Saint-Martin de Limeuil semble dater de la deuxième partie du XIII^e siècle. Elle est peinte sur un fond noir rendant compte sans doute des ténèbres de cet après-midi du vendredi saint.

47. La Crucifixion est souvent accompagnée par le soleil (à la droite du Christ) et la lune (à sa gauche) dans l'iconographie byzantine, au Moyen Âge et même jusqu'au début de la Renaissance. Les deux astres ont souvent une physionomie humaine et une sorte de queue de comète. On peut penser à la « lumière éternelle » (« Ton soleil ne se couchera plus, et ta lune ne disparaîtra plus, car Yahvé sera pour toi une lumière éternelle. », Isaïe, 60,20). Ces deux astres, lumière et ombre, peuvent représenter le Christ et son église (la lune projette la lumière qu'elle reçoit du soleil), le rachat de l'homme ou encore le nouveau et l'ancien testament (HALL, 2002). C'est la lune à son premier quartier qui était figurée sur la Crucifixion de la chapelle d'Auberoche à la même époque (DELLUC, 2001).

48. Elles sont à six branches sur le fond portant un couple de priants dans l'enfeu de l'église Saint-Blaise de Plazac.

On note cependant trois étoiles bleues auprès des pieds du Christ (une à gauche et deux à droite). Les évangiles synoptiques rapportent que, vers midi, les ténèbres ont envahi la terre jusqu'à trois heures de l'après-midi ⁴⁹. Les yeux clos de Jésus, sa tête inclinée, son corps fléchi, sa plaie d'où s'écoule un flot de sang semblent indiquer que la scène se passe juste après la mort du Christ, alors que les ténèbres ne se sont pas encore dissipées et que les étoiles brillent encore.

g. Une scène remarquable

Comme il est classique, c'est donc une scène réduite aux trois personnages essentiels. Elle diffère de celle que rapporte l'évangile de saint Jean, le seul pourtant qui décrive ceux qui entourent le Christ ⁵⁰ : « La mère de Jésus et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas ⁵¹, et Marie de Magdala se tenaient debout près de la croix de Jésus. Jésus, voyant sa mère et, près d'elle, le disciple qu'il aime... » ⁵².

La scène se passe donc juste après le moment précis que décrit l'évangile de saint Jean : « Ayant goûté au vinaigre, Jésus dit : "Tout consommé" ; puis, inclinant la tête, il transmet l'Esprit ⁵³ ».

Cette peinture de Cadouin possède donc trois caractères remarquables : 1. elle est peinte au premier étage, dans la chapelle haute ; 2. elle conserve des caractères romans ; 3. son cadre se glisse sous la nervure du formeret. Elle a donc été peinte, très peu après l'époque romane, alors que le bâtiment avait déjà deux niveaux, mais que la voûte à croisée d'ogives n'avait pas encore été construite.

h. Les couches picturales postérieures à la Crucifixion

Par-dessus la scène de la Crucifixion, sans doute à la fin du Moyen Âge, ont été apposées deux nouvelles couches picturales :

1. dans l'angle inférieur et gauche de la composition, de larges bandes jaunes se croisent en X, délimitant de grands losanges blancs à contour noir : l'un est bien visible contenant une croix rouge dont chaque extrémité se trifurque (pl. 3 j) ; une autre, plus à gauche, se divise en cinq à chacune de ses extrémités ; les vestiges d'une troisième se distinguent en haut et à droite du cadre. Les autres bandes chevauchent le bord inférieur du cadre, soit à gauche

49. MATHIEU 27.45 ; Marc 15.33 ; Luc 23.44.

50. La tradition chrétienne attribue l'évangile selon saint Jean à l'apôtre Jean, fils de Zébédée, pêcheur de Galilée, et de Salomé, frère de Jacques le Majeur : « Celui qui a vu témoigne, et son témoignage est véridique » (Jean 19.35). Beaucoup d'auteurs pensent toutefois aujourd'hui que cet évangile aurait été écrit peu avant la fin du premier siècle.

51. Cléophas sera l'un des deux disciples qui rencontreront le Christ sur le chemin d'Emmaüs. C'est lui qui dira Jésus ressuscité : « Tu es bien le seul de tous ceux qui étaient à Jérusalem à ignorer ce qui s'est passé ces jours-ci » (Luc 24.18).

52. JEAN, 19.25-27. Mathieu n'en parle pas. Marc et Luc mentionnent simplement que les femmes regardent de loin le crucifiement (Marc 15.40 et Luc 23.49).

53. JEAN, 19.30.



Planche 4. Détails des peintures. La tête du Christ, nimbée et inclinée, présente de nombreux et fins détails (yeux clos et sourcils, nez, bouche, cheveux) (fig. 1). Saint Jean porte les doigts joints de sa main droite à son front et, dans sa douleur, penche la tête. Il semble porter une large tonsure (fig. 2). Sur les voûtains séparés par les nervures gothiques prennent place les castilles de Blanche de Castille (morte en 1252) et les lys de Louis IX (fig. 3 et 4). Sur le mur ouest, un faux-appareil et une tresse de cercles jaunes sont eux aussi oblitérés par une nervure gothique (fig. 5) (clichés Delluc).

de la peinture, soit encore aux pieds de la Vierge et à ceux du Christ (cachant un éventuel *suppedaneum*).

2. un aplat de mortier ocre jaune grossier, plus tardif encore, est bien visible au-dessus et à gauche du cadre et le masque alors en partie. On le voit aussi, en haut et à droite, contre le formeret, recouvert par une bande rouge (pl. 3 k), mais le reste du décor peint a disparu.

Le support a été noirci et s'est écaillé dans sa partie droite, le long de l'angle du mur. On remarquera que cette surface n'était pas protégée par le meuble.

3. Les autres murs

Le mur oriental est percé de la baie précédemment citée, donnant sur le jardin, et creusé d'une grande niche (0,50 m de large sur 0,75 m de haut, antérieure à la construction de la voûte) et de deux petites (dont une dans le large ébrasement de la baie).

Le mur sud est totalement occulté par un grand meuble qui épouse l'intrados brisé de l'arc formeret. Il est possible qu'il présente lui aussi des peintures⁵⁴. Il sépare la chapelle haute de l'appartement du prieur, où il est doublé par une paroi de briques. Les murs de cette chambre sont ornés de panneaux de bois dans le goût du XVII^e siècle et de cinq tapisseries du type bocage⁵⁵.

4. Les voûtes

a. Au rez-de-chaussée

Comme il a été dit, plus haut, « des bandes peintes occupent la position des liernes qui existent au premier étage. Les voûtes sont, de même, divisées en huit compartiments formés par des triangles incurvés peints [...]. Les nervures reçoivent des claveaux alternativement jaunes et noirs⁵⁶ ».

b. Au premier étage

Ici, au contraire, les nervures n'ont pas reçu de décor peint, mais les huit voûtains sont décorés : ils portent, opposés deux à deux, quatre sortes de motifs sur un fond de couleur cerné par une bande blanche. En voici la liste avec l'orientation des compartiments considérés : 1. un semis de quadrilobes (en réserve ou peints en blanc dans des losanges noirs, esquissés à l'ocre jaune, puis cernés de noir) sur fond bleu-vert (ESE et ONO) ; 2. des étoiles

54. M. Gaborit mentionne un faux-appareil à doubles traits rouges, semblables à celui des murs nord et ouest, contemporains de la Crucifixion. Elle le situe par erreur sur le mur sud : il s'agit en fait du mur ouest, le mur sud étant totalement caché par ce meuble de rangement (Gaborit, 2002, p. 107, 3^e colonne).

55. Modeste reste des 52 tapisseries, dont 25 tapisseries d'Aubusson, inventoriées le 21 juin 1790.

56. GABORIT, 2002.

blanches à huit branches et des besants rouge clair contenant des fleurettes à cinq pétales, sur fond rouge foncé (sans bande blanche au pourtour) (SSE et NNO) ; 3. un semis de fleurs de lys blanches (peintes ou en réserve) inscrites dans des losanges cernés de noir sur fond bleu (SSO et NNE) ; 4. des castilles blanches à trois tours crénelées dans des rectangles rouge vif cernés de noir, sur fond rouge sombre mélangé de noir (ENE et OSE).

On notera que la taille de ces motifs est « progressivement décroissante de bas en haut, ce qui suppose de la part du peintre d'une mise en place très minutieuse ». Ce dispositif est sans doute destiné à augmenter l'impression de hauteur de la voûte et la beauté du lieu.

V. Chronologie des peintures de la chapelle haute

L'approche chronologique repose sur l'aspect du décor géométrique des murs, les caractères de la crucifixion, le décor des voûtains. On peut esquisser une comparaison avec d'autres œuvres murales de la Dordogne, par ailleurs dépourvue de peintures romanes⁵⁷, et des œuvres d'autres provinces⁵⁸.

A. Dans la tradition romane

Le décor géométrique du mur occidental (fleurs, étoiles en tresse), d'allure orientale, « souplement réalisé sur une trame rigoureuse héritée de l'art roman, peut parfaitement être placé au début du XIII^e siècle, avant la construction des voûtes [...]. Le dessin de la Crucifixion fait de larges emprunts à la tradition romane, et rien ne s'oppose à placer sa création au début du XIII^e siècle⁵⁹ ».

L'héritage de l'art roman se traduit par le caractère très statique des personnages, sans détails inutiles, la gestuelle mesurée et conventionnelle, le Christ vertical, les plis sobres et verticaux des drapés, l'absence de profondeur et de perspective, de même que les tons mats, sans parti pris de lumière et d'effet, réduits à un très petit nombre. Le faux-appareil simple va bien dans ce sens.

57. DESCHAMPS et THIBOUT, 1963 ; MESURET, 1967 ; SECRET, 1959, p. 156-182 ; GABORIT, 2002. Un inventaire photographique de toutes les autres peintures murales de Dordogne, anciennes et modernes, avait été fait à la demande de l'Association pour l'essor du Périgord Noir (E.S.P.E.R.) par P. Fournigault, sur l'initiative de Hubert de Commarque et présenté au Centre permanent à l'initiation de Sireuil vers 1980. Il est déposé à la Direction régionale des Affaires culturelles d'Aquitaine en 1988 (GABORIT, 2002).

58. Des sites Internet leur sont consacrés et permettent de fructueuses comparaisons, tels la base Mérimée ou encore www.impens.com.

59. GABORIT, 2002.

B. Sous un voûtement antérieur à l'an 1252

Décor géométrique et Crucifixion se glissent sous les nervures de la voûte gothique et lui sont donc antérieurs. Les voûtains portent les lys de France et les castilles d'Espagne, références armoriales⁶⁰ en l'honneur de Louis IX et de sa mère Blanche de Castille, protecteurs de Cadouin. Il n'est pas trop aventuré de penser qu'ils ont été décorés, en l'honneur du Saint Suaire, sous le patronage du roi, du vivant de sa mère, morte en 1252.

La peinture de la Crucifixion de Cadouin peut donc être datée du début du XIII^e siècle, antérieurement à cette date de 1252.

C. Les autres peintures murales médiévales de Dordogne

1. En Dordogne

Grâce à l'inventaire de Michelle Gaborit, le compte des autres peintures médiévales est vite fait.

Seules les admirables peintures de la chapelle Saint-Michel d'Auberoche auraient pu être comparées à la Crucifixion de Cadouin. Au chevet, elles comportaient un Christ en croix⁶¹. Malheureusement, elles ont en grande partie disparu et ne sont plus connues que par les fidèles dessins de Léo Drouyn⁶².

Dans l'église Saint-Christophe de Montferrand, le petit panneau assez maladroit représentant le Limousin *Leonardus*, alias saint Léonard de Noblat, est probablement contemporain de la Crucifixion de Cadouin, mais tout le reste des belles peintures de ce sanctuaire est bien plus tardif, sans doute de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle⁶³. Les vestiges peints du prieuré Saint-Georges de Montignac (Vierge et Enfant), de Saint-Blaise de Plazac (couple de priants) ou de Saint-Amand-de-Coly, trop mutilés aujourd'hui, n'apportent pas d'éléments de comparaison utilisables.

L'abondante décoration de Saint-Avit-Sénieur est sans doute un peu plus tardive (fin du XIII^e siècle) que la Crucifixion de Cadouin et elle est peu figurative. Il en va de même pour les belles peintures de Saint-Martin de Limeuil : la Crucifixion et la Descente de croix (seconde partie du XIII^e siècle).

Les autres peintures médiévales de Dordogne datent soit de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle (Saint-Nicolas de Trémolat, Saint-Léon-sur-Vézère et les restes de Coulaures), et, plus souvent, du XIV^e siècle (Saint-Martin d'Agonac, Saint-Laurent et Saint-Front de Beaumont, Chancelade, Vauclaire, la chapelle du Cheylard de Saint-Geniès).

60. Comme sur les vitraux de la Sainte-Chapelle.

61. LASSAIGNE, 1974. D'après le dessin de Léo Drouyn, le soleil et la lune étaient chacun tenus par un ange (DELLUC, 2001).

62. DELLUC, 2001.

63. MONTFERRAND, 1985 ; DELLUC, 2001.

2. À Cadouin

À Cadouin même, la Crucifixion est la plus ancienne des peintures conservées dans l'abbaye. Les vestiges des peintures de l'abbatiale sur le mur nord (Déposition et Christ au tombeau)⁶⁴ remontent à l'extrême fin du XV^e siècle⁶⁵. Dans l'absidiole nord, au début du XVII^e siècle, une litre seigneuriale est datée de 1601. La peinture du cloître (une Annonciation) est antérieure à l'installation des sculptures, elle-même rapportable à l'extrême fin du XV^e siècle. Certains éléments sculptés du cloître conservent des traces de pigments rouge et jaune. Ainsi la porte romane et le cul de lampe gothique flamboyant de la Confession, ainsi que deux sculptures en ronde bosse : une tête à longs cheveux et un saint Jean-Baptiste acéphale⁶⁶.

Toutes ces peintures de notre abbaye n'avaient guère retenu l'attention des auteurs classiques, sans doute retenue par l'intérêt de l'architecture et des sculptures des lieux⁶⁷. Le service des Monuments historiques s'est contenté de faire restaurer la seule peinture de l'Annonciation du cloître.

VI. Pour le lecteur pressé

Un jour viendra peut-être où une partie des bâtiments conventuels, dont les deux chapelles, la chambre du prieur et les cellules des moines, s'ouvriront à la visite guidée. L'ensemble abbatial de Cadouin est un des plus anciens, un des plus complets et un des mieux conservés de la France cistercienne : il mériterait bien une visite complète. Aujourd'hui, ne sont accessibles que l'église et le cloître, sans compter la belle et active auberge de la Jeunesse.

En attendant, la conclusion de ces pages peut être énoncée sous sept rubriques :

1. Une chapelle haute originale. À l'étage de l'aile des moines, une chapelle haute a été édifiée au-dessus de la chapelle primitive ou chapelle basse (servant actuellement de sacristie). Cette disposition n'est pas classique dans le plan habituel des abbayes cisterciennes.

2. Un édifice à deux étages pour une relique. Cette disposition bipartite inhabituelle ainsi que la présence de cette Crucifixion dans la chapelle haute de Cadouin indiquent que cet édifice roman était destiné à recevoir le Saint Suaire avant même d'être couvert d'une voûte à croisée

64. Peintures non décrites par M. Gaborit (DELLUC *et al.*, 1990 ; DELLUC, 2005). J. Gardelles indiquait par erreur une Crucifixion (GARDELLES, 1982, p. 160) : il s'agit en fait d'une Déposition ou Descente de croix.

65. La peinture de la voûte de l'abside, rapportable à l'extrême fin du XV^e siècle ou au tout début du XVI^e, bien conservée jusqu'au XIX^e siècle, a été totalement repeinte en 1878 par l'entreprise de Eugène Delavalle et Albert Bertoletti. Elle n'est plus connue que par deux dessins de Léo Drouyn à la mine de plomb datés de 1846 (DELLUC, 2001 et 2005).

66. DELLUC, 2005.

67. SIGALA, 1950 ; SECRET, 1965 et 1959 ; GARDELLES, 1982.

d'ogives. La présence de ce *Sudarium capitis* est attestée à Cadouin au moins depuis 1214. C'est vers cette époque que la chapelle haute a été édifée au-dessus de l'oratoire primitif⁶⁸. Elle sera bientôt à la fois un écrin (aux murs décorés) et une chambre forte (à baie grillée et porte blindée et verrouillée).

3. Une mise en peinture précoce. Dès l'édification de la chapelle haute, tous les murs des deux chapelles superposées ou une grande partie de ceux-ci sont mis en peinture. Ce décor était sans aucun doute en désaccord avec les principes de Bernard de Clairvaux et avec les prescriptions cisterciennes, mais il convenait de créer comme un écrin à l'insigne relique de la Passion. Certes, un demi-siècle auparavant, le chapitre général de Cîteaux, en 1122, 1135 et en 1150, avait émis une interdiction absolue⁶⁹ : « Nous interdisons que l'on fasse des sculptures ou des peintures dans nos églises et dans les autres lieux du monastère, parce que, quand on les regarde, on néglige souvent l'utilité d'une bonne méditation et la discipline de la gravité religieuse ». Et un peu plus tard, dans un *Dialogue* écrit en 1155, un moine écrivait : « De belles peintures, des sculptures diverses [...], tout cela ne répond pas à des besoins pratiques, c'est fait pour la concupiscence des yeux⁷⁰ ». Les images figuratives et la couleur sont habituellement absentes des bâtiments cisterciens⁷¹.

Mais, à l'époque, ses coutumes et ses richesses avaient déjà éloigné Cadouin de Cîteaux. Déjà riche et célèbre, l'abbaye est assez puissante pour « n'observer des règles de Cîteaux que ce qui ne devait pas l'amoindrir⁷² ». Au tout début du XIII^e siècle, notre abbaye revient à une meilleure observance de la Règle en signant en 1201 le compromis *Paix et composition*, mais, exception dans le monde cistercien, elle conserve ses privilèges, ses donations et sa position très particulière dans l'ordre.

4. Une Crucifixion du début du XIII^e siècle. La Crucifixion, en partie oblitérée par la voûte gothique, lui est donc antérieure, soit datable de la première partie du XIII^e siècle, au temps de Philippe Auguste (1180-1223), de Louis VIII (1223-1226) ou au début du règne de Saint Louis (1226-1270), sous les abbés Constantin ou Jean Bertrand.

5. Une peinture dans l'air du temps. Cette peinture sans profondeur conserve des caractères romans. Le Christ est très statique, ses cheveux sont longs, ses membres en extension et sans détails. Son *perizonium* est long à grands plis. Les extrémités de la croix sont pattées. La gestuelle des personnages est très mesurée. Le faux-appareil simple rouge va dans le même sens. La

68. Le suaire du corps du Christ (Lirey, Chambéry, Turin), qui donna lieu à d'assidues études syndonologiques, ne sera pas envisagé ici compte tenu des résultats concordants de trois laboratoires de radioc carbone qui le datent de la période médiévale.

69. DUBY, 1979 ; KINDER, 1997.

70. CHASTEL, 1993.

71. Curieusement, les enluminures historiées ne sont pas interdites.

72. MAUBOURGUET, 1926, p. 51.

présence d'un mortier de préparation recouvert d'un badigeon blanc, le carroyage de mise en place (et/ou de report d'un modèle) et les traits d'esquisse, signalés par Michelle Gaborit, donnent une idée du travail du peintre. Les yeux clos de Jésus, sa tête inclinée, sa plaie d'où s'écoule un flot de sang indique que la scène se passe un peu après la mort du Christ, alors que les ténèbres ne se sont pas encore dissipées et que les étoiles continuent à briller. La tresse de cercles jaunes du mur ouest est également attribuable à la fin de l'époque romane.

6. Avant 1252 : la peinture est oblitérée par les voûtains. En effet, un peu plus tard, une voûte à croisée d'ogives est venue coiffer ces deux chapelles et, partiellement, recouvrir les peintures murales. Dans la chapelle haute, le décor de la voûte est bien daté du temps de Louis IX et du vivant de sa mère Blanche de Castille, morte en 1252. Les motifs peints qui décorent certains de ses voûtains l'indiquent clairement : ce sont des fleurs de lys et des castilles. Les autres motifs décoratifs étaient usuels dans les arts de la couleur au temps de ce roi. La Crucifixion est donc très probablement antérieure au milieu du XIII^e siècle.

7. La plus ancienne peinture de Dordogne. La comparaison avec les autres œuvres murales médiévales montre que la Crucifixion de Cadouin, conservant des caractères romans et peinte avant le milieu du XIII^e siècle, est une des plus anciennes peintures de la Dordogne et, en tous cas, la moins mutilée.

C'est dire l'intérêt de cette œuvre, à la césure des époques romane et gothique, comme nous l'avait bien signalé la regrettée Michelle Gaborit en examinant nos photographies. La publication de ce chercheur et les informations qu'elle avait bien voulu nous fournir nous ont été d'un grand secours dans l'étude suscitée par cette découverte.

C'est en hommage à sa mémoire que les présentes pages ont été rédigées.

B. et G. D. ⁷³

Bibliographie et sources ⁷⁴

- BEAUREGARD (M.-A.), *Le guide du pèlerin de Cadouin au Saint Suaire de Cadouin*, Périgueux, Cassard frères, 1878.
- Carte géologique de la France, 1988, carte au 1/50 000, n° 831, Belvès, Bureau de recherches géologiques et minières, Orléans.
- CHASTEL (A.), *L'art français. Pré-Moyen Âge, Moyen Âge*, Paris, Flammarion, 1993.
- DELLUC (G.) et SECRET (J.), *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, Périgueux, imprimerie Fanlac, 1965 (photographies de Jacques Lagrange).

73. U.M.R. 5198 du C.N.R.S. et Association des Amis de Cadouin. Courriel : dellucbg@wanadoo.fr. Site bibliographique : <http://monsite.wanadoo/delluc.prehistoire>. Nos vifs remerciements pour leur aide efficace vont à l'abbé Michel Graziani, curé de la paroisse, à André Mallet, au docteur Maurice Legros, à Georges Moulin, président des Amis de Cadouin, et à notre ami Claude Lacoste, maire délégué de Cadouin.

74. N'ont été retenues, dans cette liste, que les références appelées dans le texte.

- DELLUC (B. et G.), « Le suaire de Cadouin, une toile brodée », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1983, t. 110, p. 162-179, ill.
- DELLUC (B. et G.), LAGRANGE (J.) et SECRET (J.), *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, Le Bugue, P.L.B., 1990, édition revue et augmentée (avec la coll. de M. Berthier et A. De Veer).
- DELLUC (B. et G.), « L'archéologie cistercienne de Cadouin », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1988, t. 125, p. 383-418, ill.
- DELLUC (B. et G.), *Léo Drouyn en Dordogne, 1846-1852*, Périgueux, Société historique et archéologique du Périgord, 2001.
- DELLUC (B. et G.), « Le recoin de la sacristie de Cadouin », communication au 11^e colloque des Amis de Cadouin, (2004) à paraître dans les *Actes du colloque*, 2005, ill.
- DELLUC (B. et G.), « La peinture de l'abside de Cadouin », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 2005, t. 132, p. 387-412, ill.
- DESCHAMPS (P.) et THIBOUT (M.), *La peinture murale en France au début de l'époque gothique, de Philippe-Auguste à la fin du règne de Charles V (1180-1380)*, Paris, C.N.R.S., 1963.
- DIMIER (A.), *L'art cistercien : France*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, coll. La Nuit des temps, 1962.
- DUBY (G.), *Saint Bernard et l'art cistercien*, Paris, Flammarion, 1979.
- FOURNIGAULT (P.), *Inventaire des peintures murales de la Dordogne*, effectué pour l'Association pour l'essor du Périgord Noir et présenté au Centre permanent à l'initiation de Sireuil (Dordogne), vers 1980. Il est déposé à la Direction régionale des Affaires culturelles d'Aquitaine en 1988.
- GABORIT (M.), « Aspects de la peinture murale médiévale en Périgord », in *Congrès archéologique de France, Périgord, 1998*, Paris, S.F.A., 1999, p. 83-93, ill.
- GABORIT (M.), *Des histoires et des couleurs, peintures murales médiévales en Aquitaine*, Bordeaux, Confluences, 2002.
- GABORIT (M.), « Les peintures de la « sacristie » de l'église abbatiale de Cadouin », communication au 11^e colloque des Amis de Cadouin, août 2004, et informations orales à cette occasion.
- GARDELLES (J.), « L'abbaye de Cadouin », in *Congrès archéologique de France, Périgord Noir*, Paris, 1982, p. 146-178, ill.
- HALL (J.), *Dictionnaire des mythes et symboles dans l'art* (édition française), Paris, Monfort Gérard, 2002.
- KINDER (T. N.), *L'Europe cistercienne*, Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1997.
- LASSAIGNE (J.), « La chapelle d'Auberoche », in *Le Périgord vu par Léo Drouyn*, Périgueux, Société historique et archéologique du Périgord, 1974.
- MAUBOURGUET (J.), *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370, étude d'histoire politique et religieuse*, thèse de doctorat ès lettres, Cahors, imprimerie typographique A. Coueslant, 1926.
- MESURET (R.), *Les peintures murales du Sud-Ouest de la France du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Picard, 1967.
- MONTFERRAND (B. de), « Les peintures murales de l'église Saint-Christophe de Montferrand du Périgord », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1985, t. 112, p. 164-182, ill.
- ROBERT-DELAGRANGE (pseudonyme de Védrenne), *Cadouin. Histoire d'une relique et d'un monastère*, Bergerac, Paul Nogué, 1912.
- SECRET (J.), « Description archéologique de Cadouin ». Voir Delluc (G.) et Secret (J.), 1965.
- SECRET (J.), « Inventaire des peintures murales du Périgord », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1959, t. 86, p. 156-182, ill.
- SIGALA (J.), *Cadouin en Périgord*, Bordeaux, Delmas, 1950.

Notre sortie d'automne

par Pierre POMMARÈDE

« La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin », dit un proverbe. La menace d'ondées avait sans doute dissuadé quelques collègues, d'autres, napoléoniens, avaient cherché à Périgueux le soleil d'Austerlitz – concomitance oblige, comme pour nos journées portes-ouvertes. C'est cependant plus d'une centaine de collègues qui firent la route vers le Ribéracois, le samedi 1^{er} octobre. Guy Bastier et le président, grâce au micro d'un autobus confortable, expliquaient, sur le chemin, les sites, les châteaux et les églises visibles derrière les vitres des cars, et contaient les figures périgordines pittoresques des environs : M^{gr} Jacoupy et Suzette Labrousse.



Tympan de l'église de Faye (cliché P. Ortega).

Faye est le premier arrêt : une petite église du XII^e siècle à l'influence angoumoisine et saintongeaise, bien restaurée, qui possède le seul tympan roman du Périgord où sourit, entre deux encenseurs, un christ dans sa mandorle, dite aussi *vesica piscis*, vessie de poisson mystique.

Grâce à l'amabilité de M. Visconti, les Gérauds nous ouvrent le parc, l'allée d'ormeaux. Alain Ribadeau Dumas nous précise l'histoire de la vieille maison et nous raconte la vie d'aventures et de foi de Guy de Larigaudie. Le père Pommarède nous précise l'impact, passé et actuel de ce routier de légende et nous lit quelques extraits de *Étoile au grand large*.



Le manoir des Gérauds (cliché P. Ortega).

M. Vignes nous accueille dans son manoir de Saint-Sulpice-de-Roumagnac, nous montre son escalier du XVII^e siècle, le vieux pigeonnier, la façade Grand Siècle du logis qui fut à la famille d'Alesme de Meycourby. L'église et son retable du XVII^e siècle sont à un jet de pierre. Sur le nouvel orgue, notre hôte laisse courir ses doigts : nous reconnaissons, avec bonheur, Couperin.



Le manoir de Saint-Sulpice-de-Roumagnac (cliché P. Ortega).



Le retable de l'église de Saint-Sulpice-de-Roumagnac (cliché P. Ortega).

Nous terminons par le château de Bellet, cette vieille demeure qui fut aux Solminilhac – où naquit peut-être le bienheureux Alain – aux Fayolle et aux Mauriac. Le manoir est remarquablement restauré par l'actuel propriétaire avec infiniment de patience et de goût. Le ciel avait été compréhensif. Des coteaux adoucis par le soleil succédaient aux sous-bois qui annonçaient l'automne. A l'heure des rafraîchissements, des dialogues et des impressions, la joie et la convivialité étaient au rendez-vous des frondaisons du parc.



Le château de Bellet (cliché P. Ortega).

Des visiteurs conquis demandaient à rejoindre notre association. Une belle page à ajouter au vieil album de nos archives.

Merci à ceux qui l'ont, une fois de plus, écrite : Alain Ribadeau Dumas, le docteur Blondin, le colonel et M^{me} Bernard et tous ceux qui nous ont ouvert leurs portes : la langue française, si riche, englobe sous le même nom le terme d'hôtes, ceux qui accueillent et ceux qui sont reçus, tellement le plaisir est partagé.

P. P.

XXII^e Journées Européennes du Patrimoine, samedi 17 et dimanche 18 septembre

par Philippe JANOT

Une nouvelle fois, notre compagnie a profité des journées du patrimoine pour s'ouvrir aux visiteurs et proposer un programme riche et éclectique, réparti cette année sur deux jours.

Ainsi, dès le samedi matin, quelques administrateurs finissaient le travail commencé depuis quelques semaines pour être prêts à accueillir en début d'après-midi les curieux.



Les préparatifs de la matinée.

Dans la salle Jean-Marie Bélingard, André Bord présentait des aquarelles sur les pigeonniers du Périgord ainsi que son ouvrage sur le même sujet.



M. André Bord devant ses aquarelles.

Tandis que Brigitte et Gilles Delluc dans la salle de conférences proposaient une exposition sur le travail de Léo Drouyn, trésor de notre patrimoine sociétal, et conviaient le public à une série de conférences sur le magnifique travail de l'artiste, ses techniques de dessin ainsi qu'à la présentation de l'ouvrage *Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851*¹.

1. Brigitte et Gilles Delluc, *Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851*, Périgueux, édition de la Société historique et archéologique du Périgord, 2001, ill., 325 p.



Brigitte et Gilles Delluc et leur exposition sur l'artiste-archéologue Léo Drouyn.



Chambre claire (procédé utilisé par Léo Drouyn) présenté par Francis Gires.

Sous la conduite de notre président, Pierre Pommarède, deux visites ont pu être réalisées à Périgueux : l'enclos Sainte-Marthe (la chapelle du XV^e siècle, oratoire de l'évêque, le mur gallo-romain, les vestiges du jardin Chambon...) et Castel Peyssard, sites exceptionnellement ouverts.

Tandis que Pierre Ortega dans la bibliothèque effectuait des recherches personnalisées dans la *Mémoire du Périgord* informatisée, à la demande des visiteurs.



Le président et les visiteurs dans l'enclos Sainte-Marthe.



Dans l'enclos Sainte-Marthe.



Castel Peyssard.

Comme il est maintenant de tradition tout au long des deux journées, les auteurs sociétaires ont présenté et dédié leurs ouvrages.

Aussi, les publications de la société, livres, mélanges et bulletins (de 1874 à 2005) animaient la curiosité de chacun.

Les rencontres entre les membres de notre compagnie et les visiteurs ont été également d'une grande richesse.



Le président, Michel Carcenac et Thierry Boisvert, qui présentaient leurs ouvrages au public.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de ce week-end. Nous regrettons néanmoins, que le public ait été moins nombreux dans nos murs que les années précédentes... Il est vrai que les programmes étaient riches aussi bien à Périgueux que dans les villes et villages environnants et que de nombreux sites privés étaient ouverts. Mais finalement, l'essentiel n'est-il pas dans la découverte du patrimoine ? Le défi de ces XXII^e Journées Européennes du Patrimoine était explicite puisque le thème retenu était « J'aime mon patrimoine »... Alors, ici ou ailleurs les visiteurs sont passés et auront à l'évidence assouvi leur curiosité le temps d'une manifestation. À nous de les encourager, le reste de l'année, à poursuivre leur quête du beau.

P. J.



Les auteurs présentant leurs ouvrages.

De gauche à droite : Thierry Boisvert, Jean-Marie Deglane et Jean-Luc Aubarbier.

NOTES DE LECTURE

Jean Darriné *et al.*, *Pays beaumontois : les croix*, Monferrand-du-Périgord, La Pierre angulaire, 2004, 200 p., ill.

Une promenade attentive, pour rechercher ou découvrir ces modestes traces de la vie d'autrefois. L'association *La Pierre Angulaire*, au nom si en conformité avec son objet, nous offre un inventaire, sans doute exhaustif, de ces croix plantées jadis par les anciens. Une introduction nous met en état d'apprécier ces témoignages, si divers, de la foi des Périgordins. Il faut, en effet, distinguer les calvaires, monuments souvent importants, moins dans notre département qu'en Bretagne, des croix de chemins, croix de mission, croix hosannières, croix de bois, de pierre, en métal. Quittant les généralités, si utiles, *La Pierre Angulaire* nous prend par la main et nous fait visiter le Pays beaumontois, dans l'arrondissement de Bergerac. Commune par commune voici les *croix existant encore*, les *croix détruites (existence attestée)*, les *lieux dits*. Cette seule distinction montre le travail d'investigation des auteurs, qui ont dû fouiller les mémoires, les archives, locales, départementales, épiscopales, le cadastre pour nous livrer un ouvrage de près de deux cents pages. Car outre l'inventaire, les rédacteurs essaient de fournir en plus de la description de chaque croix, une datation, une notice historique, quand cela est possible. Le plus, c'est d'avoir pu trouver les gravures ou dessins de quelques unes de ces croix disparues. Ces croix, qui ont également servi à faire des bornages, ont sans doute voulu christianiser un espace que ceux d'avant avaient balisé soigneusement. Le travail de *La Pierre Angulaire*, de son président et des membres de l'association, est une invitation à accomplir dans d'autres cantons et pays la même recherche.

P. O.

Paulette Fourniau, *Les Farges : une communauté rurale en Périgord Noir*, Paris, Les Indes savantes, 2005, 215 p., ill., 26 €.

Le noyau primitif de cette petite commune située aux confins nord-est du Périgord Noir se trouve au Cheylard. On peut encore y découvrir un petit château, les ruines d'une église et les restes d'un ancien cimetière. Le chef-lieu de cette paroisse a été transféré aux Farges au XVIII^e siècle. Voici une excellente monographie, qui mêle informations locales et renseignements sur l'histoire de France avec talent. Un Prix clocher d'or amplement mérité !

S. B.-P.

Robert Bouet, *Paroisses et titulaires concordataires du Périgord*, Piégut-Pluviers, éd. Deltaconcept, 2005, 312 p.

Cet ouvrage est en fait un dictionnaire des paroisses au moment du Concordat (1803-1905) présentant le statut de ces paroisses (cures, succursales), les prêtres qui s'y sont succédé et les éventuels vicaires. Malgré une mise en page quelque peu austère, on ne peut que louer l'immense travail de récolement et de classement d'informations qu'a accompli notre collègue R. Bouet.

S. B.-P.

Gérard Martial, *Couze-et-Saint-Front, images du passé : anciennes papeteries et papetiers de Couze*, Bergerac, Les collectionneurs bergeracois, 2005, 189 p., ill., 20 €.

L'auteur, natif de Couze, fils et petit-fils de papetiers, sait de quoi il parle. Les papeteries de Couze, qui ont été à leur apogée au nombre de douze sur le territoire de cette commune, sont parmi les plus anciennes du Sud-Ouest. Elles exportaient leur papier, fabriqué à partir de fibres textiles broyées, jusqu'en Hollande. Aujourd'hui, seuls deux moulins perpétuent encore cette tradition. Cet ouvrage est une bien belle manière de découvrir cette activité artisanale oubliée pour ne pas dire méconnue.

S. B.-P.

Jacqueline Vergnaud-Roubinet, *Il s'appelait Philippe : un entrepreneur au pays de la noix*, Brive, éd. Écritures, 2003, 179 p., ill., 20 €.

Philippe Vergnaud est le grand-père de l'auteur. Originaire du Terrassonnais et de la région d'Hautefort, ce dernier fut à la tête d'une

florissante entreprise de commerce de noix, basée à Terrasson, qui exportait ce produit jusqu'aux États-Unis. C'est sa vie qui nous est présentée ici, avec son lot de hasards, de chance, mais aussi de déboires... Notre collègue, diplômée de la Sorbonne en lettres et philosophie, nous conte cette extraordinaire histoire de famille, avec une réelle finesse littéraire, où pointe toute sa tendresse pour le « pays Périgord ».

S. B.-P.

Jean-Luc Aubarbier, *L'honneur des Hautefort*, Paris, JC Lattès, 2004, 251 p., 17 €.

Après nous avoir fait découvrir l'histoire tragique de sœur Philomène dans son premier roman très remarqué *Les démons de Sœur Philomène* – roman qui d'ailleurs sera adapté prochainement au cinéma par Jean-Pierre Denis –, Jean-Luc Aubarbier nous entraîne dans une époque bien plus lointaine...

Marie de Hautefort, une des favorites de Louis XII, distrait à la cour son roi en lui contant notamment la ténébreuse histoire de sa tante éponyme. En effet, au début du XVII^e siècle, Henri Bouysse, célèbre juge au tribunal de Sarlat, enquête sur l'assassinat de Marguerite de Calvimont, étranglée en son château de l'Herm. La culpabilité de son époux ne fait aucun doute lorsqu'il épouse peu de temps après sa maîtresse Marie de Hautefort... Survient alors, le nom d'un complice, Anne d'Abzac. Ainsi, le roman s'achemine vers la saga de trois grandes familles périgordines qui s'entretuent pour la possession du fief de l'Herm.

Évocation d'une véritable épopée dont l'adresse stylistique de l'auteur séduit.

M.-P. M.-J.

Pierre Pageot, *Le Périgord terre d'asile : réfugiés, évacués, rapatriés en Dordogne au cours des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2005, 182 p., 16 €.

L'auteur nous livre au fil des pages un pan méconnu de l'histoire du Périgord.

En effet, au cours des deux cents dernières années, des centaines de milliers de personnes originaires de diverses régions de France ou de pays étrangers (Espagne, Belgique, Pologne, Afrique du Nord, Chili, Asie du Sud-Est ou encore d'Albanie) sont arrivées par vague en Dordogne. Bon nombre ne firent que séjourner, d'autres s'établirent dans le département. Ces exilés ont fui pour la plupart des événements historiques.

L'étude de Pierre Pageot permet au lecteur de suivre le destin de ces hommes et de ces femmes dans notre région, à travers la souffrance de l'exil et parfois l'espoir...

M.-P. M.-J.

Guy Penaud et Patrick Salinié, *Les grandes affaires criminelles du Périgord de 1199 à 1997*, Périgueux, éditions La Lauze, 2005, 347 p., ill., 25 €.

C'est par le biais de la presse que Guy Penaud a publié ses premières « enquêtes » sur les affaires criminelles dont il est question dans cet ouvrage. En effet, le lecteur retrouvait régulièrement dans les pages du *Journal du Périgord*, ces chroniques aujourd'hui collationnées avec d'autres, écrites par Patrick Salinié.

Ainsi, il est question du Moyen Âge à nos jours de l'évocation de quarante-deux affaires criminelles qui ont secoué le département.

L'absence pour certains chapitres de bibliographie et de sources confère à l'ouvrage un goût d'inachevé. Ceci dit, le lecteur y trouvera de quoi assouvir son attrait pour les faits divers...

M.-P. M.-J.

Jacques Lagrange *et al.*, *Le Périgord des mille et un châteaux*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2005, 452 p., ill., 49,50 €.

Pour cet énième album sur les châteaux du Périgord, les éditions Pilote 24 ont opté pour un regard subjectif et croisé.

Ainsi, Jacques Lagrange présente les châteaux, Dominique Audrier s'interroge sur la sauvegarde du patrimoine, Pierre Pommarède nous renseigne sur les chapelles castrales et Brigitte et Gilles Delluc sur « Oubliettes, sculptures et gravures murales » du château de Bourdeille.

On y trouve pour les illustrations de bien discrètes légendes et une bibliographie succincte.

Ouvrage didactique, et de vulgarisation, une bonne mise en condition pour aborder des livres à l'érudition plus confirmée sur le sujet que les bibliophiles sauront découvrir.

F. S.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 4 janvier, ou plutôt, si le quorum n'est pas atteint, le 1^{er} février 2006. Au programme : le renouvellement triennal des membres du conseil d'administration ; l'acceptation du rapport moral présenté par la secrétaire générale, Brigitte Delluc, et du rapport financier présenté par le trésorier, Michel Bernard.

- Nos prochaines soirées bimestrielles auront lieu à notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux, à 18 h 30 : le 11 janvier et le 8 mars 2006. Les programmes seront annoncés au cours des réunions mensuelles, par voie de presse et sur notre site Internet.

COURRIER DES LECTEURS

- M. Régis Alix (18, rue Dessales, 24260 Le Bugue) nous adresse une note sur les cloches de Campagne : « À la fin du XIX^e siècle, le chanoine Brugière fit l'inventaire des cloches du Périgord (1907, *Exploration campanaire*). Le bon chanoine ne fit certainement pas l'ascension du clocher-mur de Campagne et se contenta de rapporter ce qu'on lui indiquait : « Deux cloches. L'une est fort ancienne et on n'a pu déchiffrer son inscription qui est gothique. Son poids est de 600 kg. L'autre cloche pèse 350 kg. Elle a pour parrain Pierre Février et pour marraine Émilie de Campagne. »

Nous nous sommes efforcés de déchiffrer les inscriptions de la première. Elle porte la date de 1626 et commence par une invocation à saint Jean-Baptiste, qui est le patron de la paroisse, et le nom du *curé Restourgie*.

qui a béni la cloche, passé ainsi à la postérité. Sur la deuxième ligne, interviennent le parrain Jean de La Borie, seigneur de Campagne, et *dame de Carbonea dame de Capagni*. C'est sans doute par souci de conciliation qu'interviennent un représentant des deux principales familles de la paroisse, les de La Borie et les de Labarthe. Jean de La Borie est le fils de Pierre de La Borie et de Jeanne de Saunhac. Il avait épousé le 11 février 1608 Antoinette de Cosnac. La marraine n'est autre que Julienne de Carbone épouse du coseigneur Philippe de Labarthe (fig. 1).



Fig. 1.

La deuxième cloche porte la date de 1822 (fig. 2). Elle a bien pour parrain *Pierre Février* et pour marraine *Émilie de Campagne*. Il faut ajouter ceux qui ne sont pas mentionnés : le chevalier de Ségur, le curé Molhérat et le maire Léonard Bézenger. Ce dernier, né en 1761, a été l'adjoint du maire Pestourié en 1808 et maire de Campagne de 1822 à 1843. Il repose avec d'autres membres de sa famille dans le petit cimetière de Lussac. Son fils Antoine avait acquis le domaine de Sagelat qui fut auparavant au comte Wlgrin de Taillefer... » Son petit-fils Jean Bézenger fut le parrain d'Alberte Sadouillet-Perrin (voir ses *Mémoires d'une centenaire*) ; sa petite-fille Anne est l'arrière grand-mère de M. Régis Alix (pour plus de détails, voir : *Histoire généalogique de la famille de La Borie* par le baron Roger de La Batut).



Fig. 2.

- Le Dr Gilles Delluc (delluebg@wanadoo.fr), saisit l'opportunité du centenaire de la mort de Jules Verne pour rappeler quelques allusions au Périgord contenues dans son œuvre.

Dans *Les Enfants du capitaine Grant* (1865, chapitre XI), l'expédition, avec le Patagon Thalcave (fig. 3), longe le 37^e parallèle, dans « le fertile territoire de l'Araucanie, riches en vignes et en troupeaux ». Le savant Paganel rend hommage à « ce brave M. de Tounens, [...] excellent homme, ancien avoué de Périgueux, un peu trop barbu, et qui avait subi ce que les rois détrônés appellent volontiers "l'ingratitude" de leurs sujets ». Il note qu'il « était peut-être plus facile à un avoué de faire un bon roi, qu'à un roi de faire un bon avoué. Et sur cette remarque, chacun de rire et de boire quelques gouttes de "chicha" à la santé d' Orellie-Antoine 1^{er}, ex-roi d'Araucanie ».



Fig. 3.

Dans *Vingt mille lieux sous les mers*, le sous-marin Nautilus du capitaine Némoto fonctionne à l'électricité. On ne peut manquer d'évoquer le submersible torpilleur *Gymnote*, ancêtre de tous les sous-marins modernes, lancé en 1888, dont les plans furent dressés par le polytechnicien Gustave Zédé (1825-1891), directeur des constructions navales, et le moteur électrique conçu par le capitaine Arthur Krebs. Pour certains auteurs, Gustave Zédé aurait conseillé Jules Verne lorsqu'il écrivit son roman (publié en 1869) et, comme notre compatriote Jules Claretie en 1883, on peut se demander « quel est le point précis qui sépare la fiction de la réalité ». Comme on sait, G. Zédé était le fils du Périgourdin Pierre Amédée Zédé (1791-1863), qui fut directeur des ports et arsenaux, directeur des constructions navales et fut à la base du musée de la Marine. Il est plusieurs fois évoqué dans le *Bulletin*.

Dans la nouvelle posthume *La Destinée de Jean Morenas* (1910), bagnard évadé, apparaît un notaire, nommé maître Cliquet, victime d'une tentative de meurtre : « La victime ayant survécu, ce ne serait que le baigneur pour le meurtrier. » On sait, grâce à Guy Penaud, que le vrai Mary Cliquet, maire de Mareuil en 1881 et pseudo-notaire escroc, après d'incroyables aventures, fut condamné par la cour d'assises de la Dordogne et termina sa vie au baigneur. Quel rapport avait-il avec le personnage de Jules Verne ?

Si des hommes préhistoriques apparaissent dans certains romans (un personnage indistinct dans *Voyage au centre de la terre* en 1864 et des *Homo erectus* dans *Le Village aérien* en 1901), l'homme de Cro-Magnon (découvert en 1868) n'est pas évoqué par le romancier.

Enfin un joli poème de 1861, intitulé « Ma douce amante, pourquoi ? » avait été dédié par Jules Verne à son épouse, dont l'ascendance périgordine vient d'être étudiée ici même (P. Pommarède, *BSHAP*, 2005, p. 349-362). Citons quelques vers de ce texte oublié : « Ma douce amante, pourquoi / Alors que je me réveille, / Ta bouche pure et vermeille / Que tu viens pencher vers moi / Se clôt-elle à mon oreille ? [...] Crains-tu que je ne surprenne / Dans ton cœur quelque secret / Qu'il me dérobe avec peine ? » (*Textes oubliés*, U.G.E., 1979).

- M. Jean-Pierre Bitard (16, rue de l'Aurence, 87000 Limoges) nous adresse le récit d'une désobstruction dans un tas de pierres pour permettre l'exploration spéléologique d'une petite grotte de 6 m de long proche du gisement de Crabillac, dans la vallée de la Beune (récit détaillé déposé à la bibliothèque).

- Le Dr Gilles Delluc nous transmet trois documents étonnants concernant l'abbé Glory (fig. 4). Les Amis de Tomi Ungerer, le célèbre dessinateur strasbourgeois, lui ont adressé ces trois dessins représentant l'abbé André Glory, en 1946 : lors d'une expédition dans les grottes préhistoriques de l'Ardèche, l'abbé fouilla avec le jeune Tomi (à gauche, découverte d'une

pendeloque faite d'une canine d'ours) et surtout découvrit les gravures de la grotte d'Ebbou (au centre) (voir *Lascaux retrouvés*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2003).



Fig. 4.

- M^{me} Brigitte Delluc (place de l'Église, 24380 Saint-Michel-de-Villadeix) signale que, à l'occasion du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État, la *Revue d'histoire* (Presses de Sciences Po), publie un numéro spécial n° 87 (juillet-septembre 2005) sur « Laïcité, Séparation, Sécularisation (1905-2005) ». À noter une étude de Fanny Defrance-Jublot sur « Question laïque et légitimité scientifique en préhistoire ». À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, certains, catholiques militants ou matérialistes libres penseurs, souhaitaient importer leurs opinions sur le terrain de leurs recherches alors que d'autres, partisans d'une science neutre, souhaitaient au contraire l'en préserver. Émile Cartailhac et Marcellin Boule, en charge de la revue *l'Anthropologie*, préconisaient que la préhistoire, pour conquérir sa légitimité, devait se conformer aux normes de neutralité laïque. En Dordogne, les travaux menés en équipe par l'abbé Henri Breuil et par l'instituteur public Denis Peyrony vont bien dans ce sens.

- M^{lle} Geneviève Semeillon a fait parvenir à Gilles Delluc une belle gravure (fig. 5) représentant un singe buveur en bronze (extrait de *La Nature*, n° 1073 du 23 décembre 1895). Cette fontaine ornait, cours Tourny, le jardin de la maison du Vernois Achille Auché (1837-1928), dentiste (ou prothésiste dentaire). La coupe se remplissait d'eau puis basculait dans la gueule de l'animal ; elle revenait à sa place puis se remplissait à nouveau. « L'effet est très original. Aussi ai-je une quantité de curieux autour de la grille de mon jardin ». D'autres statues peuplaient ce modeste jardin comme le montre une carte postale éditée par Feuille. Auché, artiste et poète, avait peint des fresques sur les murs (J. Greletty, *Portraits de quelques personnalités vernoises*, 1992). Géraud Lavergne rapportait qu'il y avait des mannequins, des statues de femmes aux fenêtres (information de J. Lagrange).

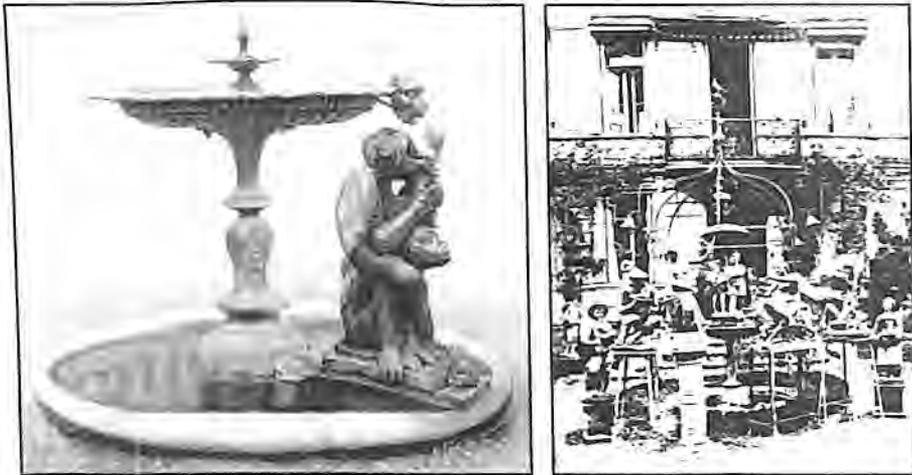


Fig. 5.

- M. Thierry Boisvert (thierry.boisvert@libertysurf.fr) a identifié un peintre périgordin peu connu : il s'agit de Jan (Jean) Guichard (1883-1963). Il est connu comme poète occitan originaire de Villamblard. Il reçut la Cigale d'argent du Bournat en 1919 et se fit apprécier pour un *Bertran de Born* l'année suivante. Mais il était aussi dessinateur et peintre. Voici deux dessins à la plume de Périgueux (45 x 30 cm), copiés sur les clichés de Édouard-Denis Baldus de 1860 (voir T. Boisvert. *Photographies en Dordogne*, tome 1, p. 34-35 : bas/gauche et haut/milieu) et une huile sur contreplaqué (46 x 33 cm), représentant sans doute un paysage de Dordogne. Ces trois tableaux font partie de collections particulières (fig. 6).



Fig. 6.

- Le couteau avec lequel Ravaillac assassina Henri IV rue de la Ferronnerie le 14 mai 1610 a été évoqué ici en réunion le 7 septembre dernier. Il a même été signalé qu'il en existait plusieurs exemplaires. Une légende locale veut qu'il se fut agi d'un couteau de Nontron, peut-être parce que Ravaillac était natif d'Angoulême et qu'il l'avait volé dans une auberge

parisienne... Le Dr Gilles Delluc a retrouvé la photographie de celui qui est conservé dans la famille de La Force (fig. 7). C'est un poignard long de 36 cm, à lame tranchant des deux côtés de 26 cm de long, à manche en bois de cerf, renfermé dans une gaine, analogue aux trousses de veneur, avec deux petits couteaux et un poinçon. La lame est gravée (devise et armoiries). Lors du procès, l'objet a été reconnu par le meurtrier, puis il a été remis au duc de La Force (peut-être était-ce lui qui avait désarmé le régicide, comme le dit A. Castelot). Dans sa tournée en Dordogne, l'inspecteur François de Paulé Latapie le signale en 1785 au château de La Force : il était conservé sous clef dans une cassette. Après la destruction du château de La Force en novembre 1793, le poignard est déposé à la sous-préfecture de Bergerac. En 1808, il est remis à Louis-Joseph-Nompar de Caumont, duc de La Force. C'est ce qu'écrivit, en 1809, le procureur Jean Couderc du Casse, ancien sous-préfet de Bergerac (selon notre collègue l'archiviste bergeracois Pierre André Jouannel). Le duc de La Force recouvra le couteau et le reconnut parfaitement : c'était celui qui avait été volé dans son cabinet de travail en 1793. Depuis, l'arme est conservée dans sa famille comme le confirmera son descendant (duc de La Force, *Historia*, n° 179, octobre 1961). Le présentoir porte la mention gravée : « *Pris sur Ravaillac par le Mal de La Force. 1610* ». L'objet fut présenté aux expositions universelles de Paris de 1889 et 1900.

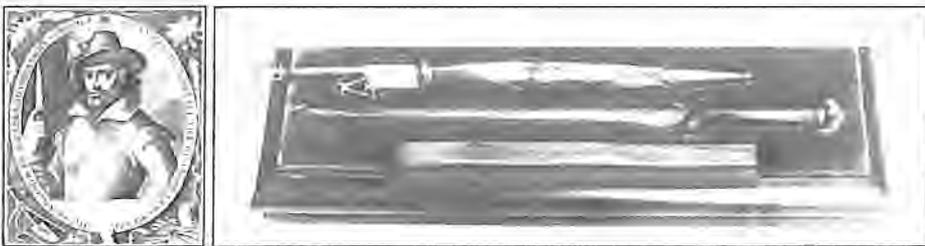


Fig. 7.

DEMANDE DES MEMBRES

- Le président (au siège) recherche la signification et l'origine d'une bannière en soie peinte (165 sur 170 cm) (fig. 8). « Si les symboles paraissent clairs, l'attribution est inconnue : époque de Vichy ? Association postérieure ? Le lys et la francisque paraissent un rapprochement curieux. »

Le fanion porte d'un côté une couronne royale, surmontant un cœur enflammé, timbré de quatre fleurs de lys, avec la devise *Rex sum ego*. De l'autre, il porte une francisque avec la devise de l'État français « Travail, Famille, Patrie », à laquelle on a ajouté « Dieu » et *Gesta Dei per Francos*.

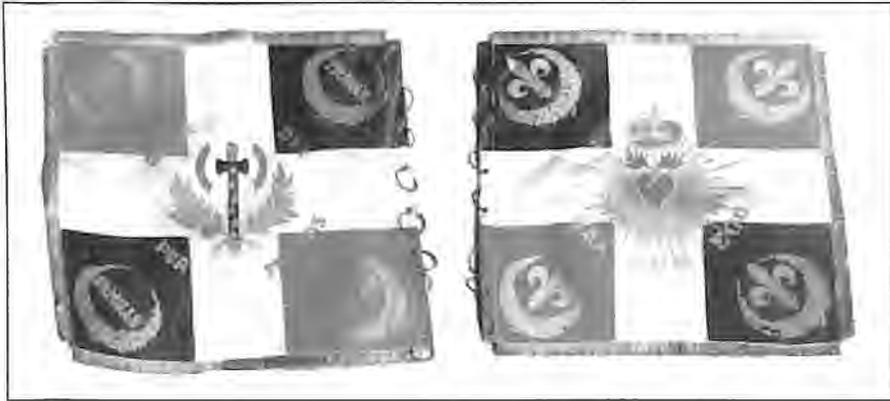


Fig. 8.

Gesta Dei per Francos (la geste de Dieu par les Francs) était la devise de la première croisade et aussi le titre d'une chronique de cette croisade rédigée par le moine historien Guibert de Nogent (1055-vers 1124). *Rex sum ego* (Je suis roi) est la réponse du Christ à Pilate (Jean 18.37). « Travail, famille, patrie » était la devise de l'État français après avoir été celle des Croix de feu.

Il pourrait s'agir d'un emblème royaliste et pétainiste de Bergerac.

- M^{lle} Hélène Deguiral (4, rue du Salé, 31000 Toulouse) s'étonne que Jean Secret ait pu décrire une clef sculptée de la voûte en étoile (vers 1550) de l'église de Carsac-de-Carlux comme une dame « en tutu » (fig. 9). Elle se



demande s'il ne s'agirait pas plutôt d'un escalier. Effectivement, si la danse classique remonte à la fin du XVI^e siècle, le tutu est une invention récente dont le père est le peintre Eugène Lamy et la mère la grande danseuse Marie Taglione dans *la Sylphide* en 1832. C'est ce tutu long que portent les danseuses de Degas. Le premier tutu en forme de roue apparaît seulement à la fin du XIX^e siècle (Kahane M. et Pinasa D., *Le Tutu*, Flammarion, 2000). A-t-on une autre hypothèse pour expliquer cette curieuse sculpture ?

Fig. 9.

- Le Dr Alain Blondin (7, rue de la Pégerie, 24290 Montignac-sur-Vézère) recherche s'il existe, dans une des nombreuses églises de Dordogne, une copie d'un tableau du peintre Simon Vouet, artiste français du XVII^e siècle.

- M^{me} Marie-Pierre Mazeau-Janot (au siège) a retrouvé une planche d'une des anciennes livraisons de notre *Bulletin* et elle aimerait identifier les personnes qui composaient « le groupe des excursionnistes dans le cloître de Cadouin » (fig. 10).



Fig. 10.

Gilles Delluc indique que le prêtre au centre du cliché est l'abbé Maurice Florentin Boucher, prêtre de saint Basile, curé doyen de Cadouin pendant plus de cinquante ans. Ce fut sa seule et unique paroisse. Il y arriva en 1885 et y mourut en 1942.

AUTRES DEMANDES

- M. Yves Soullignac (41, rue Gabriel-Peri, 87000 Limoges) cherche des renseignements sur Soullignac de Saint-Rome, qui aurait été maire de Sarlat.

INFORMATIONS

- M^{me} Lisa Quilici-Giraud (rivnliz@yahoo.fr) a un coup de cœur pour le dernier livre de Maurice de Gandillac, en collaboration avec Jean Ricardou : *Bestiaire latéral*, éditions Atelier de l'agneau.

- Le 131^e congrès des sociétés historiques et scientifiques se tiendra à Grenoble du 24 au 29 avril 2006. Pour s'inscrire : Isabelle Tariar, 01 55 55 97 78 ou congres.cths@recherche.gouv.fr

PROPOSITION

- M. Yves Soullignac (41, rue Gabriel-Peri, 8700 Limoges) a écrit un rapport sur le camp de Fanlac (10 pages) et un autre sur le camp de Mauzac (10 pages). On peut les acquérir auprès de l'auteur au prix de 10 euros chacun.

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », écrire directement à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 16-18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : dellucbg@wanadoo.fr. Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou sous forme numérisée en format JPG. Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

Ouvrages

ESPÉRANDIEU (É.)

Inscriptions antiques du musée de Périgueux.

Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl., 28 €.

ROUX (J.)

Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux.

Périgueux, 1934, 189 p., 23 €.

FAYOLLE (A. de)

Topographie agricole du département de la Dordogne.

Périgueux, 1939, 139 p., 23 €.

MAUBOURGUET (J.) et ROUX (J.)

Le livre vert de Périgueux.

Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p., 45 €.

MAUBOURGUET (J.)

Sarlat et le Périgord méridional. t. 3, (1453-1547)

Périgueux, 1955, 158 p., 23 €.

GOUHIER (H.)

Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne.

Périgueux, 1963, 44 p., 11 €.

SECRET (J.)

Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858).

Périgueux, 1972, 160 p., 16 €.

Hommage au Président Jean Secret.

Périgueux, 1982, 71 p., 8 €.

FAILLE (R.), SECRET (J.), SOUBEYRAN (M.)

Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon.

Périgueux, 1991, 109 p. ill., 15,50 €.

DELLUC (Brigitte et Gilles)

Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851

Périgueux, 2001, 328 p., 500 dessins, gravures et plans, 37 €.

BOST (Jean-Pierre) et FABRE (Georges)

Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.)

Ausonius. Maison de l'Archéologie, Bordeaux III. Ouvrage publié avec le concours de la S.H.A.P. 2002, 304 p., 53 €.

Recueils d'articles

1899. *Les Nocés d'Argent (1874-1899)*, Périgueux, 19 p., 12,50 €.

1913. *Actes du 5^e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest* (Périgueux, 1913), Périgueux, 190 p., ill., 25 €.

1960. *Mélanges Géraud Lavergne*, Périgueux, 164 p., ill., 18 €.

1964. *Centenaire de la préhistoire en Périgord*, Périgueux, 187 p., ill., 19 €.

1981. *Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine*, actes du congrès de la FHSO (Périgueux, 1978), Périgueux, 366 p., ill., 25 €.

1988. *Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat*, Périgueux, 283 p., ill., 23 €.

1991. *Haut Périgord et pays de Dronne*, actes du 6^e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 75 p., ill., 11 €.

1992. *Bergerac et le Bergeracois*, actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), 602 p., 79 ill., 23 €.

2002. *Du bien manger et du bien vivre*, actes du LIV^e Congrès d'Etudes Régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, 505 p., 30 €.

2004. *Mélanges Jacques Lagrange*, Périgueux, 325 p., ill., 13,50 €.

Bulletins (6 livraisons par an de 1874 à 1943 4 livraisons par an depuis 1944)

- de 1874 à 1899 : 20 € l'un
- de 1900 à 1979 : 16 € l'un
- de 1980 à 2004 : 13,50 € l'un

*(10 % de réduction pour les livraisons d'une même année
+ table analytique)*

La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

16-18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 63667

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE
N° 7028

TARIFS 2006

Cotisation (sans envoi du Bulletin).....	20 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin)	40 €
Cotisation et abonnement au Bulletin	50 €
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple	60 €
Abonnement au Bulletin pour les collectivités et les associations	50 €
Droit de diplôme (uniquement pour les nouveaux adhérents).....	8 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la SHAP et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.asso.fr

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

SOMMAIRE DE LA 4^{ème} LIVRAISON 2005

- Compte rendu de la séance
du 3 août 2005 443
du 7 septembre 2005 450
du 5 octobre 2005 455

- Éditorial : *Pro memoria* 461

- Le château de La Roche-Joubert à Saint-Pantaly-d'Excideuil :
du repaire noble des Jaubert à la demeure d'agrément des Gasson
Bugeaud d'Isly (Francis A. Boddart) 463
- Le réseau routier de Trémolat à la veille de la Révolution
(Marcel Berthier) 487
- À propos de la Société d'agriculture de la Dordogne : les sociétés
savantes de sciences naturelles en Périgord (Jean-Loup d'Hondt) 493
- Le bienheureux Charles de Foucauld de Pontbriant
(Régis de Foucauld) 505
- Joseph-Achille Le Bel, le sauveur de Laugerie-Basse (Jean-Claude
Streicher ; présenté par Brigitte Delluc, Gilles Delluc et Alain Roussot) .. 509
- Un capitaine périgordin au très long cours de 102 ans
(Jean-Noël Biraben) 527

- Dans notre iconothèque : Une peinture murale médiévale de la
Crucifixion à Cadouin (Brigitte et Gilles Delluc) 533
- Notre sortie d'automne (Pierre Pommarède) 559
- XXII^e Journées Européennes du Patrimoine (Philippe Janot) 563
- Notes de lecture : Pays beaumontois : les croix (J. Darriné *et al.*) ;
Les Farges : une communauté rurale en Périgord Noir (P. Fourniau) ;
Paroisses et titulaires concordataires du Périgord (R. Bouet) ; Couze-et-
Saint-Front, images du passé : anciennes papeteries et papetiers de
Couze (G. Martial) ; Il s'appelait Philippe : un entrepreneur au pays de la
noix (J. Vergnaud-Roubinet) ; L'honneur des Hautefort (J.-L. Aubarbier) ;
Le Périgord terre d'asile : réfugiés, évacués, rapatriés en Dordogne au
cours des XIX^e et XX^e siècles (P. Pageot) ; Les grandes affaires
criminelles du Périgord de 1199 à 1997 (G. Penaud et P. Salinié) ;
Le Périgord des mille et un châteaux (J. Lagrange *et al.*) 569
- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 573

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Photo de couverture : Une crucifixion a été découverte et étudiée dans la chapelle haute de l'abbaye de Cadouin. Cette peinture murale du début du XIII^e siècle est la plus ancienne et la mieux conservée des peintures médiévales de la Dordogne (cliché Delluc).

Prix public : 13,50 €